

BARJAC

Revue Municipale 2008

Consultation sur place



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



009376 0026



Pourtant que la campagne est belle... (air connu)



SOMMAIRE

Edito	1
Elections	2
Finance	4
Le chateau : le chantier du XXI ^e siècle	5
Les travaux	7
Urbanisme	9
Réalisations Services Techniques	10
Le personnel	11
Intercommunalité	12
Environnement	17
Enfance – Vie Scolaire – Jeunesse	20
Cuisine centrale	31
NENA, le film	33
Aide Sociale	34
C.C.A.S.	36
Culture	38
Ça c'est passé en 2000	41
Activités associatives Barjacoises	42
L'état civil 2000	52
Citoyens d'honneur 2000	53
Ils ont choisi Barjac	56
Revue de presse 2000	57
Infos services	64

Cahier central : Barjac et ses "poilus"
Morts pour la France en 1914-1918

J'écris en retard et à la hâte en ce début de printemps mon vingtième édito de revue municipale.

Difficulté à dire, tracas, paresse... Toujours est-il que déjà les arbres se marient-en blanc- et qu'un cortège de fleurs tire son annuel feu d'artifices, de ceux qui ne font pas lever la tête et que l'on paye de la grâce d'être vivant dans la fragile broderie du monde. Un cri général de la nature et des humains réclame plus de lumière encore.

Notre vœu, c'est que ce château «renaissance» - le bien nommé, éclaire de tous les feux qui l'habitent les «accros» de campagne qui d'entourent. Pas simplement pour ce que nous pouvons y voir ou entendre venu de loin ou d'ici, mais aussi pour ce que nous pouvons y créer : danse, dessin, musique, lecture, recherche, informatique... plus de trente activités différentes dans la ruche ! sans oublier la Mairie mêlée à toutes ces cultures actives.

Grâce à une nouvelle équipe, élue au grand complet, pleine d'allant et de peu d'elles, hélas (5 femmes), et à de meilleures conditions de travail pour l'administration municipale, le plus prisé des services publics de France pourra mieux servir les usagers et les usagés (vive l'ascenseur et le défibrillateur !).

Au train où vont les choses, les Communes, la France même, ne seront plus que des coquilles vides. Les tripoteurs de «territoires» sont à la besogne. Et je te croise le Département avec la Région comme l'âne et la jument pour faire un mulet, robuste peut-être, stérile sûrement ; et je te conglomère des communes pour définir des territoires si «pertinents» que dix ans après, il faut les passer en communauté de communautés de communautés... La pertinence des pertinences, en quelque sorte ! On a gratté un peu de prime à l'arrachage communal (DGF bonifiée), et fini par trouver un peu de «en commun».

Nul ne nie la nécessité de coopérer entre communes. Cela se fait depuis très longtemps en France, pour l'eau, les déchets et des projets de grande taille. Il n'y a même pas besoin de loi pour savoir être «bons voisins». Le sens de l'intérêt des gens suffit et les municipalités de Barjac que j'ai eu l'honneur de présider ont su être coopérantes, voire généreuses en assumant des charges de bourg-centre pour nombre de bénéficiaires du Gard et d'Ardèche, qui ne sont pas contribuables à Barjac : associations logées, cinéma, bibliothèque, bâtiments scolaires, cuisine centrale, équipements sportifs etc. La mobilisation de nos moyens pour des salles d'activité, des terrains pour une gendarmerie ou pour un bâtiment en faveur de l'enfance «pirate» un peu d'autres domaines apporteurs de recettes...

Barjac n'a pas intégré «Pays de Cèze». Le déséquilibre fiscal, notre position géographique et nos engagements anciens intercommunaux, notre avance en matière de zone d'activités, de centre de loisirs, de déchetterie, d'équipements culturels ne nous y poussaient pas ni les refus de faire équipe pour la gestion de la cuisine centrale ; l'absence de projet justifiant la «décommunisation» et la dissolution des moyens financiers de la petite «loco» du Barjacois non plus. Un enfant de sept ans aurait vu venir que derrière ces remembrements politiques se cachait le repli des services publics : postes, gendarmeries, internet, perception, EDF... L'Europe libérale exigeait que fussent mis en place des services marchands rentables n'ayant aucun intérêt pour nos milieux ruraux, sauf si justement par la concentration, l'eau, les ordures ménagères, les cantines... faisaient «profitation».

Les choses ont évolué dans le sens que nous craignons. Barjac est devenu plus dépendant de Saint-Ambroix qui lui même glisse vers Nîmes qui descend vers Nîmes qui... Tant qu'il y a du pétrole, qu'on respire, volurons...

Nous avons toujours dit que si «Pays de Cèze» (autour des Fumades), «Ranc d'Uzège» (autour de St Ambroix) voire «Vivre en Cévennes» (autour de Rousson et de la vallée de l'Auzonnet) se liaient, nous nous inscrivions dans le débat. Nous souhaitons qu'il se fasse à la lumière, entre élus, avec l'arbitrage de l'Etat mais aussi dans la concertation des populations jusqu'ici toujours tenues à l'écart.

Quelles autres nouvelles de l'an passé ? J'ai fait l'impertinent aux élections sénatoriales et à la présidence du Pays. Pas mécontent de l'expérience et des résultats. Rassurez-vous, comme je n'avais pas d'illusions, je n'ai pas eu de déception...

L'aventure, mais elle continue, ce fut l'impact du film «*Nos enfants nous accuseront* : NENA» de Jean-Paul JAUD. Que d'élus, de parents, de paysans, d'amis de l'avenir, de rencontres partout en France et à Barjac ! Que d'engagements, d'actions dans des communes, des conseils généraux et régionaux allant dans le sens d'une nourriture collective ou familiale saine ! L'attente d'une autre agriculture est immense. C'est une urgence et une haute nécessité. La notoriété, il faut savoir y goûter sans se griser. L'essentiel est d'avoir progressé vite et en toute.

Aimer, c'est nourrir du mieux possible nos beaux petits. La sagesse est d'aller à la rencontre de ce peuple innocent pour retrouver notre noblesse et sauver l'avenir de ces floraisons humaines.

Edouard CHAULET
Maire de Barjac
Conseiller Général du Gard

ELECTIONS MUNICIPALES 2008

Les élections municipales 2008 du 09 mars 2008.

INSCRITS : 1 292 - VOTANTS : 1 102 - EXPRIMES : 1 072

479 Listes entières : Edouard CHAULET, les 15 candidats sont élus au 1^{er} tour

226 Listes entières : Marc RAOUX

Edouard CHAULET :	665, élu au 1 ^{er} tour
Jacques ALLIO :	667, élu au 1 ^{er} tour
Nadège BARBOSA :	559, élu au 1 ^{er} tour
Sylvian BELIN :	717, élu au 1 ^{er} tour
J-Michel BOVY :	687, élu au 1 ^{er} tour
Christian DEBARD :	658, élu au 1 ^{er} tour
Christian DIVOL :	621, élu au 1 ^{er} tour
Laure ESNEE :	591, élue au 1 ^{er} tour
Monique FERRAT :	704, élue au 1 ^{er} tour
Cyril GILLES :	655, élu au 1 ^{er} tour
Aline GUYONNAUD :	750, élue au 1 ^{er} tour
Jean IPSILANTI :	622, élu au 1 ^{er} tour
Françoise-Marie NONNENMACHER :	661, élue au 1 ^{er} tour
Jean-Luc PRAU :	630, élu au 1 ^{er} tour
Hervé THIRIET :	671, élu au 1 ^{er} tour
Bernard DIVOL :	310
Nathalie GAGNE :	394
Françoise GRELAUD :	360
Alain LEVEQUE :	388
Monique MAINGUET :	298
Jeanine NOUET :	429
Jérôme POMI :	345
Eric RANC :	343
Marc RAOUX :	418
Pierrette TEYSSIER :	320

Edouard CHAULET :

Maire

Jean IPSILANTI :

1^{er} Adjoint en charge de l'administration générale et de l'Etat Civil

Aline GUYONNAUD :

2^{ème} Adjointe en charge du secteur enfance, éducation et santé

Hervé THIRIET :

3^{ème} Adjoint en charge du personnel technique, des travaux de voirie, d'embellissement, de propreté du village et des questions agricoles

Cyril GILLES :

4^{ème} Adjoint en charge de l'Aide Sociale, du secteur des Sports et de la Jeunesse

Conseillers Municipaux avec Délégation :

Jean Michel BOVY

est délégué aux affaires culturelles et à la communication

Jacques ALLIO

est délégué aux Foires, marchés, Tourisme et travaux du personnel

Sylvian BELIN

est délégué au secteur scolaire (petite enfance, entretien des bâtiments), à la forêt et à l'organisation des fêtes et cérémonies

Monique FERRAT

est déléguée au secteur associatif, sports et loisirs et aux questions relatives à l'environnement

Une démocratie participative - Les commissions

Elles peuvent être strictement municipales (seulement composées d'élus) conformément à la loi, exemple : Commission d'Appel d'Offres (pour les marchés publics), soit par décision municipale. A Barjac, le Conseil Municipal a souhaité associer des personnes extérieures, elles sont donc « extra-municipales ».
Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. Elles sont force de propositions, d'avis, mais ne disposent pas de pouvoir propre de décisions. Elles peuvent être élargies suivant le projet étudié.

URBANISME :

Edouard CHAULET, Jean IPSILANTI, Jean Michel BOVY, Sylvian BELIN, Jean BELLEGARDE.

TRAVAUX, VOIRIE, AGRICOLE ET FORET :

Edouard CHAULET, Jacques ALLIO, Hervé THIRIET, Sylvian BELIN, Christian DIVOL, Jean IPSILANTI, Jean-Luc PRAUX, AYMARD, Yves CHAULET, Yves SOULIER, Jeannot BELLEGARDE, Bernard LEVY, Sébastien DUMAS, Bernadette VIOUGEAS, Pierre CHEIREZY.

COMMISSION FORET :

Edouard CHAULET, Sylvian BELIN, Christian DIVOL, Thierry BELLEGARDE, Jean-Louis OLLIER, Yves SOULIER, Bernard LEVY, François TRIVEZ, Edmond RAYMOND, Guy LAURENT, Didier SONZOGNI.

CULTURE :

Edouard CHAULET, Jean-Michel BOVY, Christian DEBARD, Nadège BARBOSA, Laure ESNEE, Françoise-Marie NONNENMACHER, Jean-Michel PILOD, Michèle PELATANT, Chantal BERTRAND, Folco & Irène ROZAND, Laurette CHAULET, Laure MARETTO, Marie-Paule ANDRE, Dominique LONGCHAMPT, Yvon SARRAZIN, Alain RAYBAUD, Nicole MAILLE, Céline CARPIER, Isabelle AGAPITOS, Bernard

LACROIX, Annick LEGAL, Anne FLANDIN, DUPERAY Alain & Dina, Pierre LOUVEL, Olga & J-P Bofill, Jofroi, Nicole Maille, Alain & Patricia BERNARD, Jean TALOUARN, Jean-Michel ANDRE, Armand DEBLOCK, Huguette SERRE, Jordane BALMELLE, Claude GIRAULT, René GUELIN, Simone MATHIS, Dany POIROT, Madeleine THOMAS, Cathy VILLE, Pierre BAUDASSE, Marthe CAPEAU, Claudie DIDIER, Luce DONDARINI, Monique FIOLE, Janine GOUNEAUD, Kathy SONZOGNI, Laurent DELAUZUN.

EDUCATION, ENFANCE, SANTE, VIE SCOLAIRE, APPROVISIONNEMENTS, ANIMATION REPAS, FETES et CEREMONIES :

Edouard CHAULET, Aline GUYONNAUD, Sylvian BELIN, Nadège BARBOSA, Monique FERRAT, Jean IPSILANTI, Laure ESNEE, Christian DIVOL, Françoise-Marie NONNENMACHER, René GUELIN, J-Louis LISLE, Arlette LAGORSSE, Paul MAILLE, Florence BERIGAUD, Gisèle ESPERANDIEU, Fabrice REBOUL, Laurent GILLES, Marie-Christine MARQUES 1 représentant de chaque Mairie approvisionnée, Jeremy THIRIET, Martine DARPHEUIL, Martine MARASA, Isabelle ICHTERTZ.

COMMISSION SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATION :

Edouard CHAULET, Cyril GILLES, J-Luc PRAUX, Monique FERRAT, Nadège BARBOSA, Christian DIVOL, Jacques ALLIO, Karim ARABI, Saïd El ATAR, Armand DEBLOCK, Huguette SERRE, Bruno BORIE, Cathy COMTE, Bernard FERRAT, Farath BENABBAS, Pascal WAUQUIER.

FOIRES MARCHES TOURISME

COMMERCE :

Edouard CHAULET, Jacques ALLIO, Christian DEBARD, Jean IPSILANTI, Laure ESNEE, Hubert SARRAZIN, Edith CLEMENCE, Jean-Marie GERVASONI, Michèle BOFFIN, Jean TALOUARN, Frédéric PIÓU, Annie THOULOZE, Alain GIOLBAS,

Paulette IPSILANTI, Antoine AGAPITOS, Comité d'Expansion, Cédric DONNEE et El Torino, Nicole MAILLE, Bernard LACROIX, Norma GOSLING.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PROPRETE, EMBELLISSEMENT, PATRIMOINE :

Edouard CHAULET, Jacques ALLIO, J. Luc PRAUX, Hervé THIRIET, Christian DEBARD, Nadège BARBOSA, Pierre ANDRE, Michel LEBUTTE, Nadine LEFEVRE, Arlette LAGORSSE, Pierre LOUVEL, Carmen GORRIZ, Françoise GRELAUD, Brigitte COSTE, Isabelle AGAPITOS, Richard SONZOGNI, Annie THOULOZE, Jean-Claude CIARAMELLA, Claudine PRAUX, Annie GRIGNON.

COMMISSION COMMUNICATION :

Edouard CHAULET, J.Michel BOVY, Christian DEBARD, Jean IPSILANTI, F-Marie NONNENMACHER, Jean TALOUARN, Michelle GAUSSIN.

COMMISSION du PERSONNEL, des BATIMENTS ET DU MATERIEL, DU CONTROLE DES CONSOMMATIONS :

Edouard CHAULET, Hervé THIRIET, Jacques ALLIO, Cyril GILLES, Sylvian BELIN, Jean IPSILANTI, J-Luc PRAUX, Pierre CHEIREZY.

COMMISSION DES FINANCES :

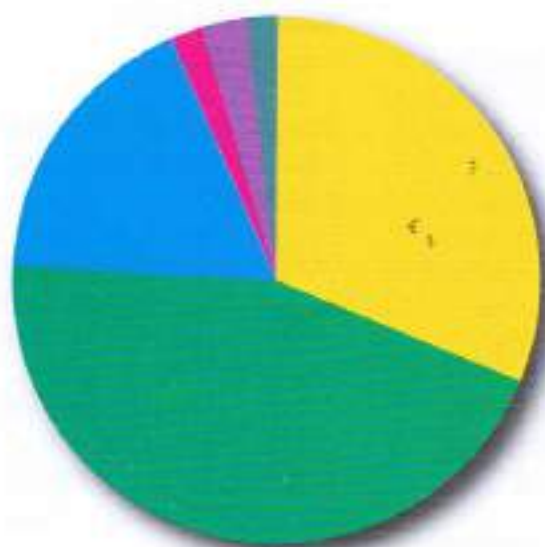
Edouard CHAULET, J-Luc PRAUX, Jean IPSILANTI, J.Michel BOVY, Monique FERRAT, Cyril GILLES.

C.C.A.S. :

Edouard CHAULET, Cyril GILLES, Monique FERRAT, Jacques ALLIO, Sylvian BELIN, Françoise-Marie NONNENMACHER, Christian DIVOL, Jean-Michel BOVY, Nadège BARBOSA, Laure ESNEE, Muriel GUELIN, Odette CAPEAU, Annette DUMAS, Edith EUZENNE, Guy BORIE, Josette MARTIN, Céline CARPIER, LONG Nathalie, Micheline GILLES.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 : RESULTAT COMPTABLE DE L'ANNEE DU BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement



Dépenses

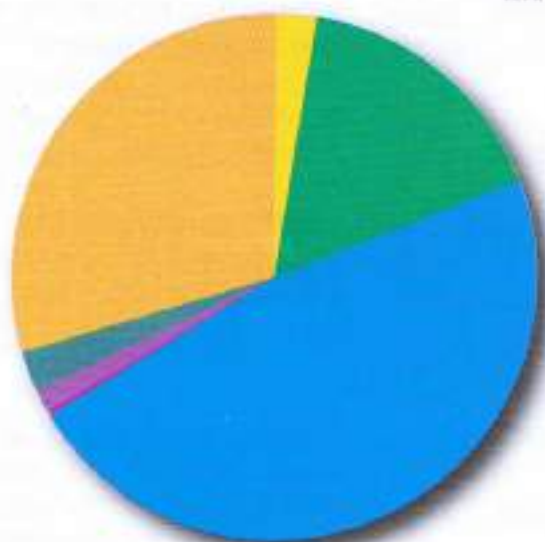
Charges générales	: 447.908 €
Charges personnel	: 640.673 €
Charges courantes	: 251.347 €
Charges financières	: 27.376 €
Charges exceptionnelles	: 40.977 €
Ecritures d'ordre	: 25.028
Total	: 1.433.810 €



Recettes

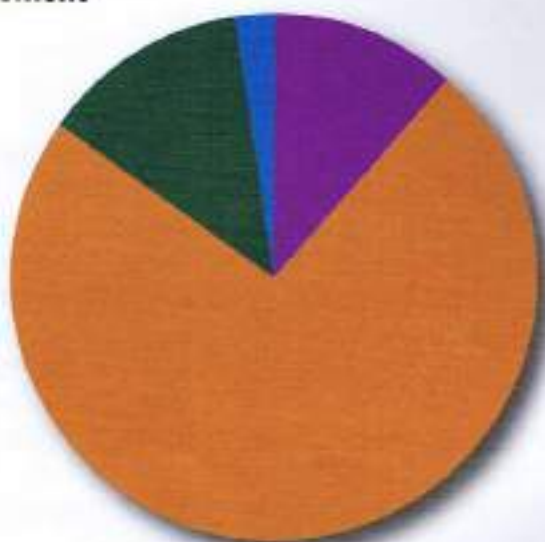
Remboursement charges personnel	: 57.908 €
Produits des services et du domaine	: 269.164 €
Impôts et taxes	: 1.067.896 €
Dotations et subventions	: 494.743 €
Produits de gestion courante	: 148.030 €
Résultat reporté	: 1.736.826 €
Intérêts perçus	: 24.875 €
Opérations d'ordre	: 9.999 €
Total	: 3.630.513 €

Investissement



Dépenses

Remboursement capital de la dette	: 71.387 €
Immobilisations : acquisitions	: 446.909 €
Travaux en cours	: 1.290.404 €
Travaux en régie	: 9.999 €
Subventions d'investissement	: 36.945 €
Subventions d'équipement versées	: 67.851 €
Résultat d'investissement (N-1)	: 812.114 €
Total	: 2.735.899 €



Recettes

Dotations et FCTVA	: 129.056 €
Excédent d'investissement (N-1)	: 812.114 €
Subventions d'investissement	: 141.299 €
Amortissement subvention	: 25.328 €
Total	: 1.108.797 €

LE CHÂTEAU : LE CHANTIER DU XXI^{ÈME} SIÈCLE

Feu d'Artifice pour « sonner » la fin des Travaux le 18 juillet et Inauguration officielle le 27 septembre 2008.

« Tout est de bon augure aujourd'hui : le soleil est de la partie, vous êtes là nombreux et ceux qui travaillent ou ont des impératifs vont venir plus tard... Le château sera encore là après notre visite j'espère. Inaugurer c'est interpréter les signes favorables à une entreprise. Ils y sont.

L'événement fera date puisqu'il s'agit de transférer le siège de la municipalité, ici alors qu'il repose, si je puis dire, dans l'emplacement que vous connaissez depuis 1610 avec des remaniements comme l'arceau en 1840... Ainsi donc le peuple et la République ont fini par prendre leurs aises au lieu même des aristocrates Beauvoir du Roure ! Le Château est devenu en quelque sorte notre « Maison du Peuple » et, vous le verrez en visitant, nous ne nous sommes pas « foutu » de lui bien que tout reste, sobre, fonctionnel selon ce « Rien de trop » des philosophes grecs et selon cette architecture globale du bâtiment Renaissance Languedocienne sans fioriture mais gardant une riante austérité cévenole.

Ce transfert et cette prise de possession ne sont pas venus par enchantement mais par phases successives.

Les décisions partent de l'achat par la Municipalité Tassy en 1962 à l'Evêché moyennant 50 millions de centimes et l'hébergement pour 16 ans sans loyer de l'école catholique.

Puis il y eut la décision de refaire la toiture en 1988, toiture qu'il a fallu refaire cette année pour des raisons bien connues...

En 1989, le Conseil Municipal que j'avais l'honneur de présider lance une réflexion publique sur le devenir du bâtiment et les phasages de travaux. Il faut se souvenir que le château contenait l'école privée dans des conditions de grave insécurité, voire d'insalubrité, un garage de pompiers devenu aujourd'hui cinéma, une remise à matériel pour la voirie communale devenue bibliothèque, un entrepôt de peintre en bâtiment (local du 3e âge) des hangars à « coufourum » (salle des fêtes et donjon). Pour récupérer ces espaces il faudra en financer ailleurs et avancer selon une certaine cohérence en fonction des disponibilités budgétaires et des études mûries et concertées avec les architectes principalement Mrs AGAPITOS et de Margerie mais aussi M DREYFUS des Bâtiments de France. La salle des fêtes et le foyer de la « Belle Epoque » miteux encombraient l'école publique elle-même bien vétuste comme notre centre ancien abandonné... En 19 ans que de débats, de réunions pour tout mener de front sans avoir à regretter des incohérences et des gaspillages, en satisfaisant toutes les légitimes demandes et les besoins des associations en faisant vivre et progresser sur tous les plans notre commune : Les entreprises, le sport, la culture, les écoles, le patrimoine, la voirie, l'eau, l'épuration... Nous avons fait des investissements

énormes tout en menant bonne vie et en désendettant la commune sans augmentation d'impôt « Pourvu que ça dure » Comme disait la mère de Napoléon ! La décentralisation qui donne aux

communes, aux Conseils Généraux et aux Régions des responsabilités nouvelles ne s'est pas faite « à l'Euro près » comme M. RAFARIN l'avait promis... De lourdes charges les affectent, il est à penser qu'à l'avenir, les aides seront moins généreuses...

Renouvelé en 1995, en 2001 et en 2008 chaque Conseil Municipal approuvera le processus de récupération/restauration du château. Rien n'est plus faux et bête que de dire comme ce fut le cas en mars de cette année que la Mairie au château « c'est le fait du prince ». C'est une décision collective, largement, et qui vient d'il y a longtemps. Il y a comme ça dans l'histoire de BARJAC des occasions manquées comme le refus de l'achat du monastère des Capucins, le manque de vision pour la restauration scolaire...qu'il ne faut pas reproduire.

La salle des fêtes actuelle date de 1992. Une fois réalisée avec le local 3 âge, elle a libéré la possibilité de réaliser la cuisine centrale et de restaurer l'école publique (2,2 MFrs par M. AGAPITOS)

La bibliothèque et le cinéma s'achèvent en 2000. Le donjon est traité avec le centre de tri postal (anciennes prisons) en 2001.

L'actuel chantier a duré 18 mois et il s'acheva par un feu d'artifice mémorable le 18 juillet. Il a connu 2 Conseils Municipaux. Il consista à refaire un toit étanche, changer les fenêtres et les meneaux, à refaire les planchers et des escaliers, à implanter l'ascenseur (quel débat en 2001 !) à cloisonner pour créer des espaces qui seront les salles de danse, d'arts plastiques, de musique, la mairie, les archives et le syndicat d'eau potable.

Les financements s'élèvent tous corps de métiers à 1.400.000 € HT avec 53 % de subventions : ils doivent beaucoup à Patrick MALAVIEILLE et à Georges FRECHE 400.000 € de la Région, 200.000 € de l'Etat grâce aux Sous-Préfets GARAUULT et GUYON, 140.758 € du Conseil Général. Les travaux ont été prévus et dirigés par



LE CHÂTEAU : LE CHANTIER DU XXI^{ÈME} SIÈCLE (SUITE)



Jean de Margerie. C'est son 2eme chantier et il connaît à la perfection les lieux.

Les Entreprises : 12 corps de métiers avec l'Entreprise MIRA-CHARMASSON pour le gros œuvre, façades et couverture, les Entreprises NATALI et ELEC OLLIER.... En 20 mois j'ai pu voir les ouvriers et les artisans à l'œuvre quand le froid mordait les doigts sur la toiture, quand la poussière des siècles leur blanchissait le visage, quand les lourdes poutres et les éreintantes pierres leur faisaient gémir les vertèbres. Merci, merci de ces efforts, de cette patience pour les menuiseries et les peintures, de ce casse tête pour les électriciens, les chauffagistes, les plombiers...

Sans vous aucune idée ne deviendrait matérielle. Puissent votre travail, vos soins

et vos peines avoir long usage et être respectés par les usagers qui, a n'en pas douter sont impatients et très nombreux.

Car ce « Château du Peuple » va devenir, est déjà un pôle très attractif. Ce centre communal et culturel est à la disposition non seulement des Barjacois, mais aussi des habitants du canton et de ceux des communes voisines. Pour le dessin, la danse, la musique comme c'est déjà le cas pour la bibliothèque, les expos, le cinéma à 70%.

Ce centre crée des liens entre tous les habitants et il est au cœur d'un bassin de vie difficile à affirmer mais réel, Gardéchois comme on dit ! Ce centre se veut ouvert au monde, au passé comme au contemporain et au futur avec sa cyberbase... Il sera certes une lourde charge de centralité mais

avec une telle locomotive le petit train du Barjaqués nous amènera dans un avenir rural égal aux autres territoires. Bientôt les beaux et profonds mots « Liberté, Egalité, Fraternité », seront apposés sur ces murs. Quelle distance dans le temps depuis que Jean-Paul MARAT écrivait : « c'est à la lueur des flammes de leurs châteaux incendiés, qu'ils ont la grandeur d'âme de renoncer au privilège de tenir dans les fers des hommes ». Pacifiquement, démocratiquement on peut envisager aujourd'hui d'abolir d'autres Bastilles, d'autres privilèges...

Pour que le transfert soit complet il nous manque l'ameublement et la téléphonie. C'est pour bientôt et ce sera neuf, assorti au lieu et moderne en même temps.

Un nouveau projet est en cours : il doit concerner cette cour avec ses sanitaires, la rampe d'accès, l'aménagement intérieur du donjon et le traitement acoustique de la salle des fêtes.

Dans la visite, vous remarquerez des sculptures réalisées à la force. Elles sont un don de Daniel SOURIOU l'auteur de notre cigale au rond-point.

Pierre, métal, bois, verre se conjuguent et nous sommes reconnaissants de ce legs provenant d'un grand maître du feu, du fer et de la forme.

Vive les bâtisseurs, Vive les créateurs, Vive BARJAC et... Vive la république !

Discours d'inauguration
d'Edouard CHAULET



Restauration de Fresques peintures murales et valorisation de cheminées du XVII^{ÈME}. Elles ont illustré la carte de vœux municipale placée sous le signe de l'enfance fraternelle. Un mécénat de 6000 € reçu de la Fondation « Pays de France » du Crédit Agricole, 3400 € de la Direction Régionale des affaires culturelles et 1800 € du Conseil général.

Dans la revue 2007, nous écrivions « un emprunt est certes prévu, il est logique et légitime, un tel équipement doit être supporté par un impôt étalé sur plusieurs années », la trésorerie de la Commune est telle qu'aucun emprunt n'a été contracté sur la gestion 2008 ni d'ailleurs sur les 3 années précédentes.

TRAVAUX DE VOIRIE

Ce n'était pas du luxe ! Les rues des Violettes et des Lilas ainsi que la Place Jean-Pierre CHABROL ont été goudronnées. Les trottoirs ont eux aussi été refaits par l'équipe municipale de voirie.



HAMEAU DE CHABRIAC

Les travaux se sont terminés en 2008, ils étaient menés conjointement avec ceux du mas de Bonnaure terminés en 2007. Une petite station de traitement des eaux usées, la mise en souterrain des réseaux aériens et la réfection de la voirie ont apporté un charme supplémentaire à ce petit hameau, le plus ardéchois de notre Commune. Ces sont les entreprises PELLET, CEGELEC et LAUPIE qui ont mené rondement les travaux.

Un rappel du coût :

Mas de Bonnaure : 400.000 € TTC avec 33 % de subvention

Chabriac : 480.000 € TTC avec 40 % de subvention du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour les parties assainissement.



TRAVAUX AV. JEAN TASSY

Des ajustements techniques ont différé le chantier, l'enfouissement d'une ligne électrique par ERDF puis un diagnostic sévère du réseau pluvial ont amené les élus à reporter en 2009 ce gros chantier de la traversée du village jusqu'au croisement de la rue du 19 mars. Cela se fera en deux temps : du rond point de la Cigale à la pharmacie afin de permettre le bon déroulement des Brocantes et vacances d'été, puis de la pharmacie au croisement de la rue du 19 mars. Nous sommes conscients de la gêne que cela va occasionner aux habitants, riverains : circulation plus difficile, bruits, poussières... Mais au final, une avenue digne de notre village complètement aménagée avec certains trottoirs refaits, des places de parking bien signalées et des îlots de verdure. Outre l'aspect esthétique, il faut savoir que la récupération des eaux de pluie par les conduites existantes est insuffisante et qu'il est urgent de prévoir un enfouissement pluvial beaucoup plus important et par là même de mettre la population riveraine en sécurité.

Ces travaux seront effectués par l'entreprise PELLET.

RESTAURANT SCOLAIRE : des travaux d'insonorisation du restaurant scolaire ont été réalisés par une entreprise spécialisée TOGNETTI pour un coût de 10.408 € TTC.

ACHAT DE TERRAIN

Par délibération du 15 avril, le Conseil a exercé son droit de préemption urbain pour acquérir un terrain de 8680 m² situé route de Bagnols, terrain plat, à proximité du centre ancien. C'est une belle réserve foncière qui ouvre des possibilités en équipements publics futurs au prix de 372.000 €



ECOLE PUBLIQUE : Une belle grille clôture désormais le jardin scolaire dans la cour devant le restaurant et la cuisine centrale, c'est l'entreprise Fer en Forme de Bruno BORIE qui a effectué ce bel ouvrage pour 3170 € TTC.

Jean IPSILANTI

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Le service (station + réseaux) est géré en régie municipale directe, non assujéti à la TVA. Il dispose d'un budget propre.

Les dépenses de fonctionnement en 2008 s'élèvent à 83.325 €. De nombreux emprunts arrivent à échéance, le remboursement de la dette diminue même si un emprunt de 200.000€ a été contracté pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnaure et Chabriac : cela donne remboursements emprunts :

2006 : 64.904 €

2007 : 64.904 €

2008 : 57.858 €

2009 : 32.661 €

2010 : 29.633 €

Les employés en charge de la station d'épuration : Didier et Jean-Paul y ont consacré 560 H temps passé en augmentation mais de gros orages, en été ont nécessité plus de présence, sur l'année en cours.

Les 2 petits assainissements collectifs sont aujourd'hui opérationnels mais nécessitent peu de main d'œuvre, plutôt une surveillance régulière.

Les interventions sur le réseau, sur la station et son matériel ont coûté 7.938 €

De gros orages en juillet 2008 ont grillé une pompe, un aérotherme, le racleur et le débit-mètre – coût 4733 € dont 3000€ remboursés par l'assurance.

Indicateurs techniques :

Nombre d'habitants dernier recensement : 1528

Nombre d'abonnés raccordés à la station : 639

Nombre d'habitants disposant d'un système d'assainissement non collectif : 439

BOUES : elles font l'objet d'un épandage agricole (versement d'une indemnité compensatoire de 1830 €/an au propriétaire des parcelles) avec bilan agronomique annuel (coût de 2270 €) et sont analysées 2 fois par an.

Une prime d'épuration est versée selon rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 7.140 €uros en 2007 et 9662 € en 2008 compte tenu du bon fonctionnement de la station et de la mise en place de l'auto-surveillance (analyses mensuelles des eaux en entrée et sortie de station dont le coût est de 2.962 €).

Indicateurs financiers :

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SAUR.

Le tarif est fixé par le Conseil Municipal, la dernière tarification date du 30.03.2006.

La taxe d'assainissement est composée de :

Une partie fixe indépendante de toute consommation : 25,50 €/par compteur

Une partie variable qui correspond à la quantité d'eau réellement consommée et qui se décompose en 2 tarifs :

- 0,20€/les 50 premiers m³

- 0,60€/les m³ suivants

Le montant total de la taxe collectée en 2008 est de : 48.039 € pour 69.975 m³

A compter du 01 janvier 2008, la loi a imposé aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée: « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées».

D'un montant de 0,13 € elle a représenté 9096 € facturée avec la redevance assainissement et sera intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Ce n'est pas une taxe locale supplémentaire, mais une taxe nationale perçue sur l'ensemble du territoire Français.

Les Hameaux du Mas de Bonnaure et Chabriac n'ont pas été encore assujéti à la redevance. Le Mas de Bonnaure en 2009 et Chabriac en 2010.

Droit de raccordement au réseau : La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau .

Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09.2006.

Les recettes liées à ces raccordements se sont élevées à 24.000 € soit 12 nouveaux raccordements sur le réseau principal et à 20.000 € pour les 10 maisons fraîchement raccordées à Chabriac.

INVESTISSEMENT

Le Mas de Bonnaure et Chabriac disposent respectivement d'une mini-station d'épuration de proximité et la collecte de l'ensemble des habitations qui, pour la plupart, ne disposaient d'aucun système d'assainissement individuel conforme.

Schéma communal d'assainissement :

Ce document détermine les zones d'assainissement collectif et celles d'assainissement autonome. Il est consultable en Mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Effectué en 2006, les chiffres entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

La dernière référence datait de 1999, désormais le chiffre de la population sera actualisé chaque année.

Population de la commune de Barjac :

Population municipale :	Population comptée à part :	Population totale :
1 498	29	1 527

La population municipale comprend :

les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend :

1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.

2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :

services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
- communautés religieuses ;
- casernes ou établissements militaires.

3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence.

Le chiffre officiel, issu du recensement de 2006, est donc de 1527 habitants, il était de 1401 en 1999, soit une augmentation de 126 habitants en 7 ans .

Permis de construire 2008

Maison individuelle.....	24
Local commercial.....	03
Garage.....	02
Façade.....	11
Toiture.....	05
Piscine.....	07
Terrasse.....	05
Aménagement logement.....	02
Abri de Jardin.....	09
Clôture.....	03
Panneaux Solaires.....	07
Entrepôt.....	03

L'URBANISME

TRAVAUX DE VIABILISATION DES ZONES IIAU (à urbaniser)

Selon la procédure de P.V.R (participation des propriétaires aux travaux de voirie et réseaux)

Zone « Baraquette » : l'étude engagée en 2008 a révélé la nécessité préalable du renforcement du poste EDF actuel desservant les habitations du quartier.

Les travaux de déplacement et de renforcement de ce poste devraient être réalisés dans le cadre de l'enfouissement et du renforcement de la ligne haute tension BARJAC-MEJANNES réalisés par ERDF.

Rien ne peut être engagé avant cela si ce n'est les demandes de subventions.

Zone du Rieu : L'étude s'est poursuivie, le montant estimatif des travaux s'élève à 53.207 €H.T, pour 7.750 m² de terrains desservis. Tous les propriétaires ont donné leur accord pour le financement qui, une fois déduite la prise en charge de la Commune de 40%, s'élèvera à environ 4,12 €par m².

L'exemple de la viabilisation du chemin des Chèvrefeuilleilles et des Garances, (aujourd'hui 6 maisons), est un encouragement pour la poursuite de ce type d'opération même si les études, les procédures et les réactions de certains propriétaires peuvent parfois freiner notre volonté.

Pour tous vos travaux pensez à l'aide gratuite du CAUE (conseil en architecture et urbanisme) : contact CAUE : 04.66.36.10.60

RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL • RAPPEL

Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

Pour la rénovation de façades l'aide est de 5€/m² et 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m²

En 2008, 4 dossiers ont été aidés par la Mairie : M. BORIE Jean-Jacques (avenue Jean Tassy), M. BORIE Camille (rue St Michel), M. RAOUX Michel (Rte de Bagnols) et M. RAOUX Louis (La Lauzière).

457 m² de façades ont été rénovés - Participation Municipale : 2.737 €

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

RÉALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

Ecole Publique :

- Peinture des menuiseries
- Pose de tableaux
- Fabrication et pose d'une rampe intérieure

Château :

- Ponçage et peinture des : fenêtres, portes et portails extérieurs
- Reprise et jointolement des murs d'enceintes de la cour
- Décroûtage et jointolement de la voûte du hall
- Réalisation et pose de grilles au donjon
- Réalisation et pose de supports d'enceintes à la salle de cinéma

Voirie :

- Réfection des trottoirs Rue des Lilas et des Violettes
- Passage busé chemin de Chabriac
- Travaux Chemins : Mas de Bonnaure, Le Terme, Le Roc-fiel, Les Cèdres, Le Rieu



La récompense d'un travail bien fait



C'est une quarantaine d'agents au service de la population qui œuvrent au quotidien.

Service Administratif : 4 titulaires

Service Voirie : 6 titulaires à temps complet – 1 titulaire à mi-temps

Service cuisine : 3 titulaires à temps complet et un agent à temps partiel titulaire en alternance avec un agent en contrat aidé

Service animation : 2 titulaires à temps complet – 1 agent titulaire à temps incomplet (9 h/semaine) et 1 agent en contrat aidé pour 29 h par semaine
un agent à temps partiel affecté en priorité au secteur scolaire

Service culturel et tourisme : 3 titulaires à temps complet, dont 2 créations d'emploi en 2008
Cet été, après une réorganisation de l'office de tourisme, 3 contrats ont permis une ouverture et un fonctionnement optimum.
A l'issue de ces contrats le Conseil Municipal a décidé la création de 2 emplois pérennes en poste de la fonction publique : ce sont donc Stella BAYLE et Céline CARPIER qui ont rejoint récemment la fonction publique territoriale. Leurs missions concernent le tourisme, l'accueil, la culture ...

Service d'entretien : 2 agents titulaires à temps incomplet et un agent en contrat aidé

Les divers services bénéficient de renforts en été, en cas de maladie ou de contrats aidés permettant ainsi à des jeunes de la commune de trouver souvent une 1^{ère} expérience professionnelle ou un « job d'été ». Ces contrats ne sont qu'une passerelle transitoire, un coup de pouce et une aide ponctuelle.

En 2008, nous avons ainsi accueilli :

A la voirie : Samuel SONZOGNI, Arnaud TEISSIER, Abou Hichem SEFIANE, Julien MAILLET en contrats CAE, M'RAH Mounir, Yvon PELATANT et Florian GAGNE toujours en poste sur des contrats aidés

Au Centre Aéré : Léa SONZOGNI, Laure MAILLET, Nadège DUVOIS, Julie MARASA et Virginie LIOTARD.

Au Cinéma : Eh oui il faut des projectionnistes, ce sont donc Noé VERGEZ, Serge BROCHARD qui se sont succédés et maintenant Clément AGAPITOS, petit barjacois devenu un régisseur professionnel qui en alternance remplace le personnel titulaire

A la Cuisine et à l'entretien : Valérie CHAMPIAUX, Mireille kokovi COURT et Stéphane ENIMIE ont effectué des remplacements. Christiane FIOLE est toujours en poste en contrat aidé.

Nous les remercions tous chaleureusement pour le travail effectué.

Naissance :

Un petit Emilien est né le 22 mai 2008 à ALES, au foyer de Joan et Jessica OZIL son papa cuisinier est très fier. Gageons qu'Emilien apprendra très vite les bonnes recettes de gâteaux....

Mais 2008 est aussi une année douloureuse : nous souhaitons un bon rétablissement à Richard, Joël, Didier et Jean-Paul qui ont enduré de «grosses misères» de santé.

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES :

1 taille haie :	759 €
1 élagieuse :	949 €
1 ordinateur portable station épuration :	740 €



1 échafaudage

ECOLE PUBLIQUE :

Equipement 5 ^{ème} classe avec	
Renouvellement mobilier :	6.500 €
Tricycles et trottinettes :	1.420 €

FOYER des JEUNES :

1 billard :	1.495 €
-------------------	---------

CUISINE :

1 nouvelle chambre froide	}	10.000 €
1 Désinsectiseur		
Gros hachoir		

Lors du déménagement, le parc informatique des services de la mairie a été augmenté et renouvelé avec une mise en réseau de l'ensemble du matériel :

12.500 €

Déchets - Ordures ménagères

Lorsqu'on parle d'ordures ménagères ou de déchets, il faut toujours garder à l'esprit : la collecte et le traitement des déchets.

La collectivité qui assure la collecte détient la compétence ordures ménagères et assume ou délègue le traitement.

Pour BARJAC, la compétence ordures ménagères est détenue par le SICOM (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères) de Granzon et Claysse depuis plus de 30 ans. Ce syndicat regroupe 6 communes : BANNE- BERRIAS- MALBOSC- ST PAUL LE JEUNE- ST SAUVEUR DE CRUZIERES et BARJAC. Depuis mars 2008, le Président est J. SABATIER délégué de la commune de St Paul le Jeune. Les représentants Barjacois titulaires sont Jacques ALLIO et Monique FERRAT avec Jean-Luc PRAUX en suppléance. Jacques ALLIO est d'ailleurs 1^{er} Vice-Président du SICOM

La Collecte :

Conteneurs gris ordures ménagères : tous les lundis, mercredis et vendredis matins

Conteneurs jaunes (plastique et petits emballage) : le lundi soir

Containers à compost : le mercredi

Alors un rappel, déposez vos ordures avant le ramassage, c'est une garantie de propreté autour des containers

Le traitement est confié au SICTOBA

Une nouvelle équipe à la tête du SICTOBA !



SICTOBA

Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe d'élus a en charge la gestion du Syndicat. L'assemblée délibérante du SICTOBA est composée de 58 élus délégués représentant les 51 communes que compte le Syndicat. Cette assemblée élit un bureau de 12 membres.

LES MEMBRES DU BUREAU DU SICTOBA

Le Président : Hubert LEPOITEVIN - Vice président CDC Pays Beaume Drôbe - Commune de Payzac

1^{er} Vice président : Raymond CHAROuset - Vice Président CDC des Gorges de l'Ardèche - Maire de Grospièrres

2^{ème} Vice président : Luc PARMENTIER - Commune de St André Lachamp

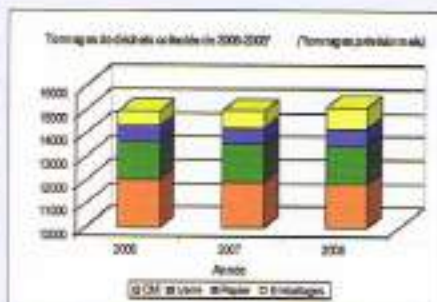
3^{ème} Vice président : Mireille AREVALO - Commune de Lablachère

Membres du Bureau : Danielle COMBALUZIER - Commune de Beaulieu / Marie Claire PAQUELET - Commune de Joyeuse / Maurice MARCONNET - Commune de Lagorce / Daniel SERRE - Président CDC des Gorges de l'Ardèche - Maire de Ruoms / Jean CÔROMINA - Commune de Vallon Port d'Arc / Bertrand LAMY - Commune de Salavas / Laurent FARGIER - Commune de Rosières / Yolande LAVAL - Commune de St André de Cruzières

Collecte sélective : des résultats à la hausse !

Comme on peut le constater sur le graphique, nous produisons chaque année de plus en plus de déchets ; en 2006 la quantité totale de déchets collectés sur le territoire du SICTOBA était de 14 975 tonnes pour atteindre en 2008, 15 144 tonnes. Grâce à votre participation toujours plus

importante au tri sélectif, la quantité d'ordures ménagères enfouie diminue quant à elle, chaque année. En 2006, 12 078 tonnes d'ordures ménagères ont été enfouies contre 11 870 tonnes en 2008. De plus, la qualité de tri de vos emballages s'est améliorée. Le taux de refus (pourcentage de déchets non recyclables présent dans les bacs jaunes) était monté à près de 30% ces dernières années. Cette année, il est enfin redescendu à 24% (*taux prévisionnel). Utiliser à bon escient les dispositifs de collecte des déchets ménagers, (tri sélectif, collecte des ordures ménagères et déchetterie) c'est à la fois préserver notre environnement et notre porte monnaie.



Traitement des ordures ménagères : l'avenir du CSDU de Grospièrres

Le SICTOBA exploite un centre de stockage des déchets ultimes sur



la commune de Grospièrres. Celui-ci est arrivé à saturation. Pour continuer à traiter localement les déchets, les élus du SICTOBA ont fait une demande d'agrandissement du site, création d'un 5^{ème} casier, qui leur a été accordée. Les travaux de réalisation du casier 5 vont s'échelonner de janvier à juin 2009. En attendant l'ouverture de ce 5^{ème} casier, les ordures ménagères sont, depuis le 17 novembre 2008, transférées vers le centre de stockage de SITA Mos à Donzère.

SICTOBA - La Gare 07460 BEAULIEU - Tel : 04.75.39.06.99 / Fax : 04.75.89.91.69 / sictobacom@orange.fr

QUELQUES CONSIGNES

Verre, fer, bois, déchets verts et biodégradables, plastique, gros cartons : sont à déposer en déchetterie.

Ce que nous pouvons faire dans nos activités quotidiennes afin de lutter contre la pollution :

- réduire la dose de détergent pour les lavages domestiques,
- ne pas abandonner les débris dans la nature et dans les rues car ils se retrouveront tôt ou tard dans l'eau,
- ne pas jeter les huiles de vidange, huiles ménagères, herbicides, peintures, solvants, et autres dans le réseau d'eau usées, évier, fosse septique, bouche d'égout, ruisseau ou rivière. Il existe des collectes spéciales et des déchetteries pour cela,
- ne pas utiliser d'engrais chimiques et pesticides.

DECHETTERIE DE BARJAC

Quartier Saint Martin - Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30

Nous comptons sur votre civisme !

Jacques ALLIO, délégué

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Tél. : 04.66.24.50.70 –

Email : syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr

Le syndicat regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLÓS,**ARDECHE** : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS.**L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable.**

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants pour chaque commune.

Délégués titulaires :

BARJAC CHAULET Edouard, THIRIET Hervé, BESSAS GINESTE Pierre, CHEYREZY Sylvie, **LABASTIDE DE VIRAC** MARRON Jacques, BERNARD Gérard, **SALAVAS** SERRE Yves, WOLFF Jean Pierre, **ISSIRAC** RIEU José, MORAND Franck, **LE GARN** PRADIER Gérard, MARCON Pierre, **MONTCLUS** BAKALEM Daniel, **BLANCHER** Gérard, **ORGNAC L'AVEN** UGHETTO René, DUCROS Maurice, **ST BRES** CHABROL Guy, CHARPENTIER Jean Pierre, **ST PRIVAT DE CHAMPCLÓS** RAOUX Bernard, BAYLE Guy, **ST SAUVEUR DE CRUZIERES** CHAMPETIER Christophe, ROMAN Bénédicts, **VAGNAS** BUISSON Christian, BESSON Robert,

Le bureau exécutif est composé ainsi : UN

PRESIDENT : Mr SERRE Yves (Délégué de Salavas),

UN 1ER VICE-PRESIDENT : Mr CHAULET Edouard

(Maire de Barjac), UN 2ème VICE-PRESIDENT : Mr

Ressources en eau - Ressources propres

Nature	Localisation	Désignation	Prélèvement 2007 [m ³]	Prélèvement 2008 [m ³]
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement du captage du Bœuf	161 349	151 820
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement des Pouzaras	152 697	150 130
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	MONTCLUS	Prélèvement du Baumes	40 411	37 650
Total des prélèvements [m³]			354 457	339 610

Importations d'eau

Exportateur	Importé en 2007 [m ³]	Importé en 2008 [m ³]	Total des ressources [m ³]	2007	2008
SESA (PONT DE VEYRIERES)	210 378	213 400	Total général	565 127	553 010

Soit un total produit de 553 010 m³ dont 424 766 m³ ont été consommés par les abonnés, la différence des M3 entre la production et la consommation s'explique par l'eau utilisée pour nettoyer les réservoirs, les bâches, et surtout par les fuites d'eau non localisées.

Le rendement net du réseau est de 76,80 %, ce qui est plutôt bon dans un milieu rural où le linéaire des canalisations est important par rapport au nombre d'abonnés.

La consommation 2008 pour la commune de Barjac est de 126 950 m³ soit 29,88 % de la consommation totale du Syndicat AEP.

Mise en conformité des périmètres de protections des ressources en eau potable :

La Loi sur l'eau oblige les collectivités locales à mettre en conformité les périmètres de protection de leurs ressources en eau potable. Cette procédure est

UGUETTO René (Maire d'Ornac l'Aven).

Le secrétariat assuré par Mlle ROUYEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi Jeudi de 9h00 à 12h00.

Le nouveau bureau du Syndicat au château de Barjac (3^{ème} étage).**Descriptif général du réseau**

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de canalisations d'adduction et de distribution desservant les bourgs, hameaux et habitats isolés de 12 communes (300 Km de canalisations). Le syndicat distribue l'eau à 3 579 abonnés dont 987 sur la commune de Barjac et dessert 5 300 habitants.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er janvier 1995. La durée du contrat est de 15 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2009.

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service :

longue et coûteuse pour la collectivité, études préalables, études d'un hydrogéologue agréé, dossier de déclaration d'utilité publique (DUP), Enquête Publique, Arrêté préfectoral de DUP, Réalisation des travaux.

Etat d'avancement pour notre syndicat :

Puits de Pouzaras (commune de Salavas) : L'arrêté préfectoral DUP a été pris, l'Avant Projet des travaux est fini et une consultation des entreprises va être réalisée. A l'automne 2009, les travaux devraient commencer.

Source du bœuf (commune de Salavas) : Le projet d'arrêté préfectoral a été fait, l'enquête publique va être réalisée.

Source des baumes (commune de Montclus) : le dossier DUP va être réalisé.

Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation résultant de la vente de l'eau

Gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs

Gestion des abonnés accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client

Mise en service des branchements**Entretien de l'ensemble des ouvrages**

Renouvellement des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télésurveillance

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages :

Renouvellement de la voirie, des accessoires hydrauliques (vanne, ventouse, etc), des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil.

Mode de gestion du Syndicat au 01 janvier 2010 :

Un audit est en cours de réalisation, il a pour but d'éclairer les élus sur le choix du prochain mode de gestion du Syndicat. Il va permettre d'évaluer et de comparer les conséquences du choix.

Deux possibilités sont étudiées :

La gestion directe en régie : les élus gèrent directement le service, (gestion du service et des abonnés, mise en service, entretien et renouvellement...)

La délégation : Renouvellement d'un contrat d'affermage avec une société exploitante (mode de gestion actuel).

potable s'élève à :

	2007	2008
Pour la collectivité	465 860 €	435 181 €

Etat de la dette

	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} janvier 2009
Syndicat AEP		
Encours	708 319	626 136
Annuités	119 269	119 269

Investissements :

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. Cette année, 270 000 euros TTC de travaux ont été réalisés sur les communes du Syndicat.

Ces travaux sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SUITE)

Travaux réalisés en 2008 sur la Commune de Barjac :

Renforcement du réseau Hameau de Chabriac Total HT 51 417 Euros

Participation de la commune 17 996 euros HT - du Conseil Général 17 996 euros HT.

Travaux programmés en 2009

Renforcement du réseau Le Mas du Terme d'un montant H.T. de 78 000 Euros - Communes de Barjac et de St Privat de Champclos -

Renforcement du réseau Mas de Vignon, du Bas et de la Chapelle, 2ème Tranche : 138 000 Euros H.T

Renforcement du réseau Mas de Grézan : 80 000 euros H.T.

Extension de la Montée de Rieu 19 800 euros H.T.

Un bureau d'étude, maître d'œuvre, effectue les

études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable du Syndicat.

Branchements au réseau d'eau potable 90 branchements ont été mis en service cette année par le syndicat dont 19 sur Barjac.

PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2008

En 2008, le prix de l'eau au M3 pour une consommation annuelle de 120 M3 a été de 2,41 Euros HT et 2,54 Euros TTC.

La tarification d'eau est binôme : elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

PARTIE FIXE

Abonnement annuel au service de l'eau

Syndicat AEP.....	61,00
SAUR.....	30,07
Total H.T.....	91,07
TVA 5,5%.....	5,01
Total TTC.....	96,08

PARTIE VARIABLE

Prix au M3	
Syndicat AEP.....	0,56
SAUR.....	0,82
AGENCE DE L'EAU.....	0,27
Total H.T.....	1,65
TVA 5,5%.....	0,09
Total TTC.....	1,74

Le prix de l'eau (la part du syndicat AEP) n'augmentera pas en 2009

ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CEZE

Par des professeurs, tous diplômés d'état, l'école dispense une formation musicale de très haut niveau à 270 élèves. Les cours sont donnés sur 5 antennes, réparties au mieux, dans un souci de proximité sur le territoire géographique des communes adhérentes au Syndicat mixte d'enseignement musical du Haut-Gard. L'antenne de BARJAC compte à elle seule, une cinquantaine d'élèves instrumentistes et une vingtaine d'élèves fréquentent le solfège, chant et l'éveil musical. Cette année l'école a emménagé dans un nouveau local, mis à sa disposition par la mairie au troisième étage du château, une belle, claire et grande salle de musique traitée acoustiquement comme un véritable auditorium. Ce formidable lieu de travail est utilisé à temps complet pratiquement tous les jours de la semaine pour le travail instrumental et les cours d'ensemble. Seuls les cours de batterie, quelques cours de solfège du mercredi et l'éveil musical des tous petits (4 à 6 ans) ont été conservés dans une salle de l'ancienne mairie. Tous les vendredi soir, de 19 h 30 à 20 h 30, les élèves des différentes antennes ayant trois années de formation instrumentale, peuvent se retrouver à l'orchestre des débutants pour apprendre à jouer ensemble sous la direction d'un chef. Ce cours d'ensemble, unique à l'école Sol en Cèze doit permettre aux élèves qui le souhaiteraient de rejoindre très rapidement des groupes musicaux de tous genres (classiques, jazz, peña, etc) et

surtout les harmonies de nos villages qui ont besoin de relève. Cette année l'école de musique Sol en Cèze, avec ses élèves et ses professeurs, sera parmi les partenaires régionaux de TOTAL FESTUM 2009 mis en place par La Région Languedoc Roussillon ; rencontre des cultures Catalanes et Occitanes autour du feu de la Saint Jean (20 et 21 juin) : concerts, balètis, danse, musique de rue, contes, poésie en occitan et ateliers de fabrication d'instruments en céramique et en roseau. Fête populaire (manifestations gratuites). L'audition de printemps des élèves aura lieu cette année à Barjac le Samedi 28 Mars à 20 h 30 à la salle des Fêtes du château. Au cours de cette soirée musicale gratuite, parents et amis pourront constater le progrès des élèves... Enfin, cette année encore, « Le Printemps des Bois » sera à Barjac le samedi 11 Avril avec LA HORDE, ses hautbois languedociens et ses tambourins, tout un programme de musiques traditionnelles, avec animations de rues et en fin de journée concert gratuit en plein air offert par la mairie. Merci à la Mairie pour son aide financière et logistique sans laquelle nous ne pourrions exister. Merci à nos professeurs pour leur dévouement et leur grande patience. Pour tous renseignements concernant le fonctionnement de l'antenne de Barjac, les horaires, les inscriptions, s'adresser au secrétariat de la mairie.

René GUELIN, Délégué

UNE CONVENTION POUR LA CRECHE «LES CULOTTES COURTES» DE MEJANNES-LE-CLAP

Après un premier partenariat de 3 ans avec la Commune de Méjannes le Clap, le Conseil Municipal a été favorable pour signer une nouvelle convention annuelle, permettant notamment, la fréquentation de la crèche « les Culottes Courtes » par des enfants barjacois en bénéficiant de tarifs préférentiels. Cette convention définit une participation financière de la Commune selon la durée de fréquentation de chaque enfant soit pour 2008 : 1 200 €uros. 2 enfants barjacois ont été concernés. En fin d'année, une dotation supplémentaire de 30 €uros a été octroyée pour participer à l'achat du cadeau collectif de Noël. Renseignement au : 04.66.24.59.75

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RUISSEAUX



Etablissement public créé en 1990, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze (AB Cèze) associe le Conseil Général du Gard et 62 communes du bassin versant de la

Cèze pour répondre à l'objectif commun et primordial de la gestion de la ressource en eau tant superficielle que souterraine. Yvan VERDIER en est le Président.

Les représentants pour BARJAC sont : Edouard CHAULET et Jean-Luc PRAUX

OBJET DU SYNDICAT

Le Syndicat a principalement pour objet la gestion de la ressource en eau superficielle et souterraine à l'échelle du bassin versant de la Cèze.

En clair, il agit en faveur :

- de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux,
- d'une gestion quantitative durable de la ressource,
- de la prévention des risques naturels et de la protection contre les inondations.

Pour permettre une bonne prise en compte de l'échelle locale, les communes adhérentes sont regroupées en six secteurs géographiques.

LE CONTRAT DE RIVIERE

Le Contrat de rivière est destiné à promouvoir une gestion globale, concertée et équilibrée du bassin versant.

Pour ce qui est du bassin versant de la Cèze, ses grandes orientations sont :

- optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau,
- améliorer la qualité des cours d'eau et des eaux captées pour l'AEP,
- restaurer et préserver les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques,
- prévenir et protéger contre le risque inondation.

Il rassemble donc toutes les actions des différents maîtres d'ouvrages du bassin versant qui répondent à ces objectifs dans un programme pluriannuel.

Il permet également de contractualiser les financements des partenaires sur 5 ans.

Le Contrat est validé et suivi par le Comité de rivière qui rassemble élus, acteurs socioéconomiques et services de l'État.

Décembre 2007 : Validation du dossier sommaire de candidature par le Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée.

En cours : En attente de l'arrêté préfectoral de constitution du Comité de rivière

2009 : Élaboration et validation du dossier définitif par le Comité de rivière

Fin 2009 : Présentation du dossier définitif au Comité d'agrément

2010-2015 : Mise en oeuvre des actions et suivi par le Comité de rivière

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BOISEMENTS DE BERGES

Afin d'assurer une meilleure gestion globale des écoulements et de valoriser le patrimoine naturel, un plan de gestion des boisements de berge a été élaboré pour une période de 5 ans. Établi en fonction des enjeux hydrauliques et écologiques, il prévoit la restauration de plus de 200 km de cours d'eau et l'entretien de plus de 350 km. Tout au long de l'année, l'équipe verte du Syndicat Mixte AB Cèze composée de 5 agents assure la mise en œuvre du plan de gestion et intervient pour gérer les situations d'urgence, comme suite aux crues de cet automne.

Abattage et débroussaillage sélectifs, retrait des embâcles (obstacles aux écoulements), confortement d'ouvrages, entretien des sites fréquentés, ramassage des déchets... 90 km de cours d'eau ont bénéficié du savoir-faire de l'équipe verte en 2008.

En complément, des entreprises privées assurent la restauration d'un linéaire de 35 km sur la Cèze entre Montclus et les cascades du Sautadet, l'Alauzène et les valats de Couze, Rébéguet et Vébron.

Jusqu'à fin 2011 : Réalisation des actions inscrites au plan de gestion

CRUES CEVENOLES SUR L'AMONT DU BASSIN VERSANT



Avec des précipitations localisées de l'ordre de 400 mm en 24 h, les épisodes cévenols des 22 octobre et 2 novembre 2008 ont engendré des dégâts importants (Cèze, Luech, Homol, Ganière, Auzonnet).

En terme de gestion des cours d'eau, la quantité d'arbres arrachés sur un linéaire conséquent a nécessité un programme spécifique d'intervention d'urgence. A ce jour (début novembre) un diagnostic et un montage financier sont en cours.

SIVU DE DFCI CEZE-ARDECHE

Syndicat Intercommunal de défense de Forêt contre l'Incendie :

Le SIVU de DFCI est composé de l'ensemble des communes du Canton de BARJAC SOIT : Méjannes le Clap , RIVIERES, ROCHEGUDE , THARAUX , St Jean de Maruéjols, St Privat de Champclos et BARJAC.

Ce syndicat, comme son nom l'indique, a pour vocation de créer, d'entretenir et gérer les infrastructures de défense de la forêt contre l'incendie (pistes, citernes, pare-feux, signalisations...) selon un plan de massif. Ce syndicat existe depuis 1991, et a effectué de nombreux travaux sous conduite de l'ONF. Des possibilités d'innovation, de créativité pour entretenir, gérer et sauvegarder la forêt existent et doivent être développées.

Suite aux élections municipales de mars, un nouveau bureau a été installé : Sylvian BELIN délégué de BARJAC est élu à l'unanimité



pour occuper le poste de Président succédant à Edouard CHAÛLET Président depuis la création.

CENTRE DE SECOURS

L'année 2008 a connu malheureusement ses lots d'événements dramatiques. Les sapeurs pompiers de Barjac ont su répondre aux sollicitations toujours plus grandissantes avec abnégation, compétence et professionnalisme. Avec un effectif constant de 37 sapeurs pompiers, nous avons réalisé environ 650 interventions sur notre secteur de 1^{er} appel et participé activement aux renforts extérieurs sur des communes du Gard et de l'Ardèche. Cette année le centre de secours a organisé une journée « portes ouvertes » avec une démonstration de savoir faire. Celle-ci nous a été bénéfique, car à l'issue, nous avons eu quelques demandes dont certaines se sont concrétisées.

L'objectif du centre de secours est d'atteindre à moyen terme un effectif de 55 sapeurs pompiers. Si vous êtes intéressés pour mettre à profit vos compétences au service de nos concitoyens, n'hésitez plus, venez nous rejoindre. Pour cela prenez contact avec le centre de secours au 04.66.60.27.27

L'année 2008 a été aussi une année importante, car le traitement de l'alerte unique basé à l'état major à Nîmes a pris du service et tous les appels 18 et 112 y aboutissent.

A ce sujet permettez moi de vous rappeler l'importance d'une demande de secours : indiquez clairement, votre nom, votre

numéro de téléphone, l'adresse précise avec le lieu dit, la nature de l'intervention, le nombre de blessés et répondez aux questions posées par les secours. Attendre avant de raccrocher.

Le chef de centre
Major Philippe MARTIN





BULLETIN CLIMATIQUE 2008 DU MOULIN DE LA CANABADE

Fourniture des données : Pierre Clément - Statistiques et rédaction : Guy Sarrazin

Pluviométrie :

Les résultats des 12 mois 2008 figurent ci-dessous ainsi que la moyenne constatée sur 75 ans (1934 à 2008) pour la hauteur de pluie et sur 26 ans (1983 à 2008) pour les jours de pluie et les quantités par jour de pluie :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4	2008
mm de pluie 2008	149	35	47	114	189	70	85	58	113	213	165	171	230	373	255	549	1407
mm de pluie (moy. 75 ans)	72	57	68	72	85	60	36	64	121	130	101	85	197	218	221	316	952
Ecart en %	106%	-39%	-31%	57%	122%	17%	136%	-10%	-7%	63%	63%	101%	17%	71%	15%	73%	48%
Jours de pluie 2008	11	3	6	9	11	7	5	7	4	10	10	7	20	27	16	27	90
Jours de pluie (moy. 26 ans)	5,6	4,2	4,2	6,8	7,4	5,5	3,8	4,7	5,8	8,0	6,8	6,2	14	20	14	21,0	69,0
Ecart en %	97%	-29%	43%	32%	49%	28%	30%	49%	-31%	26%	46%	12%	43%	37%	12%	28%	30%
mm/jour de pluie 2008	13,5	11,7	7,8	12,7	17,2	10,0	16,9	8,2	28,3	21,3	16,5	24,4	11,5	13,8	15,9	20,3	15,6
mm/j. de pluie (moy. 26 a)	14,1	11,3	9,7	12,5	11,6	10,3	10,1	14,7	23,4	18,2	16,0	11,9	11,9	11,6	17,0	15,6	14,0
Ecart en %	-4%	3%	-20%	1%	48%	-3%	67%	-44%	21%	17%	3%	105%	-3%	19%	-6%	30%	12%

Commentaires pluviométrie : (l'année 2008 a été intégrée dans l'échantillon qui est maintenant de 75ans)

Année 2008 :

Une année particulièrement pluvieuse (1407 mm) et en totale opposition avec l'année précédente 2007 (588mm). En effet, 2008 se classe 3ème sur 75 par ordre décroissant alors que 2007 se classe 3ème sur 75 par ordre croissant. Les 2 années se trouvent donc proches des 2 valeurs extrêmes de l'échantillon : 2002 avec 1570 mm et 1989 avec 484 mm. L'année 2008 est également une année de pluviométrie très régulière, tous les trimestres sont excédentaires par rapport aux valeurs moyennes trimestrielles de l'échantillon. Ceci ne s'est produit que 4 fois en 75 ans (1941, 1951, 1988, 2008). L'excédent se trouve également sur les jours de pluie (90 en 2008 pour une moyenne de 69 soit + 30%) et les hauteurs d'eau par jour de pluie (15,6mm en 2008 pour une moyenne de 14mm).

Moyennes mensuelles des T° mini	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	juil	Aout	Sept	Octo	Nov	Déce
moyenne des mini 2008	1,2	0,5	1,3	5,1	9,9	12,8	13,9	12,8	8,5	6,9	2,2	-1,7
Moyenne des moy. mini sur 25 ans	-2,3	-1,8	0,6	3,4	7,4	10,4	12,5	12,4	9,3	6,9	1,7	-1,2
T° mini des moy. mini sur 25 ans	-6,5	-5,1	-0,9	0,5	4,1	7,8	9,1	9,2	5,4	3,8	-2,9	-5,8
T° maxi des moy. mini sur 25 ans	2,1	2,3	4,8	6,7	11,5	13,5	14,7	15,2	12,8	9,6	4,8	3,0

2/ Moyennes mensuelles des températures maxi : Les moyennes des maxi 2008 sont proches des valeurs extrêmes de l'échantillon en janvier, février et décembre et proches des valeurs moyennes de l'échantillon pour les autres mois. Pas de records battus !

Moyennes mensuelles des T° maxi	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	juil	Aout	Sept	Octo	Nov	Déce
moyenne des maxi 2008	12,8	15,7	16,3	20,2	25,5	29,5	31,9	31,1	26,5	21,3	15,4	12,6
Moyenne des moy. maxi sur 25 ans	10,6	13,2	17,5	20,4	25,7	30,0	33,7	32,9	27,2	20,9	14,5	10,8
T° mini des moy. maxi sur 25 ans	7,0	7,7	13,8	16,0	21,7	27,7	26,5	28,7	24,1	12,4	11,9	7,1
T° maxi des moy. maxi sur 25 ans	13,0	16,4	22,9	25,5	27,4	31,6	36,5	35,8	31,4	24,1	18,6	12,7

3/ Evolution des températures annuelles moyennes :

La valeur moyenne 2008 est de 13,85° alors que celle de l'échantillon de 25 ans est de 13,21°. La valeur moyenne « 10 ans glissant » est de 13,3. Si la tendance issue des valeurs moyennes n'est pas significative (R² proche de 0), la tendance 10 ans glissants confirme ce que l'on savait déjà ...

Conclusions : Une année 2008 très arrosée, qui fait suite à une année très sèche et qui met fin à 4 années consécutives de hauteurs de pluie inférieures à la moyenne de l'échantillon (75 ans). Les températures sont globalement supérieures à la moyenne de l'échantillon (25 ans).

ATTENTION AMBROISIE

Son pollen est dangereux. Sachez la reconnaître et éliminez-la. C'est une obligation (arrêté préfectoral du 10/12/2007)

LA PLANTE :



Elle est de la même famille que le tournesol.
Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

LES FLEURS :



Petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges (70 cm en moyenne). Comme pour le maïs, les fleurs mâles et femelles d'une même plante sont séparées.

LA FEUILLE :



Large, mince, très découpée, elle est du même vert sur chaque face qui distingue la plante de l'armoise

LA TIGE :



Dressée, d'une hauteur de 30 à 120 cm. Elle est souvent rougeâtre et velue.

COMMISSION DES BOIS

Lors de la mise en place des commissions, Edouard CHAULET, Maire et Conseiller Général de Barjac, m'a désigné responsable de celle des bois. Très honoré de cette confiance qui m'est accordée je l'en remercie. Pour m'épauler dans cette mission, un autre élu pour qui les bois et les chemins D.F.C.I ne sont pas étrangers, puisqu'il a été de nombreuses années pompier volontaire, est Christian DIVOL. Des discussions préalables, philosophiques, portant sur les orientations et la gestion des bois, m'ont poussé à accepter ce poste. Il nous est apparu important, au nom de la transparence, d'associer des personnes extérieures. Un travail scrupuleux a été accompli jusqu'à présent. Globalement une appréciation positive en résulte. En ayant une autre approche, nous éviterons les incidents, les levées de boucliers qui ont surgi pendant les derniers travaux de débroussaillage. Je ne juge pas les fondements ni la forme, mais simplement, cette incompréhension m'oblige à en tirer les enseignements nécessaires. Pour y arriver, la meilleure façon est, à mon sens, de vous soumettre les divers projets et d'en forcer l'analyse dans les phases préliminaires ; que ce soient de l'affouage, du débroussaillage, de la réfection et recalibrage de pistes D.F.C.I, d'aménagements divers, de l'entretien du parcours de santé et des plantations, de la sélection des tiges, de l'élagage... Cette commission doit connaître les processus, les différentes étapes d'un financement de travaux lié aux normes figées et imposées pour obtenir un maximum de subventions, développer les relations et les appuis techniques avec le maître d'œuvre (O.N.F), vérifier le déroulement des opérations, intervenir énergiquement si des anomalies sont constatées, s'assurer que les cahiers des charges sont respectés et évidemment rendre compte à la population. Quant aux utilisateurs que nous sommes, dans nos disciplines

respectives, je parle ici des randonneurs, marcheurs, coureurs à pied, vététistes, passionnés d'équitation, motards, quads, archéologues, historiens, chasseurs souvent traités à tort d'égoïstes voire d'intégristes, nous devons accepter l'exercice de toutes ces activités. Pour notre qualité de vie et la sienne, la FORET doit être considérée comme un lieu de partage, de rencontre, de découverte et de tolérance. Pendant des actions de chasse, il peut arriver que des chasseurs se retrouvent face à des randonneurs ou vététistes désorientés, avec lesquels le plaisir de converser doit être privilégié. Etre en l'occurrence des surveillants, des poteaux indicateurs, et c'est très bien ainsi. Le respect des personnes, des loisirs et du territoire doit prévaloir. Le mépris, les exactions, l'atteinte à l'intégrité méritent d'être dénoncés. C'est pour défendre ces valeurs fondamentales et contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine fragile que nous travaillerons ensemble dans cette commission. Le croisement de nos compétences, de nos motivations et de nos sensibilités favorisa la gestion rationnelle de cet espace ludique. Sans oublier le remarquable support instructif et pédagogique qu'il représente pour l'éducation nationale. La biodiversité, la faune, la flore, les essences y sont étudiées. Dans cette époque où les ordinateurs et les images virtuelles ont tendance à prendre le dessus sur les promenades, forçons le contact et l'éveil de nos enfants envers la nature. La FORET ne nous appartient pas. C'est elle qui nous fait réagir, réfléchir. Nous sommes des intervenants de passage et également des gardiens. Nous œuvrerons pour la livrer aux générations futures sans trop de dommages.

SOYONS VIGILANTS, ELLE NOUS LE RENDRA BIEN.

Sylvian BELIN, Responsable de la commission des bois.

ECOLE PUBLIQUE

SITE INTERNET : ecolepubliquebarjac.fr

Cette année fut placée sous le signe du changement : une ouverture de poste nous a permis d'avoir une 5^{ème} classe ainsi qu'une nouvelle collègue.

Grâce à cela l'année s'est écoulée dans les meilleures conditions avec, comme d'habitude, beaucoup de projets permettant d'allier plaisir et apprentissage !

Une démarche collective au niveau du village, en vue de la protection de l'environnement a permis d'orienter plusieurs activités ou prestations offertes aux 2 écoles de la commune, en complément des projets pédagogiques propres à chaque classe :

■ le choix du livre des élèves de CM2 : un bel ouvrage de YANN ARTHUS BERTRAND, auteur et photographe très connu pour son engagement dans cette bataille.

Des ateliers pédagogiques en projet : comme celui sur l'apiculture racontée par un producteur de miel bio ou celui des chauves souris «désinsectiseurs naturels»...

Dans le domaine de la prévention «santé»,

outre la qualité des repas proposés aux enfants par la cuisine municipale, nous avons organisé la distribution d'un fruit frais bio à tous les enfants de l'école publique, une fois par semaine. L'école «Saint Laurent» a déjà anticipé sur ce sujet, depuis quelques temps.

Cette mesure a pour objectif d'éduquer les enfants aux intérêts gustatifs et nutritionnels de cette classe d'aliments très souvent écartée des habitudes alimentaires. Le fruit ne doit pas remplacer le petit déjeuner mais doit seulement le

compléter avec son apport de fibres de vitamines et minéraux, d'eau et de glucose. Il remplace avantageusement les viennoiseries, biscuits, chocolats, très concentrés en calories qui génèrent par un excès de graisses et de sucre, un manque d'appétit pour un vrai repas de midi et au global, un taux calorique important sur la journée.

Notre tâche est grande, mais l'éducation citoyenne des enfants est une priorité pour la protection des générations futures.

Aline GUYONNAUD



De gauche à droite :
Carole GILLES,
Isabelle TETU,
Marie Pierre BRUSSELLE,
Pauline COMTE,
Melissa BLANKENDAAL
et Olga BOFILL.



L'école compte pour la rentrée scolaire 2008-2009 un effectif total de 125 enfants répartis ainsi :



Les maternelles :

25 enfants avec Olga BOFILL (TPS MS) et 31 enfants avec Carole GILLES et Pauline COMTE (PS GS). 3 personnes apportent leur aide en tant qu'ATSEM aux maitresses de maternelle, Marie Claire AYMARD, Delphine GAGNE et Amandine BERTOLDO.



Classes élémentaires

20 élèves avec Melissa BLANKENDAAL (CP), directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction, le jeudi toute la journée et Pauline COMTE qui la remplace.



2 Assistants de Vie Scolaire : Fabien ABRIC et Véronique MACHINAL interviennent tous les jours dans les classes.

Pour les enfants en difficulté scolaire (RASED), Marie Laure SOUCAILLE, Maître G, (difficulté comportementale) et un Maître E (difficulté de l'apprentissage) rencontrent 1 fois par semaine les enfants.

SPITTAELS Sophie intervient tous les jours dans les classes et 2 après midi dans les tâches diverses et administratives.

Nadège DUVOID intervient tous les jours dans les classes.

Fabrice REBOUL assure la garderie à l'école avec Delphine et Amandine et le sport pour les CE/CM.



27 élèves avec Marie Pierre BRUSSELLE (CE1-CM1) et 22 élèves avec Isabelle TETU (CE2 CM2).

PROJETS REALISES ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

Visite des Châteaux de la Loire

Du lundi 9 au vendredi 13 juin 2008, les 25 enfants de la classe de CM, accompagnés de 3 parents et de « leur institutrice » Marie Pierre Brusselle, ont réalisé un magnifique voyage au coeur des châteaux de la Loire. Sous un soleil radieux, une équipe formidable et un beau programme sur le patrimoine historique les attendaient, visite des châteaux de Chambord, de

Chenonceau et du Clos Lucé, participation à plusieurs ateliers, découverte de la faune et la flore et découverte sensorielle de la forêt, taille de pierre de tuffeau.

Théâtre à l'Espérou

Les 15 enfants du CP, accompagnés de leur institutrice Blankendaal Mélissa et d'un adulte, sont partis une semaine du 28 avril au 02 mai à l'Espérou en classe de

découverte sur le thème du théâtre. Ils ont été accueillis chaleureusement par Guy, le directeur du centre pleine nature. Ce chalet très sympathique géré par la FALEP est situé dans le petit village de l'Espérou, au pied du mont Aigoual, au milieu du parc régional des Cévennes. De nombreuses activités étaient au programme : Théâtre tous les jours avec un intervenant Pierre Chareyre (agréé par la DRAC).



PROJETS REALISES ANNEE SCOLAIRE 2007/2008 (SUITE)

Les enfants ont eu la joie de jouer la pièce de théâtre « Le Colibri » au cinéma Regain de Barjac.

Cycle Poney à Méjannes le Clap

Les enfants, de la classe de Carole GILLES, accompagnés par quelques parents ont

participé à un stage d'équitation de 6 séances (l'après-midi) au Poney Club à Méjannes le Clap dans le cadre du domaine : « Agir dans le monde et s'exprimer avec son corps ». Ce stage très apprécié des enfants leur a permis d'aborder divers apprentissages (le

langage, l'activité physique...). Un grand merci aux Municipalités de Barjac, Bessas et St Privat de Champclos, à l'APE de l'école, au Comité d'Expansion de Barjac et au Conseil Général du Gard pour leur participation financière qui a permis de réaliser ces magnifiques projets.



Théâtre à l'Esperou



Cycle Poney à Méjannes le Clap

SORTIES ET DECOUVERTE

UN PEU D'HISTOIRE ...

CENTRE ANCIEN : visite du centre ancien de Barjac, guidé par Laurent Delauzun archiviste municipal. Ce parcours historique a eu pour but notamment de sensibiliser les élèves au patrimoine local et leur faire connaître certains détails de l'histoire de leur village qu'ils ignoraient. C'est ainsi qu'ils ont pu observer quelques restes des remparts de 1379 et l'emplacement des anciennes portes de la ville. Ils ont pu découvrir des sculptures insérées dans les murs de certaines maisons, l'emplacement de l'ancien four à pain et l'unique fontaine existante au XVII^e siècle. Les enfants la

classe de Jannick Bedel ont découvert aussi des échoppes, traces du passé commerçant de Barjac.

LE PONT DU GARD : Les CE1-CE2 de la classe de Jannick BEDEL ont découvert le site du Pont du Gard. 1ère étape, la visite du musée où ils ont répondu à un questionnaire sur l'utilisation de l'eau à l'époque Romaine (étude de la fontaine, du réseau d'alimentation d'eau d'une habitation et des thermes). 2ème étape, la traversée du Pont du Gard où ils ont pu observer et dessiner le pont, la canalisation de l'aqueduc.

3ème étape, la visite de la ludothèque où ils ont répondu aux énigmes sur les différents

thèmes : la vie des romains, l'étude des traces du passé, apprivoiser l'eau et la nature autour du pont du gard. Pour terminer cette magnifique journée, ils ont réalisé une petite ballade dans « mémoires de garrigue » à la découverte des cultures de notre région.

PREHISTORAMA de ROUSSON :

Pour clore l'étude de la Préhistoire, les enfants de la classe de Jannick BEDEL (CE1-CE2) ont visité le préhistorama de Rousson. Un guide a assuré la visite active du musée puis les élèves ont participé à plusieurs ateliers pédagogiques : ils se sont initiés aux techniques préhistoriques et en



Centre ancien



Pont du Gard

PROJETS RECONDUITS

ECOLE ET CINEMA : parrainage par la mairie de Barjac - Projection de 3 films pour le Cycle II et III. Les institutrices visionnent et choisissent les films de l'année. En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...

RECONDUCTION DES PROJETS JARDINAGES

Les enfants du cycle III ont continué le jardin bio « sans produit chimique »... Les enfants de maternelles ont participé pour la 2^{ème} fois au concours des écoles fleuries et ont obtenu le prix du meilleur « Repiquage ».

CHORALE DEPARTEMENTALE :

Le vendredi 23 mai 2008, les enfants de CM ont chanté « du Jazz » à Nîmes... Les élèves ont été préparés pendant l'année scolaire par leur institutrice, Marie Pierre Brusselle, pour cette représentation exceptionnelle. Cette chorale départementale, dirigée par M. Guy Cellier, conseiller pédagogique

en Education musicale, regroupait plus de 1000 élèves des écoles primaires du Gard. Cette année, le répertoire était constitué de huit chants autour du thème "Jazz à l'école" dont des chants de Lionel Hampton, Dave Brubeck, Claude Nougaro. Le concert était accompagné par un orchestre professionnel de jazz qui nous a fait partagé quelques standards...



SORTIES ET DECOUVERTE (SUITE)

ont découvert la complexité et la richesse. Tous les enfants ont été captivés par les vitrines contenant des moulages d'hommes ayant vécu au temps de la Préhistoire.

UN PEU D'ART...

EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART : dans le cadre du projet « un toit, une œuvre », les enfants de maternelle de la classe d'Olga Bofill sont allés visiter l'exposition d'œuvres

d'art contemporain au Martinet. Pendant la visite de l'exposition, les enfants ont participé par groupe à plusieurs ateliers. Les ateliers interactifs ont permis aux enfants de se concentrer et d'apprécier les œuvres exposées.

CHEZ ANSELM KIEFER : L'équipe enseignante a répondu très favorablement à l'invitation lancée par Anselm Kiefer, l'artiste peintre. Après un accueil des plus chaleureux, la visite guidée des ateliers

pouvait alors commencer. Une belle journée qui ne laissa personne indifférent (les grands comme les petits) et un grand merci à M. et Mme Kiefer qui nous ont offert ce moment unique et également à tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée reste inoubliable.

THEATRE LE CRATERE A ALES

Mélissa Blankendaal a amené les élèves de CP au théâtre « Le Cratère » à Ales. Ils ont pu assister à la représentation de la pièce



SORTIES ET DECOUVERTE (SUITE)

« Celui qui a vu », mise en scène par Christelle Mélen, à partir d'un montage de textes de Sylvain Levey tirés de son ouvrage « le journal de la middle-class occidentale ».

Cette pièce de théâtre est « un gros plan sur les enfants et la société d'aujourd'hui ».

Cette rencontre avec l'art et la découverte d'un vrai théâtre ne fut « que du bonheur » pour les enfants.

LES ENFANTS EXPOSENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BARJAC

Après une visite de l'ensemble de l'exposition d'Anselm Kiefer, les CM ont réalisé leurs propres œuvres à partir d'éléments naturels, feuilles mortes, graines d'aliments, bois, argile selon les techniques pratiquées par l'artiste.

Les œuvres réalisées par les enfants ont été exposées en mars 2008, non pas au Grand Palais, mais à la Bibliothèque Municipale de Barjac.

LES ENFANTS CHANTENT BRUNO RUIZ :

Les enfants de CE et CM, sous la directive de Marie Pierre Brusselle, ont chanté avec Bruno RUIZ qui donnait un concert à la salle des fêtes du château.

EXPOSITION DE DANIELE SCHILLING-JENNY

Les enfants de CM sur invitation de la commission culturelle municipale ont visité l'exposition de Danièle Schilling-Jenny.

ET L'ENVIRONNEMENT...

AU BORD DE LA CEZE : Les 16 CP accompagnés de leur institutrice MéliSSa BLANKENDAAL, ont passé l'après midi au bord de la Cèze au pont noyé de Rochegude. Stéphane Jouve, animateur de Familles Rurales leur a fait découvrir la faune et la flore ainsi que le cycle de l'eau. Il a sensibilisé les enfants aux bruits de la nature et aux bruits faits par l'homme. Les enfants ont observé l'environnement naturel, découvert les différents types de roches et les micro-organismes se trouvant au bord de la Cèze. Le trésor de la promenade fut « les bois rongés par les castors que les enfants ont ramenés dans la classe ».

LA SERRE : Afin de préparer le concours des écoles fleuries, les enfants de PS et MS se sont rendus à St Jean de Maruéjols chez le pépiniériste CHANTE. Dans la grande serre, les enfants ont pu semer une grande variété de graines de fleurs et légumes. Ces semences issues de l'Agriculture Biologique ont été gagnées par la classe, l'année dernière au concours des écoles fleuries. Sous l'œil attentif de leur maîtresse, Olga Bofill, chaque enfant s'est vu remettre par Héléne CHANTE une plaque de semis avec 1 graine et un pot. Après cette opération minutieuse, un arrosage s'avérait indispensable. Chaque pousse sera transplantée par les enfants dans un godet et finira par être repiquée en motte dans le jardin de l'école.

A leur départ, Héléne a offert à tous les enfants « une pensée », qu'ils ont eu le plaisir de planter dans le jardin de l'école. Apprendre en jardinant, c'est bien plus amusant.

UN PEU D'ECHANGE ...

ECOLE DE FONTS SUR LUSSAN : Les enfants de maternelles de Carole Gilles sont allés à Fons sur Lussan dans la classe de Géraldine Reboul. Au programme : activités, discussions, jeux, pour finir autour d'un magnifique buffet de gâteaux et biscuits.

ACTION D'EDUCATION ROUTIERE : Grâce au soutien de la commune de Barjac, la piste de LA PREVENTION ROUTIERE animée par des délégués bénévoles, a fonctionné dans le département cette année, elle est passée à l'École. Cette action d'éducation routière répond à l'attente des enseignants, des parents et des élus. Elle est une pièce importante dans la lutte contre l'insécurité routière. Les délégués bénévoles ont donc passé une journée à l'école avec les élèves et enseignantes.

Quant aux grands, les CE et CM, pour eux c'était un peu plus dur, après diverses épreuves à vélo où ils devaient effectuer plusieurs parcours sans mettre le pied à terre (toute une notion d'équilibre) ils ont eu un questionnaire écrit sur le comportement à avoir afin de ne pas se mettre en danger.



Au bord de la Cèze



La Serre

SORTIES ET DECOUVERTE (SUITE)

DEFI SCIENCE : Dans le cadre d'une rencontre inter école, les enfants des classes de CP CE1 et CE2 de l'Ecole Publique se sont rendus à St Florent sur Auzonnet. Plusieurs ateliers leur étaient proposés suite au travail effectué tout au long de l'année sur le thème « le monde des vivants » étudié à travers l'élevage de cochon d'Inde, les plantations dans le jardin de l'école, la croissance et l'alimentation de l'enfant. Les enfants ont passé la journée à l'école St Florent sur Auzonnet pour réaliser ce défi science inter classe autour des nombreux ateliers de sciences. Le midi, ils ont partagé un pique nique avec les autres élèves et ils sont rentrés le soir chez eux avec un pot de semis. Une journée riche en expérience pour ces élèves !!!

MANIFESTATIONS

DEVOIR DE MEMOIRE : Après avoir travaillé en classe avec les enseignantes sur la guerre mondiale, les enfants ont participé aux cérémonies du 8 mai 2008 et du 11 novembre 2008

FETE DE LA MUSIQUE

Les enfants de CE et CM accompagnés de leurs institutrices Jannick BEDEL et Marie Pierre Brusselle et de parents, se sont rendus à la maison de retraite St Laurent de



Défi Science

Barjac. Ils ont chanté plusieurs chants, (Amstrong, Petit Bonhomme et Nouvelle Route) devant les personnes âgées. Puis ce sont les personnes résidentes qui ont chanté devant les enfants, un merveilleux échange entre petits et grands. L'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter.

MARCHE DE NOEL : les enfants avec leurs enseignantes ont réalisé des décorations, des friandises, des petits cadeaux, emballés et présentés avec un soin particulier. Tous ces cadeaux ont été exposés à la vente dans la salle de gymnastique. Un vif succès remporté par cette 4ème édition du marché de Noël à l'école.

FETE DE L'ECOLE

Un beau spectacle de fin d'année, organisé par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, fut donné par les enfants. Dans

leurs costumes flamboyants confectionnés par les parents, les enfants ont réalisé plusieurs danses sur différentes musiques à travers le temps et le monde.

L'ARBRE DE NOEL a clôturé l'année 2008,

Ouf le Père Noël a pu venir avant les vacances dans les classes. Les enfants ont chanté Noël sous le regard émerveillé de leurs parents...

AUTRES

Musique et chorale : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

Correspondance avec une classe d'Afrique
Lecture : Intervenant bénévole pour la lecture d'histoires aux maternelles.

Informatique : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

Anglais : cours pour les cycles II et III (GS à CM2)

Etude surveillée : de 16 h 45 à 17 h 30: Elle fonctionne depuis janvier 2006 avec des parents bénévoles. Les enfants rentrent chez eux les devoirs terminés ou bien avancés.

PROJETS EN COURS ANNEE SCOLAIRE 2008/2009

Tous les projets sont accompagnés d'un programme pédagogique mis au point par les enseignantes. Les classes de GS-CP-CE-CM poursuivront le projet « Ecole et Cinéma » sous le parrainage de la Mairie de BARJAC (réalisation de 3 films en fonction des âges).

Classes de Maternelle

Reconduction du projet « jardinage » avec la participation au concours des écoles fleuries. Reconduction du projet en art plastique « un toit une œuvre ». Les

enfants de maternelle d'Oliga Boffil participe pour la 3^{ème} année à ce beau projet « un toit, une œuvre », projet organisé par la Communauté de Communes "Vivre en Cévennes". La Communauté de Communes loue des œuvres d'art, les enseignants choisissent 3 œuvres d'art (une par trimestre). Ces œuvres sont amenées dans les classes, un travail est fait avec les élèves. A la fin de l'année, une exposition de production des élèves se fait. Visite d'une exposition d'œuvres d'art à St Jean de Valériole. Echange avec d'autres écoles, activités, écrits... Visite de la bambouseraie à

Anduze, vu les nombreux projets réalisés en 2007/2008 la visite n'a pas pu se faire, elle se fera au printemps 2009. Visite d'une ferme pédagogique.

Classe CP

Classe de découverte à Aujac sur le thème du moyen âge. Théâtre dans le cadre de l'OCCE. Correspondance avec le Sénégal et une classe de CE2 / CM1 de la Courmeure

Classes CE et CM

Classe de découverte de l'environnement marin à Agde. Le projet dans une ferme

bio n'a pu aboutir, il se fera normalement en 2010 ! Chorale. Participation à la chorale départementale à Nîmes. Participation à la fête de la musique. Reconduction du projet « jardinage » avec la participation au concours des écoles fleuries. Documentaire sur l'environnement : Jean Paul JAUD (réalisateur des films « quatre saisons et journaliste à Canal +) doit revenir à l'école dans les classes de CE et CM pour tourner la suite de « nos enfants nous accuseront ». Ce second documentaire traitera des problèmes environnementaux. Sport - Activité Rollers à la Lisette

La vie est toujours intense à l'école publique comme en témoignent l'ensemble de ce qui a été réalisé en 2008 et les projets à venir.

A L'ECOLE PRIVEE SAINT-LAURENT

L' école Saint-Laurent au fil de l'année

Carnaval de l'école février 2008

Carnaval à l'école le jour du Mardi-Gras avec déguisements, jeux, concours de masques, après-midi récréatif et goûter dans la cour.



Farandole de tous les enfants costumés dans la cour de l'école

Roger Payen à l'école Mai 2008 est venu reparler aux élèves du CM de la résistance et de sa détention à la prison de la Santé ; Il est venu aussi apporter comme il l'avait promis un croquis réalisé dans sa cellule à un des élèves qui le lui avait demandé lors de la visite de son exposition de juin 2006.



Roger Payen et Jacqueline Talouarn dans la classe des CM

Kermesse de l'école



Les fleurs et les insectes du jardin (petits de maternelle)

Une formidable mobilisation des parents. Un spectacle haut en couleur avec un très nombreux public de parents et d'amis de l'école venu applaudir les enfants.

Les numéros, toujours renouvelés d'une année sur l'autre, étaient très variés, pleins de fraîcheur et de poésie, de galeté et d'humour avec de jolis costumes réalisés par les mamans.



Les pirates : (moyens de maternelle)

Sous la direction de François-Xavier Nonnenmacher, les CE et CM ont admirablement bien interprétés « Lili » ou bien encore « Ecoute dans le vent. »

Au cours de cette même soirée a eu lieu la traditionnelle remise des prix aux CM2 avec un superbe livre traitant de l'environnement offert par les élus des différentes communes, Edouard Chalet et Aline Guyonnaud pour Barjac. Le dimanche, sous les arbres de l'école, la messe champêtre préparée par les enfants de l'école venus entourer pour la dernière fois le Père Saint-Pierre était chargée d'émotion. Avec en fond musical « la Messe Sévillane », un beau patchwork de dessins d'enfants représentant ses loisirs favoris : boules, taureaux, foot... lui a été offert à l'issue de la cérémonie.

Sortie au préhistorama de Rousson juin 2008

La classe de CM dans un atelier gravure



Des élèves concentrés sur leurs réalisations

Sortie à la Bamboueraie d'Anduze CE et CP juin 2008

Petit train à vapeur des Cévennes



Journée très chaude pour cette visite

Petit déjeuner équilibré pendant la semaine du goût

Chacun apporte son bol et doit choisir tout les aliments constituant un petit déjeuner équilibré



Après ce copieux repas, quelle forme pour se mettre au travail !

Classe de découverte octobre 2008

« Aimer, comprendre et protéger notre planète » tel était l'intitulé du projet de la classe de découverte des élèves du CM1-CM2.



Les enfants autour d'un bassin

Un séjour sur la Côte d'Azur qui avait pour but de sensibiliser ces jeunes enfants au respect des règles écologiques, à la

protection des mers et des océans et des espèces qui y vivent. A travers la visite du village des tortues de Gonfaron, le musée océanographique de Monaco, Marineland, la verrerie de Biot, mais aussi la visite de la parfumerie Fragonard de Grasse ou du village de Saint Paul de Vence, le séjour a été riche en découvertes et la prise de conscience que l'avenir de la planète est l'affaire de tous a été bien réelle.

Travail en partenariat avec Familles Rurales

Une sensibilisation à l'environnement est menée par chaque classe plus particulièrement autour du thème de l'eau avec des sorties sur le terrain. A l'aide des intervenants de Familles Rurales, ont lieu ponctuellement des activités sur le cycle et le parcours de l'eau pour les plus jeunes, des activités permettant la découverte de la faune et de la flore aquatiques de nos cours ruisseaux et rivières. D'autres interventions portent pour les plus grands sur une sensibilisation du traitement des eaux usées et la découverte par les enfants du fonctionnement du système d'épuration avec un questionnement sur l'importance de l'eau dans la vie de tous les jours et un travail de responsabilisation sur la consommation d'eau.



L'intervenante dans la classe de CE
(fabrication d'un filtre pour épurer de l'eau saleté)



La construction en miniature du parcours de la goutte d'eau, avec la classe de CP-Grande-Section

Expo Miro

« A la découverte d'un peintre pour chaque période » : projet arts visuels de l'année en lien avec des ateliers d'expression corporelle. Vie, œuvres, chaque classe est invitée à travailler à partir de documents et reproductions. Une exposition rassemble tous les élèves de l'école à la fin de chaque période, chaque classe présentant ses productions aux autres, les plus grands mettant en situation à travers l'expression du geste un ressenti de sensations et d'émotion à partir d'œuvres choisies.



Les élèves de grande-section présentant leurs productions (peinture à la manière de Miro sur pierres plates)



Expression corporelle avec un groupe de CM
à partir de ce que leur inspirait une œuvre de Miro.

Ateliers de Noël et marché de Noël

Cette année, dès le mois de novembre, de nombreux ateliers ont été mis en place en collaboration avec les parents chacun apportant son savoir-faire.

C'est ainsi qu'avec la complicité de Katia Lollivrel, les plus grands ont pu s'initier à l'art floral notamment en créant de superbes centres de tables.

D'autres ont pu découvrir le travail du chocolat à travers la confection de pralinés et d'orangettes grâce à l'aimable intervention de Jean -Pierre De Villiers qui, tout jeune, fit ses premiers apprentissages dans la chocolaterie au côté du célèbre Gaston Lenôtre.

De délicieux petits gâteaux secs, sablés, croquants, etc, ont été confectionnés par une équipe de mamans. Enfin, d'autres



Katia Lollivrel aidant les CM
à composer un centre de table



Chacun a eu le droit de tremper son doigt
dans le chocolat !

mamans très habiles de leurs doigts ont réalisé de très belles décorations avec des végétaux et matériaux divers ramassés par les enfants au gré de leurs promenades. Les plus jeunes enfants, avec l'aide de leurs enseignantes, ont préparé de jolis bricolages de Noël : bougeoirs, père-noël, couronnes, coeurs, etc. Ainsi, pour ce marché de Noël 2008, le stand de l'école bien fourni a connu un vif succès et les parents et passants sont venus nombreux y faire leurs achats.

Le père-Noël à l'école

Chaque année le Père-Noël arrive à l'école Saint-Laurent d'une manière toujours originale et imprévue

Cette fois les enfants sont partis à sa découverte dans la cour et l'ont retrouvé empêtré dans les voiles et les cordages d'un parachute à moitié enseveli sous une montagne de cadeaux, à la grande joie de tous.

Une arrivée tout à fait inattendue !



Repas de Noël

Un vrai régal pour les papilles !



Le repas de Noël préparé par la cuisine centrale a permis à la majorité des enfants de l'école et de leurs enseignantes de se retrouver dans une ambiance festive.

Repas, décoration des tables et de la salle, rien n'était laissé au hasard pour ce moment convivial qu'ont pu apprécier les élèves, le personnel et les enseignantes.

Spectacle de marionnettes et théâtre offert par la municipalité



Les maternelles ont pu apprécier un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie : « Dis moi raconte » dans la salle du cinéma. La magie opérant, tout ce petit monde est très vite rentré dans cet univers merveilleux des contes de Noël. Les élèves du primaire, quant à eux, ont assisté à un spectacle de théâtre et sont revenus enchantés

Spectacle de chants

Cette fin de trimestre s'est clôturée comme à l'accoutumé par un spectacle de chants de Noël préparés par les élèves de chaque classe et dont les plus grands étaient dirigés par François-Xavier Nonnenmacher. Les parents étaient venus nombreux applaudir leurs enfants et la soirée s'est clôturée par un apéritif dînatoire où tout le monde a pu se retrouver dans un climat chaleureux et convivial avant de se souhaiter de bonnes fêtes et de bonnes vacances.



Chant final : « allume une étoile » sous la direction de François Xavier Nonnenmacher

ENFANCE ET JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

Bien qu'installé provisoirement dans le restaurant scolaire, le centre de loisirs municipal offre un accueil dynamique aux enfants de 3 à 11 ans. L'équipe d'animatrices et son directeur, propose en effet, toute une série d'activités éducatives adaptées à chaque tranche d'âge. Cette année, les travaux manuels, les jeux et les sorties ont été nombreux et variés et plus particulièrement tournés vers l'écologie et la découverte de la nature. En plus de Delphine, Amandine, Sylvie et Marie-claire, encadrées par Fabrice, cet été, nous avons bénéficié du renfort efficace de Nadège et de Léa ainsi que celui de Laure et de Julie en stage BAFA. Jusqu'en juin 2009, c'est Mme Gaud LOYGUE, que nous accueillons les mercredis et pendant toutes les petites vacances scolaires pour son stage pratique de préparation du brevet «BPJEPS loisirs tous publics», option environnement. Qu'elles soient remerciées pour leur créativité... et pour leur implication dans les activités du centre aéré. Pendant les vacances, la réintégration des locaux de

l'école permet d'attendre plus confortablement la création d'un nouvel espace « jeunesse » sur le site. Une étude est en cours pour cela, de même que celle de la réhabilitation des locaux du bâtiment ancien. Un lien étroit réunit le centre de loisirs et la cuisine centrale... un même projet pédagogique d'apprentissage du goût, du «meilleur pour la santé», du respect du monde animal et végétal... Le repas de fin d'été a impliqué les enfants, les ados et les animateurs ; parents et élus ont répondu « présents » à l'invitation et ont apprécié ce moment convivial. La coordination des équipes de cuisiniers et d'animateurs a permis la réussite de cette journée à la fois festive et pédagogique. Du côté du foyer des jeunes, une fréquentation régulière des ados est le signe d'une bonne ambiance les mercredis et samedis après midi autour de FABRICE, l'animateur spécifique de cette tranche d'âge. Un billard et un baby foot sont venus s'ajouter à l'équipement déjà en place. Des cours, ouverts à tous, sont dispensés par un

professeur, le mercredi après midi. En fin d'après midi, une activité «aide aux devoirs» rend service aux jeunes collégiens. Le samedi, des sorties sont organisées une à deux fois par mois. En parallèle, nous souhaitons intégrer les jeunes le plus possible à la vie du village et c'est ainsi que leur présence et leur participation ont été appréciées par les barjacois lors du buffet d'inauguration du château. Une expérience encourageante à renouveler... C'est ainsi que les rencontres régulières entre les générations favorisent de meilleurs rapports citoyens et un plus grand respect mutuel. Dans nos projets, organiser quelques ateliers créatifs (théâtre, danse, arts plastiques..) pour permettre aux futurs adultes de s'exprimer et de s'épanouir ...

Cette année encore le Centre de Loisirs municipal a fonctionné les mercredis et pendant les vacances scolaires accueillant les enfants de Barjac et des communes voisines Vagnas, Bessas, la Bastide de Virac.

Durant cette année, l'équipe d'animation a mis en place un programme riche en émotions et découvertes pour les enfants, tout en privilégiant au maximum l'utilisation des structures présentes sur la commune Barjacoise. De nombreuses balades découvertes de notre patrimoine ; les dolmens du Parc des cèdres, le chemin des Rois, le Cornier, une récolte d'olives locales et leur pressage au moulin de Saint sauveur de Cruzières, les ruelles anciennes de Barjac ... les enfants ont pu apprécier la richesse de notre beau village. Mais aussi des séances au cinéma Regain, des activités sportives diverses au stade municipal, à la salle de judo, sur les cours de tennis, les enfants ont pu constater que leur village disposait d'une multitude de lieux permettant leur développement et leur épanouissement. N'oublions pas les nombreuses sorties de fin de mois et d'été, ludiques mais aussi pédagogiques : les enfants ont pu découvrir une ferme biologique à Vic le Fesq, cueillir châtaignes et champignons à Malon, visiter le nouvel

aquarium Marenostra de Montpellier, assister à des spectacles avec l'incontournable cirque Pinder à Avignon, au Cratère d'Alès, le Palais du Nougat à Montélimar, le village des automates à St Cannat, la découverte de la vie à la ferme et les métiers anciens au Vieux mas de Beaucaire, sans oublier des sorties plus sportives avec du patin à Alès, une sortie équestre à Méjannes le Clap, des parcours de motricité, le parcours de santé aux cèdres, des randonnées pédestres, des jeux d'opposition, un parcours aventure dans les arbres, de la spéléologie, et du mini quad. Et puis, les classiques du centre de loisirs, les activités manuelles toujours fort motivantes pour les enfants, avec la réalisation de fresques, de masques, de couronnes, de photophores, d'herbiers, des concours de dessins, etc. Mais aussi des activités ludiques comme des jeux musicaux, des grands jeux, des lotos sonores, et bien d'autres encore. Et enfin de la cuisine, préparation de gâteaux en rapport aux saisons, des beignets aux

pommes, des salades de fruits et point d'orgue en fin d'été, la confection et le service d'un repas Bio avec l'aide des Ados à l'attention de leurs parents et des élus municipaux. Le Centre de Loisirs a accueilli également les adolescents de 11 à 17 ans, les après-midi du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, au Foyer municipal des Jeunes (avenue Jean Tassy). Diverses activités et sorties leur ont été proposées : les classiques, foot en salle, piscine à St Paul 3 Châteaux, mer au Grau-Du-Roi, tir à l'arc, parcours accro branches) et des plus sportives à sensations, avec une mini descente des gorges de l'Ardèche, du Paint Ball à Barjac, du Karting à Grospièrres et du Quad avec Vacanisport. Les ados de Barjac ont assisté également durant le Festival Chansons de Paroles au concert de Moran et de Mon Côté Punk. Cette année encore, 15 jeunes ont pu s'adonner aux joies des sports d'hiver grâce au séjour d'une semaine à Méaudre dans le Vercors.



Centre de Loisirs Foyer des jeunes - Départ ski

ASSOCIATION LES ADOS DE BARJAC

Le Foyer des jeunes de Barjac dont l'encadrement est assuré par Fabrice est ouvert cette année les mercredis de 16 h 30 à 18 h 15, en partenariat avec l'association locale les « 3 B » qui propose une initiation au billard et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30. Les adolescents de Barjac et des communes voisines s'y retrouvent de plus en plus nombreux pour se divertir, se détendre, y faire des soirées, des repas communs, du sport, et aussi participer à différentes sorties (Bowling, Jorky Ball, sorties à Alès, à Montpellier, matchs de football à Nîmes et à Marseille, etc), ou, tout simplement, passer un bon moment ensemble.

De plus, Fabrice propose une aide aux devoirs pour les ados les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50 à la cantine scolaire.

2008 : année bien remplie mais aussi année riche en rencontres et émotions !

Nous avons bien sûr poursuivi notre démarche entamée depuis 2006 en incluant de plus en plus de denrées issues de l'agriculture biologique dans nos menus : Nous travaillons avec un abattoir de Lozère qui livre directement des viandes bio de très bonne qualité. Depuis le début de l'hiver, c'est un grossiste d'Alès qui lui aussi a intégré cette filière. Nous profitons des livraisons régulières d'un fournisseur en produits bio, basé dans l'Hérault, pour toute l'épicerie, la volaille et les fruits d'hiver. Les boulangers barjacois nous réservent toujours leur fournée de pain bio, chacun à leur tour. Nos voisins ardéchois nous approvisionnent en produits laitiers et les légumes frais viennent toujours de Belvezet !

L'action éducative se poursuit bien sûr pendant le temps du repas, avec en particulier la présence chaque jour d'un animateur municipal renforçant ainsi l'équipe de cuisine.

La configuration de la cuisine et de la salle de restaurant scolaire permet un échange quotidien entre les enfants et les cuisinier(e)s sur la composition des plats et l'origine des denrées, la manière de les préparer... Le goût, les odeurs voilà déjà 2 sens bien en éveil chez les élèves dès le milieu de la matinée !!!!

La traditionnelle semaine du goût en octobre a insisté cette année plus particulièrement sur les céréales et les fruits secs : quelques pistes de recettes nouvelles à réintroduire pour l'avenir.

Le velouté de céleri rave aux noisettes (pour les gourmands, voir la recette ci jointe !), les croquettes de viande aux flocons d'avoine, la tajine aux fruits secs, le travers de porc au miel.

Mais BARJAC, c'est aussi l'accueil du Congrès Départemental de la FCPE et de l'Assemblée Générale de l'Association « Un plus Bio », associations qui d'une part soutiennent et approuvent notre démarche pédagogique et sociale.

Dès la rentrée, les émotions furent fortes

lorsque nous avons enfin découvert, tous ensemble (petits et grands barjacois) le fruit du travail de Jean-Paul JAUD et de son équipe, avec la projection en avant première du film tourné à Barjac : « Nos Enfants Nous Accuseront », sur l'écran du cinéma.

L'admirable résultat artistique, d'une expérience inoubliable vécue par les enfants et tous les partenaires, qui expose entre autres, notre prise de conscience des dangers des polluants chimiques dans l'alimentation... et le début d'un long cheminement au sein du village...

Depuis novembre, date de sa sortie nationale, nous sommes très sollicités par des élus de nombreuses communes mais aussi des parents d'élèves, des membres d'associations, qui nous demandent des conseils, des débats, des renseignements ou une rencontre... « notre cuisine ferait elle des envieux ? », serait-on devenu un « modèle ? ».

Un classeur complet de messages d'encouragements, de sympathie de tous les coins de France nous fait chaud au cœur. Venez le consulter ! il est disponible à l'accueil du secrétariat à la mairie.

La tâche n'est pas forcément facile mais très encourageante pour toute l'équipe : il faut nous améliorer encore et surtout ne pas « vivre sur nos lauriers ! »....

Au niveau des locaux, les établissements TOGNETTY d'AUBENAS ont assuré le chantier d'isolation acoustique du



Rénovation restaurant scolaire

restaurant scolaire qui bénéficie depuis la rentrée de panneaux de mousse spécialement étudiée pour atténuer les sons aigus. L'efficacité de ce travail est apprécié par l'ensemble des adultes qui interviennent pendant le temps du repas, et les enfants bénéficient eux aussi de cet environnement plus propice aux plaisirs gustatifs et au partage convivial pendant un moment plus calme...

Un gros travail administratif, a été effectué dès le printemps : les services vétérinaires nous ont sollicités pour la constitution d'un dossier descriptif de l'organisation de notre cuisine afin de nous réattribuer un numéro d'agrément. Cela a été demandé au niveau européen, à toutes les cuisines qui livrent des repas ou des denrées alimentaires à l'extérieur. Nous remercions ici tout le personnel administratif et de cuisine pour cette lourde tâche, menée à bien dans les délais imposés.

Le personnel attaché à la cuisine, a cette année encore, assuré les prestations avec un souci permanent d'amélioration de la qualité. Il a été rejoint par plusieurs stagiaires intéressés par le travail spécifique de notre établissement : Romain Tomas et Marjory Tassy élèves en 1^{er} année de BTS diététique. Nous remercions particulièrement cette dernière pour le support éducatif qu'elle nous a laissé, sous forme d'affiche expliquant aux enfants l'équilibre alimentaire et les différents groupes d'aliments.

Lisa Nouvellet élève à la maison familiale et rurale de Villeneuve de Berg a effectué elle aussi un très bon stage parmi nous. Nous la remercions pour l'intérêt qu'elle a su apporter à son travail.

Valérie Champiaux et Stéphane Enimi sont venus renforcer l'équipe pendant les congés de maladie du personnel titulaire, nous avons pu constater leur efficacité respective.

Nous profitons aussi pour remercier BERNADETTE qui s'affaire avec nos tout petits et les entoure de sa patience et ELISE

qui arrive ponctuellement avec son sourire et son dynamisme en renfort à la « légumerie » !!! Une retraite bien animée pour toutes les deux avec un contact précieux tant avec les enfants qu'avec nos équipes !

Depuis le mois de mars, c'est une nouvelle équipe d'élus : Monique FERRAT, Nadège BARBOSA, Laure ESNEE, Sylvian BELIN, Jean IPSILANTI qui remplacent les bons conseils et l'efficacité de René GUELIN à mes côtés, sans oublier Edouard CHAULET qui régulièrement passe à la cuisine, goûte un plat, donne son avis, fait laver les mains aux enfants ou découvrir les ingrédients d'un nouveau plat...

Pour 2009, nous avons prévu l'organisation d'une 2^e journée portes ouvertes qui permet à tous les parents d'élèves « curieux » ou aux nouveaux de rencontrer l'équipe et de visiter les locaux. Nous aimerions surtout favoriser un grand



Les cuisiniers et les bénévoles lors du repas des aînés

moment de convivialité entre tous les partenaires de cette belle aventure, dictée par le devoir que nous avons tous, d'assurer « la santé dans l'assiette » de nos

convives avec le respect de nos générations futures grâce à un environnement un peu plus protégé des pollutions les plus faciles à maîtriser ...

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc. C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7 Euros. Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	7 856,72 €	13 795,68€
Prix du repas	2.85 €	
Ressources comprises entre	7.537,20 €	13 521,27€
Prix du repas	2.70 €	

Un dossier est à remplir à la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler
au 04 66 24 50 09

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE ! IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36.

ALINE GUYONNAUD

RECETTE POUR UN VELOUTE DE CELERI RAVE AUX NOISETTES

Pour 6 personnes - Ingrédients :

750 g de céleri rave

1 gousse d'ail

1 bouillon cube

1,5 l d'eau

10 cl de crème fraîche

1 c. à soupe de tamari

½ citron

50 g de noisettes

Sel, Poivre

Laver puis découper le céleri en petits dés sans l'éplucher.

Torréfier les noisettes au four pendant 5 minutes, puis les concasser, les réserver.

Plonger le céleri dans 1,5 litres d'eau froide, bouillon, ail, tamari, jus et zeste de citron, porter à ébullition et cuire 20 minutes à feu doux.

Crémer et rectifier l'assaisonnement.

Mélanger les noisettes au velouté avant de servir chaud.

LE FILM "Nos Enfants Nous Accuseront" NENA

S'il fallait être téméraire pour se lancer dans ce projet, les 120.000 entrées enregistrées à ce jour mettent du baume au cœur au réalisateur du film « Nos enfants nous accuseront » qui s'avère être un réel succès. Preuve que les questions d'environnement intéressent fondamentalement les français. Déjà plus de 2 millions d'internautes ont visionné la bande annonce, et ce uniquement sur le site officiel du film. Les Barjacois aussi sont plébiscités de toute part. Ils sont admirés, remerciés, respectés et cités en exemple.



Le film sera encore en s a l l e jusqu'en juin 2009 et sera a u s s i disponible en Belgique, Suisse, (au) L u x e m - b o u r g , au

Canada, en Espagne, en Roumanie et au Japon où le film a été sélectionné pour le festival du film français à Tokyo. Il pourra également être vu à la télévision en Israël et en Pologne. « Nos Enfants Nous accuseront » fait aussi partie de la sélection du festival de Berlin. Les séances de débats à l'issue des projections sont riches en échanges et en solutions apportées. Le film a retenu le soutien du Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire Jean-Louis Borloo ainsi que celui de Nicolas Hulot qui ambitionne de faire une projection du film au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. En partenariat avec Jean-Paul Jaud, réalisateur, et l'association J'Eco.org, le WWF France a aussi lancé la première campagne d'envergure nationale de promotion des produits issus de l'agriculture biologique en milieu scolaire. L'édition 2009 portera sur les écoles primaires et 2010 se concentrera sur

l'alimentation dans les collèges et lycées. C'est ainsi que le 18 juin prochain, parents d'élèves et élèves de la France entière écriront à leur mairie ou s'y rendront en délégation afin de demander solennellement que le bio-rentre dans les cantines scolaires. Le film sortira en DVD et sera diffusé sur Canal + à la rentrée 2009. Fort du succès de ce film, Jean-Paul Jaud ne souhaite pas s'arrêter là et prépare dès à présent une suite du film, toujours tournée à Barjac, avec un démarrage prévu en juin 2009 et une sortie au plus tôt fin 2010.

Ils (les acteurs du film : enfants - élus - cuisiniers - parents...) sont intervenus dans les débats après la projection du film.

NOVEMBRE

3	Le Pont du GARD	Gard
4	Paris	Seine
14	Enghien les Bains	Val d'oise
15	Redon	Ille et Villaine
16	Paris	Seine
20	Milhaut	Aveyron
24	Guingamp	Côtes d'Armor
24	St Brieuc	Côtes d'Armor
29	Uzès	Gard
28	Alès	Gard
30	Carpentras	Vaucluse

DECEMBRE

1	FAUCON	Vaucluse
	Vaison la Romaine	Vaucluse
2	Montpellier	Hérault
3	Salon de Provence	Bouches du Rhône
4	Sommières	Gard
5	St Rémy de Provence	Bouches du Rhône
8	Nyons	Drôme
10	Avignon	Vaucluse
11	Aubenas	Ardèche
12	Barjac	Gard
12	Le Vigan	Gard
16	Ivry	Val de Marne
17	Orange	Vaucluse
17	Rosières	Ardèche
17	Les Mages	Gard
19	Les Fumades	Gard
20	Durfort	Gard

JANVIER

16	Buis les Baronniers	Drôme
22	Paris	Seine
29	Barjac	Gard

FEVRIER

5	Aigues Mortes	Gard
6	Achères	Yvelines
7	Paris	Seine
8	Mèze	Hérault
9	Pont St Esprit	Gard
13	Les Vans	Ardèche
14	Barjac	Gard
15	Beaulieu	Ardèche
19	Le Thor	Drôme
19	Les Vans	Ardèche
20	Corconne	Gard
21	Le Teil	Ardèche
26	St Marcel d'Ardèche	Ardèche
27	Lédignan	Gard
28	St Génies de Malgloires	Gard
28	St Julien des Rosiers	Gard

MARS

4	Pierrelatte	Drôme
9	Roanne	Loire
11	Courry	Gard
12	Quissac	Gard
13	Vergèze	Gard
13	Fons Outre Gardon	Gard
13	St Remèze	Gard
14	Lasalle	Gard
14	St Ambroix	Gard
16	Ruoms	Ardèche
17	Rousson	Gard
19	Valleraugue	Gard
21	Saumane	Gard

AVRIL

2	La Grand Combe	Gard
4	Bouc Bel Air	Bouches du Rhône
7	Fontvieille	Bouches du Rhône
10	Vallon pont d'Arc	Ardèche
17	Chamborigaud	Gard
26-27	Liège	Belgique

MAI

16	Vénéjan	Gard
23	Montpellier	Hérault
30	Lagorce	Ardèche

Barjac et ses poilus "Morts pour la France" en 1914-1918

Par Laurent Tolauzon, archiviste municipal

Après les animations proposées à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, j'ai commencé le classement et l'inventaire des archives communales concernant la période 1914-1918, pour laquelle je n'ai trouvé que peu de renseignements, notamment pour les 44 soldats dont les noms figurent sur le monument aux morts. J'en fis part à Edouard CHAULET qui me pria de pousser plus en avant mes recherches. A partir de cette volonté de s'intéresser à cette période charnière de l'histoire du 20^{ème} siècle, la Municipalité a proposé à l'occasion donc du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice, conférences, concert, expos et théâtre. Ce sont en tout plus de 600 personnes qui ont assisté à l'une ou l'autre de ces manifestations. Concernant les recherches sur ces soldats, ma tâche était ardue puisque plus de la moitié des victimes n'ont plus aujourd'hui de représentants (neveux, enfants, petit-enfants...) sur la commune et ses environs. Après donc un travail sur les registres d'Etat-civil de Barjac, et ceux des communes limitrophes, afin de reconstituer les familles, j'ai contacté des descendants directs ou collatéraux de ces soldats. Mon objectif était d'essayer de mettre un visage, une histoire, une vie derrière ces noms. J'ai été aidé en cela par nombre d'habitants de la commune, par les Archives Départementales du Gard (Série 1 R, fiches signalétiques individuelles) mais aussi par la « mise en ligne » Internet des journaux de marche des unités engagées dans cette Guerre (dont le bilan final fût si lourd avec 9 400 000 morts dont 1 400 000 Français et plus de 23 000 000 de blessés). Ces journaux m'ont permis de reconstituer les circonstances du décès pour certains d'entre eux. Le résultat de toutes ces investigations a donc fait l'objet d'une Exposition, à partir de laquelle je propose cet article qui se veut être le condensé de toutes les informations produites à cette occasion.



ARJAILLER
Paul Gustave
(1898-1918) est
né le lundi 3
octobre 1898 à
Cornillon,
dernier fils de
Frédéric
ARJAILLER

(1856-1916), et d'Eulalie Sophie MARTIN, fermiers à Roméjac. Célibataire, il commence son service militaire le 3 mai 1917 dans le 27^{ème} Bataillon de chasseurs à pieds, puis est transféré le 13 juillet 1918 dans le 120^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pieds (BCP). Il est intoxiqué par les Gaz le 1^{er} septembre 1918 au Canal du Nord (Oise) et décède des suites de cette intoxication le lundi 9 septembre 1918 à l'hôpital Annexe n° 103, situé au 45, rue d'Ulin (Paris 5^{ème}) (1). Il est enterré à Ivry/Seine, (carré militaire, carré 42, rang 44). Il n'a pas 20 ans. Son frère Augustin Frédéric fait aussi partie des victimes Barjacoises de 14-18.

Circonstances : Dans la nuit du 31 au 1^{er} septembre le 120^{ème} BCP relève le 121^{ème} dans la partie sud de Campagne (à mi chemin entre Compiègne et St Quentin). Toute cette journée du 1^{er} est marquée par un très violent bombardement ennemi du canal, pris d'enfilade par l'artillerie et les mitrailleuses ennemies » (Journal de Marche du 120^{ème} BCP, 26 N 835 013 site : memoiredeshommes).



ARJAILLER Augustin Frédéric (1887-1916) est né le dimanche 18 septembre 1887 à Alès, frère du précédent. Célibataire il est soldat au 3^{ème} régiment d'Infanterie Coloniale et meurt dans le naufrage du navire «la Provence II » le 26 février 1916.

Circonstances : Le 23 février 1916, Provence II quitte Toulon, son port d'attache pour les opérations dans la Méditerranée, avec à son bord un contingent de 2000 militaires dont un important détachement du 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale destiné au renfort des troupes, 400 hommes d'équipage et environ 200 chevaux et mulets de l'armée. Le 26 février 1916, au large du Cap de Matapan (Grèce) (38°58 de latitude Nord et 18°59 de longitude), Provence II est touchée à tribord par une torpille du sous-marin allemand UC 38 à 15 heures. L'ordre d'évacuer est donné et le Capitaine de Frégate Vesco conserve son sang-froid pour organiser l'évacuation. 17 minutes après son torpillage, Provence II coule. Les rescapés sont recueillis par le navire hôpital français Canada, le torpilleur français Fantassin, l'avisso britannique Marguerite et le torpilleur français Cavalier. Seuls 870 hommes ont survécu à ce naufrage (site : pages14-18.mesdiscussions.net).



BARRIAL Hippolyte Joseph (1881-1915) est né le dimanche 7 août 1881 à Mayres (canton de Thueyts), fils d'Hippolyte BARRIAL et de Marie PONTIER. Il se marie en 1914 à Barjac avec Eva Charlotte FIOLE (1893-1947), dont une fille unique, morte célibataire. Veuve, sa femme se remarie le 23 janvier 1920 à Barjac avec Alfred BOISSON, dont des descendants sur Barjac et Avéjan. Soldat 2e classe au 38^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, il meurt le lundi 4 octobre 1915 à Perthes-les-Hurlus (Marne). Hippolyte Joseph figure à la fois sur le monument aux morts de Barjac et sur celui de Mayres (07). (2)

Circonstances : « Dans la nuit du 3 au 4 octobre, le 38^{ème} R.I.C. bivouaque dans la zone comprise entre le boyau Meiningen à l'Ouest et le Boyau Blüchen à l'Est sans descendre au dessous du parallèle passant par la côte 3668 (commune des Perthes) » (Journal de Marche du 120^{ème} BCP, 26 N 866 016 site : memoiredeshommes). Le 38^{ème} est en charge de conserver ses positions. Ce jour là, 3 soldats blessés sont envoyés à l'arrière. Hippolyte fait-il partie de ceux-ci, ou est-il comptabilisé parmi les 2 soldats morts le lendemain ?



BASCLE Paul Louis (1895-1915) est né le mercredi 26 juin 1895 à Barjac, 5^{ème} d'une famille de 11 enfants et unique fils d'Eugène Martin BASCLE (1859-1944), facteur, et de Sophie Rosine ROUX (1868-1940).

Célibataire, il s'engage dans l'armée le 4 novembre 1913 au titre du 4^{ème} R.I.C. et décède dans ce même régiment comme soldat de 2^{ème} classe (à la compagnie des mitrailleuses) le 25 septembre 1915 à Massiges (Marne), pendant la seconde bataille de Champagne (1).

Circonstances : « *La Main de Massiges marquait la limite Est du front de Champagne. C'est sur cet obstacle que butèrent dès le 13 septembre 1914 les troupes de Corps Colonial de la IV^{ème} Armée, qui participait à la contre-offensive succédant à la première bataille de la Marne. Elle fit l'objet d'attaques incessantes, surtout au cours des années 1914 et 1915, mais malgré la bravoure des Marsouins elle ne fut jamais totalement investie. Son point culminant "le Mont TETU", que les allemands appelèrent "Kanonenberg", truffé de formidables défenses, sans cesse renforcées, ne fût définitivement pris que lors de la contre-offensive victorieuse de 1918. On peut voir sur le terrain la forme très particulière de cette colline et sur les parties non remises en culture les traces que laissèrent sur le sol les combats pour conquérir ou pour défendre qui s'y déroulèrent. De nombreux corps des disparus des deux camps y reposent pour toujours.* » (site : dictionnaire.sensagent.com/Massiges/fr/).



BLANC Paul Marie Joseph (1885-1918), né le lundi 2 novembre 1885 à Barjac, il s'agit du frère aîné du précédent. Avec ce second décès, la famille BLANC perd ses deux fils.

Étudiant Ecclésiastique, il fait son armée dans le 159^{ème} Régiment d'Infanterie de 1905 à 1907. A la mobilisation le 2 août 1914, il rejoint ce régiment où il est nommé sergent fourrier le 20 octobre 1914. Il est muté au 401^{ème} régiment d'infanterie le 9 janvier 1917 et meurt le samedi 30 mars 1918 au combat de Moreuil. (Somme) (1). Professeur au collège de l'immaculée Conception à Sommières, avant guerre, son éloge funèbre, prononcé le 20 juin de la même année, sera publiée sous forme de fascicule (coll. Privée).



CHABAUD Marius Louis (1887-1928) est né le mardi 24 mai 1887 à Saint-Etienne-de-Lugdarès, fils de Frédéric François CHABAUD (+1897 et originaire de Barjac) et de Rosalie MERLE (+ 1898). Il sera élevé par sa famille paternelle, suite au décès prématuré de ses parents et se marie après la guerre en 1920 à Barjac avec Juliette Augustine GIRAUD avec

qui il a une fille unique, dont descendance. Marius meurt le dimanche 25 mars 1928 à Marseille, de « suites de la guerre ». Déclaré « Mort pour la France », il figure à ce titre, sur le monument aux morts de Barjac.



BOUCHET Paul Charles Joseph (1882-1914) est né le lundi 11 septembre 1882 à Barjac, 4^{ème} enfant et fils aîné d'Etienne Joseph BOUCHET (1839-1915), facteur des postes, et de Marie Antoinette PRAT (1845-1932). Il fait son service militaire de novembre 1903 à septembre 1906 dans le 61^{ème} régiment d'infanterie puis est transféré dans l'armée de réserve, au 240^{ème} régiment d'infanterie. Il est mobilisé et arrive le 11 août sur Dieuze. Célibataire, il meurt le vendredi 29 octobre 1914 à Bethincourt (Meuse) (1).

CARREL Clément Ernest (1889-1915) est né le mercredi 6 novembre 1889 à Villefort, fils d'Odilon CARREL et d' Eulalie PANSIER. Il semble habiter Barjac à la mobilisation, où sa sœur Clémentine est mariée à Louis Alphonse BORIE, ce qui peut expliquer sa présence sur le monument aux morts de Barjac. Clément fait ses classes en 1910 dans le 1^{er} régiment de Hussards, puis est transféré en août 1911 à la 5^{ème} compagnie de cavalerie de remonte où il finit son service militaire en septembre 1912. Mobilisé dès le début du conflit, il arrive au corps le 3 août. Transféré ensuite comme Maître mineur à la 1^{re} compagnie du 15^{ème} escadron du train, il meurt le mercredi 1^{er} septembre 1915 à Réciocourt (Meuse) (1). Il est enterré à la nécropole nationale d'Esne-en-Argonne, (tombe individuelle) (2).

Circonstances : « *Carrel Clément, soldat 2^{ème} classe, tué par un éclat de bombe lancé par un taube à Réciocourt le 1^{er} septembre 1915 à 10 h du matin* » (Taube : avion monoplane à ailes et queue de pigeon) (Journal de Marche du 15^e escadron du train, 26 N 1340/D10 site : memoiredeshommes.com). Clément est le seul soldat décédé ce jour là.

CHABERT Victor Hyppolite (1870-1915) est né le samedi 4 juin 1870 à Barjac, 3^{ème} enfant et fils aîné de Louis CHABERT (1830-1900) et de Rose Denise WIGNON. Frère mariste à Saint-Paul-Trois-Châteaux, il fait ses classes dans le 42^{ème} Régiment d'Infanterie où il reste 3 ans de 1891 à 1894. Il passe soldat 1^{re} classe en octobre 1892. Après son armée, il enseigne dans les écoles libres de Gardanne, Sommières, Vintimille, Gène et Rome (à partir de septembre 1910) où vraisemblablement, il apprend qu'il est mobilisé dans 117^{ème} Régiment d'infanterie territoriale (4^{ème} compagnie) à compter du 13 octobre 1914. Il meurt d'une balle à la poitrine le jeudi 9 décembre 1915 au ravin de Souvaux, commune des Eparges (Meuse). Il obtint la médaille militaire à titre posthume le 21 mai 1919 (1) et est enterré à la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, tombe n°7462 (2).

CHABERT Henri Joseph Marie (1876-1916) est né le vendredi 20 octobre 1876 à Barjac, 6^{ème} enfant et frère cadet du précédent. Ajourné en 1897 pour défaut de taille (il mesure 1,51m), il fait toutefois son service militaire dans le 3^{ème} de ligne de novembre 1898 à septembre 1900. Il se marie ensuite avec Mélanie Suzanne Valentine CARRIERE, institutrice à Barjac, dont 3 enfants. Affecté au 117^{ème} régiment d'infanterie Territoriale, il est mobilisé dès le 4 août 1914, alors qu'il est depuis octobre 1908 instituteur communal de Barjac (Ecole publique des garçons). Passé au 58^{ème} régiment d'infanterie en avril 1915, il reste aux armées (c'est à dire au front) jusqu'en mars 1916. D'avril à mi-juin de la même année, il se retrouve à l'arrière du front, puis passe au 40^{ème} régiment d'infanterie. Caporal à la 6^{ème} compagnie, il meurt le mardi 1^{er} août 1916 dans les tranchées de la côte du poivre (commune de Louvemont entre Vacherauville et Douaumont, au nord de Verdun (Meuse)) d'après l'état des pertes du 40^{ème} RI du 3 août (1). Le journal de marche de ce régiment nous permet de penser qu'Henri fait partie des nombreuses victimes militaires tombées dans la journée du 2 août.

Circonstances : « Les 28, 29, 30 et 31 juillet, rien à signaler. Le 1^{er} août ; ordre d'alerte pour le 2 à 4 h du matin. Le 2 août : les troupes sont alertées. A 13 h Attaque réussie de 2 compagnies du 61^{ème} RI sur la tranchée Bismarck, 61 prisonniers capturés. Pas de pertes au début. Réaction violente de l'artillerie ennemie sur tout le secteur » (site : <http://40rigg.site.voila.fr/pdf/jmo>).

La salle des fêtes de Barjac (la cuisine centrale actuelle) inaugurée le 7 mai 1972 a porté le nom du Caporal Henri CHABERT. Il fut instituteur dans cette école de 1908 à 1914.

CLEMENT Gabriel Paul (1891-1918) est né le vendredi 13 mars 1891 à Barjac, 4^{ème} enfant d'Auguste Baptiste CLEMENT (1859-1919) et d'Alix Antoinette PRAT (1862-1916). Célibataire, il s'engage au 12^{ème} Régiment de chasseurs à cheval le 15 avril 1910 pour 4 ans. Réformé en juillet 1913 pour tuberculose génitale consécutive à la pratique du cheval, il n'est mobilisé qu'en octobre 1914 sur le front avec le 11^{ème} Régiment de Hussard. Après reclassement dans le service auxiliaire en mai 1915, il se retrouve « à l'intérieur » jusqu'à son décès, le 11 juillet 1918 à l'hospice civil de Gournay en Bray (Seine maritime) des suites de maladie. Il est fort probable qu'il ait passé la totalité de cette période en milieu hospitalier.

CHAMPETIER Emile Alphonse Félix (1890-1917) est né le jeudi 20 novembre 1890 à Barjac, fils aîné d'Ernest Alphonse CHAMPETIER (1856-) gendarme à cheval, marié en premières noces avec Rose Alexandrine VIGNAL (+1892). Son père, veuf se remarie avec Marie Louise DELEUZE dont descendance. Etudiant demeurant à Sabran (30), il est incorporé dans le 55^{ème} Régiment d'infanterie au titre d'engagement volontaire à compter du 19 octobre 1911. En décembre de la même année il est proposé pour intégrer le 10^{ème} régiment d'artillerie à pieds en raison de « troubles produits par l'équitation, point de côté douloureux ». Il rentre ensuite à l'école centrale des Arts et Manufactures. Sous-lieutenant au 116^{ème} régiment d'artillerie lourde et célibataire, Emile Alphonse Félix meurt le jeudi 12 avril 1917 à Bois de Beaumarais (Sud de Cracronne) au tout début de la bataille de L'Aisne, des suites de blessures (1).

Il figure à la fois sur le monument aux morts de Barjac et sur celui de Sabran où son père était gendarme au début de la guerre. Il est vraisemblablement enterré dans le cimetière de Barjac où il figure sur une tombe.



CLAUZON Paul Félix dit Aimé (1879-1914) est né le jeudi 9 octobre 1879 à Barjac, fils cadet d'Auguste CLAUZON (1848- après 1920) et d'Anastasie Félicie PAGES. Il s'engage pour 3 ans au 28^{ème} bataillon de chasseur à pieds en mars 1898 puis passe dès fin avril de la même année à la 25^{ème} section de commis et ouvriers. En juin 1899, il passe au 97^{ème} de ligne. Marié avec Méline Marie Louise FABREGOUL, ils ont ensemble trois fils, dont descendance. A la mobilisation le 3 août 1914 il passe au 117^{ème} régiment d'infanterie territoriale où il se retrouve en arrière du front, « à l'intérieur » jusqu'au 16 octobre de la même année. Ensuite, il rejoint le front où il meurt le 10 décembre de la même année (1). Paul est enterré à la nécropole nationale de Florent-en-Argonne (2).

Circonstances : « Le 9 décembre, le bataillon (c'est-à-dire le 2^{ème} bataillon détaché du 117^{ème} RIT) commence sa mission qui consiste à créer des tranchées en deuxième et troisième lignes dans les bois de la Gruerie (forêt d'Argonne) dans le secteur compris entre Fontaine-aux-Charmes, Fontaine-Madame, Saint Hubert... ».

Ce jour, un seul soldat est blessé : Paul CLAUZON par « blessure par balle en ricochet dans la partie interne de la cuisse droite » (Journal de Marche du 117^{ème} RIT, 26 N 797 012 site : memoiredeshommes). Il est évacué et meurt le lendemain à Florent (Marne) à l'ambulance XV, groupe 18 des suites de ces blessures (1).



CLEMENT Léopold Joseph François (1886-1916) est né le lundi 29 mars 1886 à Barjac, 3^{ème} fils d'Henri Louis CLEMENT (1845-1928) et d'Anna CARDINAL (-1881).

Il est incorporé au 26^{ème} bataillon de chasseurs à pieds le 5 décembre 1905, comme engagé volontaire et pour une période de 3 ans. Nommé caporal, il est ensuite transféré à la 4^{ème} compagnie de fusiliers de discipline. Il se rengage successivement en 1908, 1909, 1910 pour 3 ans et en 1913 pour 2 ans dans le 17^{ème} régiment d'infanterie. Il est nommé Sergent major en octobre 1913. Entre temps, il épouse Sophie Augustine JULLIAN, en 1912 à Barjac avec

qui, il a un fils unique, dont descendance sur Barjac. Léopold est le beau-frère de Clovis PAGES, aussi « Mort pour la France ».

Sur le front pendant toute la période qui précède son décès, il devient Adjudant au 217^{ème} régiment d'infanterie (réserve du 17^{ème} RI) et meurt le mardi 11 juillet 1916 au bois de Chénols (commune de Dun-sur-Meuse), pendant la bataille de Verdun (Meuse) et alors que l'on assistait pendant cette période à des échanges d'artillerie intenses. Il obtient la médaille militaire à titre posthume comme « sous-officier d'un rare mérite, plein d'allant et de sang froid et d'un courage absolu. Grièvement blessé le 11 juillet, mort en captivité des suites de ses blessures ». Léopold est enterré à la nécropole nationale de Douaumont, tombe 8419.



COSTE André Emile Alphonse (1889-1914) est né le vendredi 6 septembre 1889 à Barjac fils aîné d'André Baptiste COSTE (1859-1919) et de

Marie Célestine LAFFONT. Célibataire, il fait son service militaire d'octobre 1910 à octobre 1912 dans le 19^{ème} puis le 55^{ème} Régiment d'Artillerie où il a le grade de Maître ouvrier en fer. Dès la mobilisation le 2 août 1914, il se retrouve sur le front où il décède le mercredi 16 septembre 1914 lors du combat de Cumières (Meuse). André Emile Alphonse est cité à l'ordre du régiment pour « *très belle attitude au feu, a été tué à son poste de combat au cours d'un violent bombardement* » (1).



DIVOL Fernand Jean Félix est né le dimanche 31 octobre 1880 à Barjac, deuxième fils de Jules Adolphe Ludovic DIVOL (1850-1916) et de Cécile Marie Joséphine DURAND (1856-1932). Il fait ses classes au 6^{ème} bataillon de Chasseurs à Pied pendant 3 ans, jusqu'en 1904. Il part ensuite dès 1905 travailler dans les usines Michelin à Clermont-Ferrand puis se marie avec Pauline Marie JULIEN en 1907, dont descendance. Dès début août 1914, il est mobilisé puis en octobre de la même année passe dans le 27^{ème} bataillon de chasseurs à pieds. Brancardier, il meurt le lundi 19 avril

1915 enseveli dans un cratère de bombardement devant Silberlock (Alsace) (1).

Il reçoit la Croix de guerre avec étoile de bronze à titre posthume en 1920 comme « *Excellent chasseur, mortellement frappé le 19 avril 1915 au cours d'un très violent bombardement devant Silberlock* » (col privée). Son frère cadet Gaston fait aussi partie des victimes de 14-18.



DIVOL Gaston Louis Gustave (1891-1918) est né le dimanche 24 mai 1891 à Barjac, sixième et dernier enfant de Jules Adolphe Ludovic DIVOL (1850-1916) et de Cécile Marie Joséphine DURAND (1856-1932), frère du précédent. Incorporé en 1912 dans le 3^{ème} Régiment d'infanterie il y restera pendant toutes les hostilités comme soldat musicien et brancardier (dans la compagnie hors rang). Il meurt le mercredi 18 septembre 1918 à l'ambulance 3/68 de Pontardier (Aisne). Célibataire, il reçoit la Croix de

Guerre avec étoile de bronze avec la mention suivante : « *Sur le front depuis le début des hostilités a comme musicien brancardier toujours donné l'exemple du courage et de dévouement dans le transport des blessés, sous le feu de l'ennemi. Mortellement atteint le 14 septembre 1918 en accomplissant son devoir* » (1). Le transfert du corps et les obsèques de Gaston se sont déroulées à Barjac le lundi 27 mars 1922. A cette occasion, la mairie demande aux commerçants de Barjac de fermer leurs magasins au passage du cortège et à toutes les sociétés et associations de Barjac d'assister aux funérailles en corps ou par délégation, avec insignes et bannières... (coll. Privée).



DUFFES Marius Joseph (1886-1917) est né le jeudi 2 septembre 1886 à Barjac, 5^{ème} enfant d'Alphonse Léon DUFFES (-1926) et de Césarine Rose DURAND (1859-1945).

Il fait ses classes à la 15^{ème} section commis et ouvrier d'octobre 1907 à septembre 1909. Boulanger, il épouse en 1911 Irma Mélanie TRANCHESEC (1883-1977), avec qui il a eu deux enfants, dont descendance.

Mobilisé dès le 2 août 1914, il est transféré en mai 1916 au 62^{ème} bataillon de Chasseur (7^{ème} compagnie). Blessé une première fois à la tête le 7 novembre 1916 à St Pierre-Waast, il meurt le 30 octobre 1917 à l'hôpital d'évacuation 15^{ème} secteur de Montigny sur Vesle (Marne) des suites de blessures de guerre (1). Il est cité à l'ordre du bataillon avec mention : « *Blessé dans les combats de la Somme où il s'était distingué. A été tué à son poste de combat* » (coll privée) et obtient aussi la médaille militaire en 1921, à titre posthume.

Son corps est transféré et enterré au cimetière de Barjac « *le 1^{er} dimanche après Pâques de l'année 1922* » (Bulletin paroissial) dans le caveau DIVOL. Il s'agit du cousin des deux précédents frères DIVOL.



DUMAS Gustave Jules (1875-1914) est né le vendredi 12 novembre 1875 à Barjac, second enfant et unique fils de Jules César DUMAS (1831-1876) et d'Adélaïde ROURE. Il fait son année de 1896 à 1899 dans le 6^{ème} bataillon de chasseurs à pied puis se marie avec Cécile Eulalie DUMAS en 1904 à Beaulieu. Ce couple aura trois enfants, dont descendance sur Barjac. A la mobilisation, il se retrouve en arrière du front jusque fin septembre où il est transféré au 27^{ème} bataillon de chasseur puis en octobre au 24^{ème} bataillon de chasseur à pied (1). Il meurt le samedi 28 novembre 1914 à Ypres

(Belgique) peu après la première bataille du même nom qui fut par ailleurs un succès pour les français et les britanniques. Son corps ne sera pas jamais retrouvé.

ETIENNE Hippolyte (1888-1916) est né le mardi 13 novembre 1888 à Barjac, fils aîné d'une famille de 5, de Xavier Hippolyte ETIENNE (1867-1927), boucher, et de Victorine Joséphine DUBOIS (1868-1930). Célibataire, il fait son année de 1909 et 1911 dans le 55^{ème} régiment d'infanterie, basé à Pont-Saint-Espirit. A la mobilisation il rejoint son régiment (dans le 1^{er} bataillon, 3^{ème} compagnie) et meurt le 07 juin 1916 au château de Salvange (devenu hôpital de campagne), commune de Rarécourt (Meuse) des suites de blessures de guerre (1). Entre le 4 et le 5 de ce mois, le régiment compte 8 tués et 28 blessés tous dans la région d'Esne (côte 304) où ce régiment se trouve au début de ce mois. Parmi ces blessés se trouve très probablement Hippolyte qui est actuellement enterré à la Nécropole Nationale des Islettes, tombe 234 (2).

FLANDIN Pierre Edouard (1896-1917) est né le lundi 13 avril 1896 à Bollène, fils aîné de Gustave Marie Joseph FLANDIN (1864- ?), Docteur en médecine à Bollène puis à Saïgon et de Lucie Madeleine BRUNEAU (originaire de Barjac). Célibataire, il est incorporé pour ses classes en octobre 1915 au 2^{ème} régiment d'artillerie de montagne, puis au 2^{ème} groupe d'aviation en août 1916. Il rejoint le front en août 1917, comme soldat 1^{ère} classe, mitrailleur au 3^{ème} groupe de bombardement, escadrille 127 et meurt le lundi 15 octobre 1917 à Caisne (Oise) lors d'un vol de bombardement (il obtint la croix de guerre à titre posthume). Son décès est retranscrit le 4 mai 1918 sur les registres d'Etat-civil de Paris (1^{er} arr.). Il figure sur le monument aux morts de Barjac très certainement à la demande de sa grand-mère maternelle qui l'a en partie élevé à Barjac.

LABORIE Albert Félix Ernest (1896-1916) est né le dimanche 12 juillet 1896 à Barjac, dernier des trois enfants de Marc Joseph LABORIE et de Clémence Agathe MARTIN (-1901). Il est incorporé au 111^{ème} Régiment d'infanterie en avril 1915 et y fait ses classes jusqu'en décembre. Ensuite, il part au front en janvier 1916 et est muté au 41^{ème} régiment d'infanterie en mai 1916. Il disparaît le mardi 1^{er} août 1916 à Flirey (Meurthe et Moselle) (1).

Circonstances : 1^{er} août - *Nuit très calme jusqu'à 2 h 45. A cette heure l'ennemi déclenche un violent bombardement d'artillerie de campagne et d'artillerie de tranchée sur tout le front du secteur (de Flirey). Il fait exploser simultanément 5 mines, 2 à la pointe NE du Chapeau, 2 à droite et à gauche de la route d'Essey, une à l'extrémité du boyau Privat. Nos postes de guetteurs ont été complètement bouleversés et notre première ligne obstruée en plusieurs endroits. A 4 h le secteur avait repris son calme habituel. Nos pertes pendant cette action, tant par le bombardement que par l'effet des explosions ont été de 7 tués, 26 blessés et 19 disparus* - (Journal de Marche du 41^{er} R I, 26 N 628 002 ; site : memoiredeshommes). Albert fait partie de ces soldats disparus ce jour là.



MARTIN Hippolyte Justin est né le vendredi 26 octobre 1888 à Rousson, fils d'Adolphe Auguste MARTIN (1857-) et de Rosalie Pauline JUSTET (1863-1925) du clos portail. Célibataire, il fait son armée de 1909 à 1911 dans le 61^{ème} régiment d'infanterie. Dès la mobilisation le 2 août, il part, arrive dans son régiment le 3 et rejoint le front quelques jours après. Il disparaît et meurt le jeudi 20 août 1914 pendant la bataille de Lorraine à Dieuze et obtient à titre posthume la Croix de Guerre avec étoile de Bronze et la médaille militaire. Il s'agit du cousin d'Eugène MONIER, mort pendant cette même guerre.

MAZELLIER Jules Joseph (1881-1914) est né le samedi 29 janvier 1881 à Barjac 4^{ème} enfant d'une famille de 12 de Simon MAZELLIER (1848-1924) et de Marie COUTOT (1855-1932). Il fait son armée de 1902 à 1905 dans le 6^{ème} bataillon de chasseurs. Il se marie en 1907 avec Emma Paule Marie PASCAL, dont un fils, puis va travailler aux usines Michelin à Clermont-Ferrand. A la mobilisation, il est incorporé le même jour et disparaît le jeudi 29 octobre 1914 dans les bois des forges (Meuse) (1).

Circonstances : - 29 octobre, 2 h du matin ; départ du bataillon de Sivry-la-Perche pour Esnes, par Bethelainville, Vigneville, Montzeville. A 7 h, le 6^{ème} bataillon de chasseurs arrive à Esnes et se porte sur les pentes du Mort Homme avec pour objectif d'assurer l'attaque du bataillon du 40^{ème} R I qui doit attaquer la lisière Ouest du bois de Forge ... 10 h ; L'artillerie allemande tente d'établir un barrage aux compagnies débouchant sur les pentes du Mort Homme ... 16 h 15 ; le 40^{ème} R I, les 6^{ème} et 24^{ème} bataillons de chasseurs s'élancent à l'assaut du saillant du bois de Forges. 16 h 45 ; Les troupes abordant les tranchées allemandes sont bombardées des pièces lourdes allemandes de 305, qui les prennent de flanc. Après avoir tenu pendant 10 minutes sous ce bombardement terrifiant, la colonne d'assaut se replie sur le moulin de Rarécourt. Nos pertes s'élèvent à 19 tués, 161 blessés, 49 disparus - (Journal de Marche du 6^{er} BCP, 26 N 817/10 ; site : memoiredeshommes). Jules Joseph est donc très certainement décédé, enseveli par les bombes allemandes.

MONNIER Eugène Louis (1875-1915) est né le mardi 27 juillet 1875 à Saint Maurice (26) fils de Joseph MONIER et de Marie CONSTANT. Marié avec Mathilde Louise OLIVIER (née en 1883 à Rousson, décédée le 29 février 1916 au Clos Portail chez sa tante Rosalie Pauline MARTIN née JUSTET et fille d'Auguste OLIVIER et de Rosa Sara JUSTET), le couple n'a pas eu d'enfants. La présence d'Eugène MONIER (ou MONNIER) sur le monument aux morts de Barjac est a priori directement lié au décès de sa femme en 1916 et à la présence de la famille MARTIN-JUSTET au clos portail. Soldat 2^{ème} classe à la 21^{ème} compagnie du 252^{ème} régiment d'infanterie, Eugène meurt le 22 juin 1915 sur le champs de bataille de Xivray-Courtine (Meuse). Eugène est enterré à la Nécropole Nationale de Fleury-devant-Douaumont, tombe 12665 (2).

Circonstances : - le 22 juin un violent bombardement dirigé sur la courtine (Cie 2, 21^{ème} compagnie) ensevelit sous leurs abris les lieutenants SIMOND, RICHALD et le sous-lieutenant GOUÛNE, tous trois blessés, tue dans la tranchée les soldats MONIER, BANON et CUISSOL et blesse le caporal PLANEL et les soldats BOULON, TRUCHET, GIRERD, BIRROCHON, TARDIEU, GAUTHIER, AUBONNET, PERRIN, BIBET (AUBONNET et TRUCHET sont morts à l'ambulance) - (Journal de Marche du 252^{er} R I, 26 N 728/14 ; site : memoiredeshommes).



LAVIE Léopold Fernand (1889-1918) est né le vendredi 18 octobre 1889 à Barjac, dixième et dernier enfant de Maurice Baptiste (1845-

1907) et de Marie Joséphine BRUGUIER. Célibataire, il est incorporé au 3^{ème} Régiment d'infanterie en 1911 pour son service militaire. Après un court passage au 11^{ème} régiment de Hussard, puis un retour au 3^{ème} régiment d'infanterie, il finit son armée en 1913 au 15^{ème} escadron du train des équipages. Dès le début de la guerre, il se retrouve sur le front, où il restera jusqu'à son décès le samedi 7 septembre 1916 au poste de triage de Chavigny (Aisne). Entre temps, il rejoint le 3^{ème} Régiment d'infanterie en Janvier 1916 (dans le 1^{er} bataillon, 3^{ème} compagnie). Il est blessé une première fois au cuir chevelu le 28 mai 1917 à Nieuport, par éclat de bombe, sans conséquence. Sa deuxième blessure par balle le 06 septembre 1918 à l'abdomen au secteur de Laffaux lui est fatale puisqu'il meurt le lendemain (1). Il est enterré à la nécropole nationale de Bois Roger (tombe 590, carré E (2)).

Circonstances : - *Le régiment doit attaquer, dans la journée, l'éperon du mont Laffaux. Les ordres préparatoires sont donnés. A 16 h, le 2^{ème} bataillon soutenu par les 1^{er} et 3^{ème} bataillons, attaque le mont. L'entreprise ne réussit qu'en partie et, en fin d'attaque, les troupes reviennent à leurs emplacements de départ.*

Bilan : *Le chef du 1^{er} bataillon, 5 sous-officiers, 21 soldats tués (dont Léopold) et 138 blessés* - (Journal de Marche du 3^{er} R I, 26 N 572/012 ; site : memoiredeshommes).



PAGES Clovis Emile (1881-1915) est né le mercredi 16 novembre 1881 à Saint Denis, fils de Jean Baptiste PAGES et de Marie Philomène PAULHAN. Il épouse Marie Louise Mélanie JULLIAN en 1912 à Barjac avec qui il a eu un enfant « né sans vie » le 12 novembre 1912. Il meurt le 20 janvier 1915 à La Chalade (Meuse),

caporal au 7^{ème} régiment d'infanterie coloniale. Clovis est le beau-frère de Léopold CLEMENT, figurant lui aussi sur le monument aux morts de Barjac. Clovis obtient à titre posthume la Croix de Guerre avec étoile de Bronze avec la mention « Caporal courageux et brave. Glorieusement tombé au champs d'honneur le 20 janvier 1915 en accomplissant vaillamment son devoir » (Coll. Privée). Il est enterré à la Nécropole Nationale de la Forestière à la Chalade, tombe (2).

PRIVAT François Louis (1878-1916) est né le vendredi 20 décembre 1878 à Barjac le 5^{ème} et dernier enfant d'Auguste Cyprien PRIVAT (1846-?) et d'Alix Olympe GUERRE. Capitaine au 363^{ème} régiment d'infanterie, 27^{ème} compagnie du 7^{ème} bataillon, il meurt le 3 septembre 1916 à la tranchée de Terline, au nord de Cléry (Somme).

Circonstances : « 3 septembre : le 363^{ème} RI est sorti de ses parallèles de départ à 12 h et a attaqué la tranchée de Terline. Il a atteint son objectif, malgré la violence du bombardement et la résistance qu'il a éprouvée sur la ligne de défense « route de Maurepas-Cléry (niches nombreuses)... Les pertes au cours de l'attaque de la tranchée de Terline sont de 46 tués, 420 blessés et 116 disparus... » François Louis est cité à l'ordre de l'armée avec la mention : « Capitaine très courageux - a fait toujours preuve du plus grand dévouement. A enlevé brillamment deux lignes de tranchées successives et a été blessé très grièvement sur la position conquise à la tête de sa compagnie » (Journal de Marche du 363^{ème} RI, 26 N 762/3; site : memoiredeshommes).



PRIVAT Isidore Albert dit Emile (1894-1916) est né le mercredi 4 avril 1894 à Barjac, 3^{ème} d'une famille de 4 enfants de Joseph François PRIVAT (1848-1924) et d'Agathe Eulalie SERRE (1863-1903). Célibataire, il fait ses classes de septembre 1914 à juin 1915 dans le 111^{ème} Régiment d'infanterie puis passe au 36^{ème} Régiment d'infanterie (1). Il meurt le mardi 23 mai 1916 à Verdun et est enterré le surlendemain au cimetière de Bevaux à Verdun, Carré n°6, rang 4, tombe n°38 (2).

Circonstances : « 23 mai : Le 3^{ème} bataillon a repris ses positions d'avant l'attaque de la veille. Une compagnie du 34^{ème} RI et une autre du 49^{ème} viennent en renfort. Bombardement excessivement violent. Pertes du 18 au 24 mai Officiers : 8 tués, 24 blessés et 1 disparu ; troupe : 167 tués, 646 blessés et 458 disparus. (Journal de Marche du 36^{ème} RI, 26 N 612/5; site : memoiredeshommes). Il faut noter que sur ces 6 jours se sont près d'un tiers des effectifs de ce régiment qui est mis hors d'état de combattre.



RAOUX Gabriel Marius (1898-1918) est né le mardi 1 novembre 1898 à Barjac, 3^{ème} des quatre enfants de Henri RAOUX (1861-1929) et

de Marie Alphonsine VERNET. Célibataire, il est incorporé en mai 1917 dans le 3^{ème} régiment d'infanterie, puis au 299^{ème} régiment d'infanterie en juin 1918. Il meurt le mardi 1^{er} octobre 1918 à Bouconville (Ardennes) (1).

Circonstances : « 1^{er} octobre : le 299^{ème} formera colonne d'attaque et se dirigera par le chemin de Bouconville-station d'Autry en fouillant le bois de Forges par des colonnes latérales, son objectif est d'enlever le château des Francs-fossés et le bois Racliez pour s'y installer dès ce soir. Pertes soldats 3 tués, 9 blessés et 4 intoxiqués évacués » (Journal de Marche du 363^{ème} RI, 26 N 680/15; site : memoiredeshommes). Gabriel a été mortellement blessé pendant cette offensive victorieuse.



RAYMOND Edouard Paul (1883-1914) est né le dimanche 20 mai 1883 à Barjac, 7^{ème} enfant de Jean Baptiste RAYMOND (1843-1936) et d'Eugénie Victoire DELCHIER (1847-1910). Il fait son armée dans le 40^{ème} régiment d'infanterie de novembre 1904 à juillet 1907. En 1905, il sera brièvement promu « clairon », pour seulement 1 mois et demande à redevenir soldat 2^{ème} classe. Il épouse Antoinette MOURARET, en 1909 à Barjac avec qui il aura une fille, dont descendance. A la mobilisation, il arrive au corps le 11 août et « disparaît au combat » le 12 septembre 1914 à Malancourt (Meuse) (1). Sa fiche signalétique (site : memoiredeshommes) le donne disparu au combat entre le 12 et le 30 de ce mois à Montfaucon. La lecture du journal de marche du 40^{ème} RI exclut la présence de ce régiment à Malancourt ou Montfaucon le 12. Il était ce jour-là à Contrisson (55) soit à plus de 80 kms au sud de ces communes où le 40^{ème} RI se trouve à la fin de ce mois, après une offensive qui a donc fait reculer les allemands de plus de 80 kms.



RAOUX Auguste Régis (1899-1919) est né le lundi 2 octobre 1899 à Barjac, 3^{ème} fils de Victor Cyprien RAOUX (1865-1938) et de

Pauline Caroline MONTEIL (1871-1941). Célibataire et soldat au 141^{ème} régiment d'infanterie, il meurt le mercredi 20 août 1919 à Marseille (hôpital du vert pré), des suites d'une tuberculose osseuse, maladie contractée au service.

Circonstances : Les 25, 26 et 27 août, le 141^{ème} Régiment d'infanterie, en poste à Bingen (Allemagne) depuis près de deux mois, embarquent par convoi de trains pour Marseille, où ils arrivent deux jours plus tard dans leur casernement d'avant guerre (Journal de Marche du 363^{ème} RI, 26 N 680/15 ; site : memoiredeshommes). Il est donc probable qu'il ait contracté cette maladie pendant son séjour en Allemagne.



RAFFIN Fernand Léon André Marcel (1892-1914) est né le vendredi 6 mai 1892 à Barjac, quatrième d'une famille de neuf enfants de François Félix RAFIN (1861-

1913), boulanger et de Louise Euphrosie MOURARET (1864-1917). Célibataire, il fait ses classes à partir d'octobre 1913 dans le 111^{ème} régiment d'infanterie, puis est mobilisé dès le 3 août 1914 à Antibes. Il disparaît au combat le vendredi 14 août 1914 à Montcourt (Meuse) à l'âge de 22 ans (1).

Circonstances : Il quitte Antibes le 9 et arrive le 13 à Haraucourt. « 14 août : offensive générale du 15^{ème} corps d'Armée. Le régiment quitte Haraucourt à 3 heures. Le 15^{ème} corps marche par division successives, brigades accolées ; itinéraire : Haraucourt, Drouville, Serres... Le régiment marche ensuite sur Moncourt, il oblique trop à gauche et se retrouve sous les feux, des plus meurtriers, de l'artillerie ennemie » (Journal de Marche du 363^{ème} RI, 26 N 680/15; site : memoiredeshommes) En 10 jours de guerre ce régiment sera réduit à un seul bataillon. Deux tiers des soldats ont été tués, blessés ou portés disparus. C'est le premier soldat, originaire ou habitant à Barjac, mort pendant la première Guerre Mondiale, une dizaine de jour seulement après le début des hostilités.



REALLON Henri Louis (1886-1914) est né le jeudi 22 juillet 1886 à Barjac second enfant de cinq et fils aîné d'Henri Cyprien REALLON (1861-1924) et de Marie Germaine EUSTACHE. Il fait son armée dans le 19^{ème} régiment d'Artillerie puis dans le 15^{ème} escadron du train, de 1907 à 1909. Il s'engage ensuite pour 2 ans dans ce même 19^{ème} d'Artillerie, où il devient brigadier en 1910. Il devient maréchal des logis en février 1914, après un réengagement pour trois ans pris en 1911. Il épouse Augusta Jeanne Marie CHRISTOL, en 1912 à Nîmes, sans descendance. Louis meurt le dimanche 20 décembre 1914 à Chattancourt (Meuse).

Circonstances : « *Dimanche 20 : Attaque sur les hauteurs 281 et la corne Sud-Ouest du bois de Forge, déclenchée vers 11 h 45. Le groupe, en liaison directe avec l'attaque passe ses trois batteries en échelons sur les crêtes basses au nord du Mort-homme: La batterie (La 6^{ème}) est, au cours de l'action encadrée par une batterie ennemie de gros calibre. Un obus tombe sur un caisson de la 5^{ème} pièce et tue le maréchal Louis REALLON et le Maître ouvrier DUMAS* » (Journal de Marche de la 6^{ème} batterie du 19^{ème} régiment d'artillerie de campagne, 26 N 937/11; site : memoiredeshommes).

ROUBAUD Paul Henri (1875-1914) est né le samedi 5 juin 1875 à Barjac, 3^{ème} d'une famille de sept enfants de Maurice ROUBAUD (1848-1890) et de Joséphine DELARQUE (-1889). Il fait son armée de 1896 à 1899 dans le 40^{ème} de ligne. Il épouse Clémence Justine Pauline PRADON en 1900 à Barjac, dont deux enfants. Mobilisé dans le 117 régiment d'infanterie territoriale, il passe en septembre 1914 dans le 163^{ème} régiment d'infanterie et meurt le dimanche 22 novembre 1914 à l'hôpital temporaire de Furnes (Belgique) des suites de blessures de guerre (1).



SEMENÉRY Paul Auguste (1898-1918) est né le dimanche 28 août 1898 à Barjac deuxième fils des quatre enfants de Félix SEMENÉRY (1862-1934), et de Marie Marguerite

DALZON (1871-1944). Célibataire, il fait ses classes à compter du 3 mai 1917 dans le 3^{ème} régiment d'infanterie. Soldat dans ce régiment d'infanterie (Une autre source le donne soldat au 141^{ème} Régiment d'infanterie), Paul meurt le jeudi 7 mars 1918 à Barjac, victime de la « grippe espagnole » alors qu'il était en permission. Il est enterré au cimetière de Barjac.

TAULELLE Albert Emile (1893-1915) est né le samedi 12 août 1893 à Orgnac, fils aîné de Charles Camille TAULELLE (1858-1942) et de Victorine JULLIEN (1864-1932). Célibataire il fait son armée à partir de novembre 1913 dans le 22^{ème} régiment d'infanterie coloniale. A la mobilisation, il part de Hyères pour le front (la région de Revigny) le 6 août. Il devient caporal dans ce régiment le 26 mars, intègre le 42^{ème} Régiment d'infanterie coloniale et meurt le mardi 6 avril 1915 à Vauquois (1). Son frère Numa fait partie aussi des victimes de la guerre de 14-18. Il sera enterré par la suite dans le cimetière de Barjac.

Circonstances : « *6 avril : Vauquois à 3 h 15 les allemands se préparent à une contre-attaque par un tir extrêmement nourri de leurs mortiers. Ce tir est remarquablement ajusté et de nombreux projectiles tombent sur la droite de la tranchée conquise, faisant de grands vides chez les occupants. Notre droite fléchit et est contrainte de se replier...L'infanterie allemande profite de cet instant de désarroi pour franchir le barrage hâtivement construit... et prend d'enfilade les défenseurs (soldats de tranchée français) qui sont obligés d'évacuer la tranchée et se replient dans la tranchée française de 7^{ème} ligne... Une contre-attaque immédiate ne peut amener la réoccupation de la tranchée ennemie. La 13^{ème} compagnie chargée de l'attaque est arrêtée par des feux très violents d'artillerie, de mitrailleuses et surtout d'infanterie. Une demi-section de cette compagnie réussit à tenir jusqu'à la nuit mais il est impossible de la renforcer car tous ceux qui essayent de se porter en avant sont fauchés par les balles. La pluie continue détrempant le terrain rend la progression très difficile et occasionne l'éboulement des moyens d'escalade... La boue a pénétré jusqu'à l'intérieur des armes dont le maniement est devenu très difficile* (Journal de Marche du 42^{ème} régiment d'infanterie Coloniale, 26 N 867/001; site : memoiredeshommes). Pour les journées des 4, 5 et 6 avril, les pertes s'élèvent à 239 soldats. A l'issue de ces journées le régiment ne comporte plus que 1390 hommes. (Les régiments sont habituellement composés de 3000 hommes).

ROMIEU Alban François (1890-1914) est né le mardi 23 décembre 1890 à Molières, 4^{ème} enfant, d'une famille de sept, de Marius François ROMIEU (1859-) et de Marie Victoire MOULIN. Célibataire, il fait ses classes en 1911 dans le 2^{ème} Régiment du Génie. Il part dès le mois d'octobre de cette année en Algérie, aux confins avec la Tunisie puis le Maroc, jusqu'en octobre 1913. A la mobilisation, il arrive au corps le 2 août 1914 et meurt le 21 décembre de la même année à Dieuze (1). Sur sa fiche signalétique il est dit « disparu au combat » le 20 août. Il est, dans les deux cas, dit sapeur mineur au 7^{ème} régiment du génie à son décès et figure aussi sur le monument aux morts de Molières sur Cèze (2).



ROURISSOL Charles Auguste (1886-1914) est né le vendredi 10 décembre 1886 à Ruoms, fils de Jules Hyppolite ROURISSOL et de Marie Sophie SALEL. Il épouse Augustine Léa

BOISSON, en 1907 à Barjac avec qui il a deux enfants. Soldat 2^{ème} classe au 8^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, il meurt le 27 août 1914 dans les bois de Jaulnay (Meuse), où il est porté disparu.

TAILLAND Alexis (1884-1914) est né le vendredi 5 septembre 1884 à Barjac fils aîné d'une famille de six enfants d'Alexis Jacques TAILLAND (1854-1917) et de Joséphine Louise RAOUX (1856-1910). Il fait son armée de 1905 à 1907 dans le 40^{ème} régiment d'infanterie. Alexis épouse Lucie Marie PAYAN, en 1913 à Vagnas, dont une fille. A la mobilisation, Alexis arrive au corps le 4 août. Le 5, le 40^{ème} composé de 3119 soldats quitte Nîmes pour Is-sur-Ville où il arrive le 6 au soir (1). Il est porté disparu à Montcourt (Meuse) le samedi 15 août 1914 (Saint Maurice Warco, d'après sa fiche signalétique). Il est en fait, porté blessé à l'issue du Combat, puis disparu.

Circonstance : « *15 août : Le régiment bivouaque devant Coincourt. A 5 h Le régiment est en formation de rassemblement à la côte 273 de Montcourt. A 6 h 45, il se porte sur le mamelon Nord-Est de Bures. A 18 h, il va relever la 29^{ème} division d'infanterie en bas de la côte 212 à l'est de Coincourt. Bivouac à la lisière du bois de Sainte Croix, le 3^{ème} bataillon en avant-poste* (Journal de Marche du 40^{ème} régiment d'infanterie, 26 N 620/001 ; site : memoiredeshommes). Le bilan des pertes (tués, blessés et disparus) pour les journées du 12 au 20 août est de 1993 soldats et officiers. Les deux tiers de ce régiment est hors d'état de combattre en l'espace d'une semaine.

TAULELLE Numa Louis (1893-1915) est né le samedi 4 juillet 1896 à Orgnac, 2^{ème} fils de Charles Camille TAULELLE (1858-1942) et de Victorine JULLIEN (1864-1932) et frère d'Albert Emile TAULELLE. Célibataire, il est incorporé en avril 1915 au 99^{ème} régiment d'infanterie puis passe au 173^{ème} Régiment d'infanterie en août 1916. Il est mort le vendredi 9 mars 1917 dans les bois des Courrières (Meuse). Il sera enterré par la suite dans le cimetière de Barjac.

Circonstances : « 9 mars : Le bombardement (allemand) a crû en violence depuis 1 h, l'artillerie lourde fait un barrage très serré dans le ravin de l'ermitage et dans le fond des Rousses. Vers 4 h du matin, le bombardement est suivi d'un coup de main fait par l'ennemi qui profite du brouillard intense. L'ennemi tente de s'installer dans notre 1^{ère} ligne, une violente contre-attaque déclenchée par la 7^{ème} compagnie jette le trouble chez l'ennemi qui se retire immédiatement. Ce coup de main favorisé par le temps coûte de lourdes pertes au régiment. Les pertes sont de 7 tués, 43 blessés et 155 disparus dont 6 sous-officiers. (Journal de Marche du 173^{ème} régiment d'infanterie, 26 N 710/1; site : memoiredeshommes.fr).



évêchés à la Ferme de Brichaussard sur la commune d'Apremont-la-Forêt (Meuse). Son corps est transféré au cimetière de Barjac dans la tombe SOLTEYRAND-BROUSSE en 1920.

VINCENT Marcel Joseph Jean (1891-1915) est né le samedi 22 août 1891 à Barjac fils unique de Ferdinand Auguste VINCENT, Maître d'Hôtel à la Croix blanche (actuelle place du docteur Roque) et de Marie Louise Claire LOIRON. Soldat au 3^{ème} régiment de marche des tirailleurs, il meurt le dimanche 26 septembre 1915 à l'épine de Videgrange. Son décès est retranscrit sur les registres d'état civil de Marengo (province d'Alger) où ses parents semblaient habiter à l'époque de son décès. Il est probable que ses parents aient souhaité qu'il puisse figurer sur le monument aux morts de Barjac, alors qu'ils avaient quitté Barjac à la veille de la guerre, vers 1912.

VINCENT Marius, « le soldat inconnu de Barjac ». Il n'a pas été possible de trouver aucune information le concernant tant au niveau des archives communales, départementales que dans les sites dédiés à la guerre de 1914-18. Toute personne ayant des renseignements le concernant est priée de contacter l'auteur de l'article.

Sources : (1) Série 1 R, Archives départementales du Gard - (2) Site <http://www.memorial-genweb.org>

Le cas du soldat Dalen, fusillé

Les commémorations du 90^{ème} anniversaire de l'armistice ont été l'occasion de mieux connaître l'histoire de ces 44 soldats « morts pour la France » et figurant sur le monument aux morts de Barjac. Il en est un qui n'y figure pas : Philippe DALEN, le décès étant porté sur les registres d'Etat-civil. Ayant eu une conversation à ce sujet avec Edouard Chaulet, il me pria de pousser plus avant mes recherches concernant ce jeune, dans le sens indiqué par les propos du premier ministre Jospin en 1997, sur les mutins de 1917.

Donc, en septembre dernier, apprenant que les dossiers individuels des soldats de la région étaient consultables aux Archives Départementales du Gard (Série 1 R), je commence une recherche systématique pour retrouver parmi toutes les fiches des jeunes hommes originaires de Barjac ou y habitants à leur majorité, celle de ce soldat. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, retrouvant sa fiche, je constate qu'il fut « Condamné à mort par le conseil de guerre de la 16^{ème} division d'infanterie coloniale dans sa séance du 26 mai 1916 pour abandon de poste devant l'ennemi. Exécuté le 27 mai 1916 ».

Après recherche sur les registres d'Etat-civil de Barjac, j'apprends l'existence du couple Louis François DALAIN (ou DALEN) (1844-1915) berger et de Sophie LACROIX (1855-) de Trédouf lesquels ont eu 10 enfants dont Philippe. Aucun d'entre eux ne restera d'ailleurs sur Barjac après la guerre.

Agé de 17 ans, il décide de s'engager dans l'armée, mais étant trop jeune alors, il se fait passer pour son frère aîné Léon François, mort en juin 1896 à 14 mois. Il va donc à Nîmes et passe contrat comme engagé volontaire pour 5 ans le 12 janvier 1914, dans le 4^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

En juin 1915, son engagement est annulé comme étant entaché d'irrégularité (Décision ministérielle du 14 juin 1915). Cet engagement avait été souscrit « par le jeune DALEN Philippe Marius sur le vu des pièces concernant son frère Léon décédé. Le jeune soldat DALEN Philippe ayant refusé de souscrire un engagement rectificatif, est maintenu au corps comme appelé et astreint aux obligations de la classe 1916 ». Il refuse donc et est condamné par le conseil de guerre de la 6^{ème} division une première fois, le 27 août 1915 à 2 ans d'emprisonnement. Mais en période de guerre, l'armée a besoin d'hommes, il est donc transféré au 34^{ème} Régiment d'infanterie coloniale puis le 07 septembre 1915 au 44^{ème} Régiment d'infanterie Coloniale.

Le 14 mai suivant, la 24^{ème} compagnie du 44^{ème} RIC, de service aux tranchées est alertée avant un coup de main qui doit être effectué par la 22^{ème} compagnie. Le soldat DALEN profite de ce que l'attention de ses chefs était portée à l'organisation du service pour s'esquiver à 17 h. Il ne réapparaît que le lendemain à 9 heures du matin. Interrogé sur cet abandon de poste, il dit ne se rappeler de rien. Une plainte du colonel commandant ce régiment amènera la condamnation à mort de Philippe par le conseil de guerre, le 26 mai 1916. Il est fusillé le lendemain à 16 h à Rosières (Somme), « en présence des troupes en arme ».

Ce récit correspond aux éléments actuellement en ma possession le concernant. Il manque les procès verbaux du conseil de guerre (inaccessibles en raison de travaux dans la salle de lecture du S.H.A.T.) qui pourraient me permettre d'en savoir plus sur le terrible destin de ce jeune soldat Barjacois, pris dans la tourmente de cette guerre.

AUTOUR DE L'ENFANT

Les Tout-petits

« Relais Assistantes Maternelles » : le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la Salle de Sports (Ancienne Gendarmerie), sont proposés des ateliers consacrés à l'activité de motricité. Le relais Assistantes Maternelles de « Vivre en Cévennes » apporte une aide, à la fois, aux Assistantes Maternelles dans l'exercice de leur profession (information sur leur statut, la réglementation...) et aux parents à la recherche d'un mode d'accueil et dans leur fonction d'employeur (bulletin de paie, convention, droits aux prestations de la CAF).

Prochains rendez-vous : jeudi 12 mars 2009 - Jeudi 14 mai 2009 - Jeudi 11 juin 2009

L'enfant et l'adolescent :

Il pratique une activité culturelle ou sportive proposée par une association barjacoise : une aide communale pour les activités associatives culturelles et sportives peut lui être allouée, si la situation de la famille

répond aux critères définis ci-dessous.

Ainsi, la Commune prend en charge 30 % de la cotisation à l'activité (plafonnée à 10€ minimum et 100 € maximum).

Les conditions sont les suivantes :

Etre domicilié à BARJAC,

Avoir - de 17 ans,

Disposer de ressources inférieures au R.F.R. (Revenu Fiscal de Référence) fixé par l'Etat en matière de Taxe d'Habitation + 1500 € (fournir copie de l'avis d'imposition sur les revenus 2007) soit :

Aide exceptionnelle pour les assistantes maternelles : cette aide instaurée par le Conseil Municipal en 2007 est servie aux Assistantes maternelles de la commune, en fin d'année, sur la base de 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2 et 700 € pour 3. Elle vise à encourager ce service de « nourrices agréées » afin de répondre aux besoins des familles.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

AYMARD-PRIGENT Héléne Rue des Micocouliers (04 66 24 25 39)

BELIN Corinne Chemin du Mas de la Croix (09 75 52 49 71)

DELATTRE Héléne Route de Vallon (04 66 25 70 51)

Si le Nombre de parts
pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :

1 part	9 560 € + 1500 € soit 11 060 €
1,5 part	12 113 € + 1500 € soit 13 613 €
2 parts	14 666 € + 1500 € soit 16 166 €
2,5 parts	17 219 € + 1500 € soit 18 719 €
3 parts	19 772 € + 1500 € soit 21 272 €
Supérieur à 3 parts	(22 325 € + 1500 €) + 2553 € par demi-part s'ajoutant à 3 parts

Le « Revenu Fiscal de Référence » qui figure sur l'avis d'impôts
sur les revenus de 2007 ne doit pas être supérieur à :

Le part en voyage scolaire avec le collège : une aide individuelle pour les collégiens domiciliés à Barjac participant à un séjour organisé par le collège peut être allouée par le CCAS. Cette

aide est de 45 €. Elle est attribuée à l'issue du séjour aux élèves dont le foyer est non imposable sur les revenus (à raison d'un voyage par enfant, par année scolaire). Les familles

doivent en faire la demande par écrit, en joignant leur dernier avis d'impositions sur les revenus, l'attestation de présence de l'enfant au séjour délivrée par le Collège et un R.I.B.

LA PERSONNE AGEE

Différents dispositifs existent, destinés aux personnes âgées pour répondre à un besoin d'une aide matérielle utile au maintien à domicile.

L'AIDE MENAGERE : consiste en la prise en charge des heures effectuées par un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Une participation de 0.69 € reste à la charge du bénéficiaire :

PLAFONDS DE RESSOURCES :

Personne seule : 7781.27 €/ros/an

Couple : 13629.34 €/ros/an

Renseignements et dossiers en Mairie.

LA TELEALARME : il s'agit d'un système permettant à la personne âgée de

déclencher, en cas de problème ou de chute, une alarme en appuyant sur un petit boîtier. Selon la gravité de la situation, l'alerte est donnée auprès de personnes ou institutions désignées dans la procédure établie avec la personne âgée.

Les appareils sont achetés par la Mairie et mis à disposition gratuitement. La personne âgée doit s'acquitter d'un abonnement de 15.50 €/mois directement auprès de l'AMPAF. La demande doit être effectuée par écrit en Mairie.

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) :

elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, présentant une perte d'autonomie. Un « plan d'aide » établissant les services à mettre en

place (aide ménagère, portage de repas à domicile...) est élaboré pour soutenir le bénéficiaire au quotidien. Un référentiel appelé « grille AGGIR » classe les personnes selon leur niveau de perte d'autonomie (GIR 1 comprenant les personnes très dépendantes qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants) :

Niveau de dépendance :	Montant mensuel maximum
GIR 1	1212.50 €
GIR 2	1039.29 €
GIR 3	779.47 €
GIR 4	519.64 €

Des dossiers peuvent être retirés en Mairie.

LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) centralise les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie : Allocation Adulte Handicapé, reconnaissance travailleur handicapé, carte d'invalidité, prestation de compensation... Les dossiers concernant ces demandes sont disponibles en Mairie. Ils sont à adresser à : MDPH – Parc Georges Besse – 115,116 allée Norbert Wiener – 30000 NIMES (tel : 0800 20 50 88 et 04 66 02 78 00)

Aide ménagère : les personnes handicapées, remplissant les conditions de ressources (plafonds Personne seule : 7 831,20 €/Ménage ; 13 662,40 €) peuvent bénéficier de la prestation d'aide ménagère par l'aide sociale.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

Le Revenu Minimum d'Insertion

La demande est à effectuer auprès de la CAF. Une permanence se tient à St Ambroix – Maison des Associations – le lundi de 13 h à 16 h (permanence administrative) et le mardi de 9 h à 11 h 30.

Le montant mensuel est égal à la différence entre le montant maximum du RMI et le montant total des ressources mensuelles.

Plafonds de ressources

Personnes seules : 454,63 € (400,07 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant à charge : 681,95 € (572,84 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants à charge : 818,34 € (683,31 € après abattement du forfait logement)

Par enfant supplémentaire à charge : 181,85 €

Couple : 681,95 € (572,84 € après abattement du forfait logement)

Avec un enfant à charge : 818,34 € (683,31 € après abattement du forfait logement)

Avec deux enfants à charge : 954,73 € (819,70 € après abattement du forfait logement)

Pär, enfant supplémentaire à charge : 179,16 €

Le contrat d'insertion : après obtention de l'allocation, le bénéficiaire doit conclure un contrat d'insertion. Celui-ci formalise l'engagement de mettre en œuvre un projet d'insertion comprenant, selon la situation de la personne, des actions de plusieurs ordres : gestion du budget, soins médicaux, logement, stages de formation, activité professionnelle adaptée...

Un référent assure le suivi de cette contractualisation. Dans le cadre de ce suivi, un permanencier du « lieu ressources/point emploi Vivre en Cévennes » reçoit sur rendez-vous les bénéficiaires du RMI, les vendredis en Mairie de BARJAC. Les personnes sont convoquées directement. En amont, la Commission Locale d'Insertion (CLI) réalise l'animation de la politique locale d'insertion. Elle évalue les besoins d'insertion des bénéficiaires sur son territoire, recense l'offre d'insertion disponible et formule des propositions pour le développement d'actions nouvelles. Elle émet des propositions

concernant le programme départemental d'insertion (PDI) qu'elle transmet au Président du Conseil Général. Barjac dépend de la CLI 4 qui couvre un territoire très étendu, comprenant 100 communes de l'arrondissement d'Alès. C'est Edouard CHAULET qui en est le Président.

Un nouveau dispositif doit entrer en vigueur au deuxième semestre 2009. En effet, le RSA (Revenu de Solidarité Active) va remplacer les minima sociaux existants ; le financement sera partagé entre l'État et le Département. Il se présente comme un complément de revenu octroyé aux personnes qui retrouvent un travail. (un revenu minimum qui correspondrait au montant du RMI serait alloué aux personnes qui ne travaillent pas). Ne faut-il pas craindre que cette nouvelle mesure gouvernementale mise en place pour lutter contre la précarité, pénalise encore le droit du travail avec des contrats dérogatoires et soit un moyen de compenser des salaires de plus en plus bas par une augmentation des prestations assurées par les collectivités publiques ?

DES MESURES EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le logement

Des dossiers de demande de logement social HLM pour les résidences « les Platanes » et « les Mûriers » et SEMIGA pour la résidence « Mas Bellegarde » sont disponibles en Mairie.

C'est une commission d'attribution où siège la Commune qui, lorsque un logement se libère, décide en fonction des dossiers en instance, de l'octroi au nouveau locataire. Cette attribution s'effectue selon différents éléments : les ressources du demandeur, la composition de la famille, la surface du logement vacant...

Les déplacements

Mise en place par le Conseil Général, l'aide au transport donne de la mobilité, nécessaire pour les démarches de recherche d'emploi,

d'accès aux soins, etc., aux personnes en précarité financière, sans moyen de locomotion. Une carte de transport avec des bons sont délivrés par la Mairie et permettent d'emprunter le car sur les lignes régulières dans le département. Gratuité pour les bénéficiaires du RMI, de l'API (Allocation Parent Isolé).

Sous certaines conditions de ressources pour les chômeurs inscrits à l'ANPE :

Quotient familial < 435 € = gratuité du transport

Quotient familial compris entre 435 € et 488 € = participation de l'usager de 0,76 € par trajet.

(Quotient familial > 488 € pas de droits ouverts)

Le dossier est à constituer en Mairie.

C.C.A.S de BARJAC :

Il est composé de 17 membres : 8 désignés au sein du Conseil Municipal et 8 membres nommés. Il est présidé par Edouard CHAULET, qui a confié la délégation à Cyril GILLES

Membres issus du Conseil Municipal : M. Cyril GILLES, Adjoint délégué à l'Aide Sociale, M. Jacques ALLIO, Mme Nadège BARBOSA, M. Sylvain BELIN, M. Christian DIVOL, Mme Laure ESNEE, Mme Monique FERRAT, Mme Françoise-Marie NONNENMACHER, Conseillers Municipaux,

Membres nommés : Mme Muriel GUELIN, Mme Odette CAPEAU, Mme Annette DUMAS, Mme Edith EUZENNE, M. Guy BORIE, Mme Micheline GILLES, Mme Josette MARTIN, Mme Céline CARRIER.

SEMAINE BLEUE

La semaine bleue - ou semaine nationale des retraités et personnes âgées- (du 20 au 26 octobre 2008) fut cette année placée sous le signe de « Jeunes & Vieux, connectez-vous ! ».

Barjac fut une fois de plus en avant garde car son C.C.A.S. est composé de personnes retraitées mais également de jeunes. La mayonnaise a pris de suite.

Cette semaine bleue s'est organisée au niveau cantonal avec les C.C.A.S. et les clubs du 3ème âge concernés.

BARJAC a, une fois encore été le catalyseur au niveau du planning de la semaine, des animations musicales et récréatives. Le petit tour cantonal a commencé à MEJANNES LE CLAP le lundi pour prendre fin à BARJAC le dimanche, en apothéose avec un loto et un concert de Michèle

LEHO. Même la Résidence Saint Laurent fut mise à l'honneur le mercredi.

La municipalité a offert le goûter et deux animations avec l'aide du club de la Belle Epoque.

Toutes ces animations connurent un grand succès en précisant que notre village était présent chaque jour dans tous les villages du canton. La solidarité barjacoise n'est plus à démontrer, bien au contraire, elle est enviée.

Les membres du C.C.A.S de BARJAC ont même pensé aux personnes isolées, ne pouvant se rendre aux animations en leur amenant des oreillettes ainsi qu'une visite appréciée par tous.

Alors, préparons déjà 2009 afin que cette semaine bleue donne un moment de bonheur à chacune et à chacun.

MAISON DE RETRAITE ST LAURENT

La Municipalité de BARJAC n'oublie jamais les pensionnaires de la Maison de Retraite SAINT LAURENT.

Dès le mois d'août, nous avons eu le bonheur de fêter les 107 ans de Mme SEUBERT.

Durant la semaine bleue, une animation et un goûter ont été offerts aux pensionnaires de la Résidence. Même Monsieur le Maire anima l'après midi avec ses talents de chanteur que chacun a su apprécier. Pour fêter la nouvelle année, les résidents ont assisté à un super après midi récréatif autour d'un gâteau préparé par la Cuisine Centrale et des chants de DINA. Il faut noter le bon accueil et la coopération de l'encadrement et du personnel, la municipalité continuera, dans les années à venir, à aider et soutenir ces après-midi récréatifs.



COLIS DE NOEL

Après le Repas des aînés, le C.C.A.S. et ses bénévoles ont préparé la distribution du colis de Noël pour les personnes d'au moins 80 ans qui ne pouvaient participer au repas. Le colis contenait des produits locaux, blo, achetés chez les commerçants barjacois ainsi qu'un bon pour un repas de la Cuisine Centrale à prendre durant l'année. Ce sont 80 personnes qui ont bénéficié de cadeaux. Les élus du C.C.A.S., ainsi que les bénévoles, ont mis à profit cette distribution pour aller visiter les plus âgés de la commune. Ce moment de convivialité est attendu par de nombreux barjacois.

REPAS DES AÎNES

Le repas des aînés a connu sa nouvelle édition le 14 décembre 2008. Les barjacoises et les barjacois, de plus de 65 ans, se sont retrouvés au château pour une journée inoubliable.

Ce repas, offert pour la Municipalité de BARJAC et son C.C.A.S. était confectionné par le personnel de la Cuisine Centrale avec beaucoup de professionnalisme.

La décoration de la salle et des tables fut admirée par chaque convive. Durant le repas, une jeune ardéchoise a su animer la

journée dans une ambiance chaleureuse. La tradition se veut d'honorer les doyens de l'assistance. Cette année, ce fut Mme Janine RIGAL, une barjacoise dynamique et très citoyenne, suivant les conseils municipaux avec beaucoup d'attention. M. François LAURENT, connu de tous les amateurs de pétanque et les gens du village où nous pouvons l'apercevoir dès que le temps le permet.

Monique FERRAT et Yannis IPSILANTI leur ont remis cadeau et bouquet pour l'occasion.

Ce fut une très bonne journée au cours de laquelle chacun a pu parler du passé, du présent et même de l'avenir.

Lors de son allocution, C. GILLES a témoigné sa sympathie aux personnes ne pouvant être présentes ce jour là et a encouragé les personnes qui donnent de leur temps pour les associations du village afin que notre cité soit animée tout au long de l'année.

Chacun s'est donné rendez-vous l'année prochaine avec beaucoup de bonheur.



CADEAUX DE FIN D'ANNEE

La Municipalité a toujours aidé les plus défavorisés.

Cette année encore, des colis, des bons d'achat, des tickets de cantine ou des places de cinéma furent offerts aux familles les plus en difficultés.

Les bénéficiaires des Resto du Cœur sont véhiculés une fois par semaine par J. ALLIO à Saint Ambroix afin de récupérer un colis

« Aide Sociale – les bénévoles lors de la collecte pour les Restos du cœur »



alimentaire. La Municipalité a décidé d'ouvrir une antenne des Restos du Cœur à BARJAC dès l'hiver 2009. Au moment où les décisions gouvernementales laissent de côté les plus démunis, la Municipalité va, au contraire, augmenter ses aides surtout en matière de nourriture et de logement.

« Aide Sociale – Jacques ALLIO au départ pour saint Ambroix »



PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION CULTURELLE

La première réunion plénière de la Commission Culturelle de la nouvelle mandature s'est tenue en avril.

C'est Edouard Chauvet qui a introduit la séance par quelques rappels.

« Vous êtes, nous sommes les moteurs de la culture. Nous ne partons pas de rien. L'ouverture du château nouvelle formule mettra à disposition de nouveaux locaux, des outils performants : arts plastiques, danse, musique. Les efforts de la municipalité, en ce domaine, comme en d'autres, sont en direction non seulement des Barjacois, mais aussi des populations limitrophes importantes. Nous sommes ce soir quarante militants de la culture. Nous avons une « connaissance » ! Sachons la

transmettre et rendre nos concitoyens « connaisseurs », sans démagogie. Soyons exigeants sans élitisme. Allons vers le Peuple sans être populiste. Malheureusement, nous laissons beaucoup de monde de côté. Sachons communiquer, décider avec les usagers. Chacun est responsable d'une parcelle de travail, divisons les tâches. Impulsons une culture exigeante et partagée. »

Jean Michel Bovy informe ensuite la Commission de son souhait de répartir le travail en plusieurs groupes : « Nous avons en charge la bibliothèque, le cinéma, la Cyber base, l'organisation des expositions, conférences, concerts, spectacles, danse, ateliers, etc. Le travail est important et mon souci est de rendre ce travail le plus

opérationnel possible. Se réunir c'est bien, mais il faut trouver une efficacité réelle. Le bénévolat est volonté personnelle et le temps dévolu par chacun est précieux donc doit être préservé. Chaque groupe se réunira à l'avenir en fonction de l'actualité. »

Plusieurs membres de la Commission soulignent l'importance également de faire sortir la culture dans le village. Nous devons aussi avoir le souci d'optimiser au mieux les nouveaux espaces disponibles au Château.

Beaucoup de propositions ont été faites au cours de cette réunion dont on peut trouver le compte-rendu pour certaines dans les pages de la revue.

Expositions à la bibliothèque

- Du 28 février au 14 mars

Les élèves CM de l'Ecole Publique au Grand Palais (Paris) pour l'exposition KIEFER (productions réalisées sur place)

- Du 18 mars au 18 avril

« Entre ciel et terre » Expo peintures proposée par DINA

- Du 22 avril au 17 mai

Expo peintures proposée Par ART PLAISIR

- Du 3 juin au 12 juillet

« J'ai beau chercher » Expo peintures proposée par Ida COVELLI

- Du 22 juillet au 2 août

Exposition photos « Félix Leclerc, 20 ans déjà ». Dans le cadre du festival Chansons de parole

- Du 2 au 19 septembre

« Inattendue Guyane » Photos et sculptures proposée par Yvan MARCOU, Alain et Patricia BERNARD

- Du 23 septembre au 25 octobre

« Quelque part ... » Expo peintures Proposée par Jacqueline DUMAS

- Du 8 au 23 novembre

« Barjac et ses Poilus, 1918 et après » Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice

- Du 28 novembre au 13 décembre

« Martin Luther KING, la force d'aimer » Expo photosproposée par communauté Protestante de Saint Jean-Barjac

Exposition salle des tentures

- Du 25 juin au 18 juillet

Danielle SCHILLING-JENNY

Théâtre

- Du Vendredi 25 au dimanche 27 avril

Les Théâtrotes

- Samedi 14 juin

« Un air de famille » Interprétée par les « Arcènes »

- Dimanche 21 septembre

« Besame mucho -Idéal Juxe-Boxe»

- Samedi 25 octobre

« Tartuffe » de Molière Interprétée par la compagnie « Atour de Rôles»

- Dimanche 23 novembre

« Mémoires d'un rat » D'après le roman de Pierre Chaine, avec Alain STACH

Conférences

- Samedi 19 avril

« Max ROUQUETTE, sa vie son œuvre » par Jean Frédéric BRUN

- Samedi 17 mai

« Le Catharisme, Simon de MONTFORT et l'inquisition » par Hervé ABRIEU.

- Samedi 13 septembre

« le bain de Guyane » par Yvan MARCOU

- Samedi 8 novembre

« Déserteurs et insoumis de la Grande Guerre », par Hervé PLJAC.

- Mardi 11 novembre

« Louis BARTHAS, la vérité des humbles », par Alain RAYBAUD et Gérard VICTOR.

- Samedi 15 novembre

« La légende noire du 15^{ème} Corps, ou l'honneur volé des soldats du Midi », par Michel BENOIT.

- Samedi 29 novembre

« Martin Luther KING, la force d'aimer » Par Eddy NESUS



Musique

- Samedi 17 mai

« La horde » Haut-bois languedociens (musiques traditionnelles)

- Samedi 22 novembre « Le concert de GRADNNE » par Serge UTGE-ROYO

DONS D'ARTISTES

La donation Souriou



Chacun connaît la Cigale qui veille à l'entrée de Barjac. On connaît moins son auteur, Daniel Souriou, sculpteur-métal qui est né le 16 septembre 1929 à Orléans. Il est reçu Compagnon Serrurier du Devoir en 1950 et fixe son atelier à Nîmes en 1952.

Il fait la connaissance de Barjac et de son Maire par l'intermédiaire d'André Thérond, ancien Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, gérant de la S.A. UNIC, usine de construction d'élévateurs. Sur une idée de Jofroi, artiste, naît la désormais célèbre Cigale.

Quelques années plus tard, il sera invité à réaliser une exposition dans une salle du Château. Ce sont ces rencontres et ces lieux qu'il découvre qui le déterminent à léguer ses œuvres par testament à la Municipalité avec pour obligation de les installer dans un « lieu dépourvu d'humidité » ! Il indique qu'il reviendra « aux élus responsables de la culture de trouver des solutions équitables afin que cette collection ne dorme pas dans son entrepôt. » Depuis l'ouverture de la nouvelle Mairie au Château, un grand nombre de ses sculptures décorent les salles.

Souriou est bien, dans son œuvre et dans son engagement politique, le symbole et le lien fort entre art et industrie, culture et action. Un métallier, un chanteur, un industriel, un Maire. La Main et l'Esprit à l'œuvre dans une belle création. La culture est et sera toujours un catalyseur du développement humain, un facteur de progrès. Barjac est fier d'incarner ce challenge et Souriou en sera un témoin pour longtemps.

Don de l'Artiste Cambou.

La Municipalité a accueilli en 2007 l'artiste cévenole Cambou pour une exposition de peintures à l'acrylique sur toile ou papier. Fortement impressionnée par le paysage autour de Barjac et les infrastructures minières toujours présentes, l'artiste avait présenté «Asphalte et Pierres».



Vraisemblablement enchantée de son passage à Barjac, elle a souhaité faire don à la Mairie d'une de ses œuvres.

Fidèle à la volonté du Maire, cette toile a été accrochée aux murs du restaurant scolaire. « La nourriture des yeux est aussi importante que celle de l'estomac. » a coutume de dire le Maire. Cambou en a profité pour rencontrer les enfants lors de leurs repas et a conversé avec eux. La discussion a roulé sur le dialogue des couleurs, sur la vision de la réalité, le dépassement que permet la création, instants privilégiés fait de sagesse et de naïveté.

Don de Sylvère.

Un autre grand peintre du Canton a fait don d'une œuvre à la Municipalité : elle est exposée dans une des salles du Château.



AU SUJET D'UN VERNISSAGE

La vie culturelle du village passe aussi par des moments privilégiés et parfois les circonstances, dans leur synchronicité, donnent à voir et à comprendre bien au-delà de la réalité. Voici les faits.

Danielle Schilling a été l'invitée de l'exposition d'été au Château de Barjac. Parmi ses œuvres, elle présente le manifeste des Gueux : « Mon Chemin de Croix, 14 stations pour témoigner de la souffrance de tant d'Humains. » Il s'agit de quatorze panneaux peints reprenant chacun une déclaration, un cri de révolte.

Dans l'heure précédant le vernissage de l'exposition, Edouard Chalet a été confronté à des événements douloureux liés au mal de vivre de ses concitoyens qui l'ont retenu longuement à l'extérieur. C'est donc en retard qu'il est arrivé devant plus de cent personnes qui l'attendent impatiemment pour ouvrir l'exposition.



Il est donc mis dans cette situation étrange et sans doute déstabilisante de passer du

concret à l'abstrait, de la grande souffrance à la grande beauté. Et cette difficulté lui donne, au cours de son intervention, des accents rarement atteints dont le point d'orgue est le suivant : « Notre espoir profond, en organisant ce type de manifestation, est de donner à des gens enfermés dans le puits de la misère matérielle, spirituelle, intellectuelle, la possibilité de se joindre au cercle de ceux qui sont initiés à l'Art, aux Belles Choses, aux Intérêts Majeurs qui légitime l'être Humain. Voilà quel est notre espoir. Voilà quelle est notre contribution à la société dont nous rêvons. »

Et c'est bien ce rôle de catalyseur que jouent les artistes. Danielle Schilling, dans son œuvre, ne cherche pas à faire du beau, elle tente de créer ce cercle de connaissance qui doit s'étendre, toucher de plus en plus de monde, élever l'homme dans la liberté.

Don au public d'un bien de haute nécessité

"Cratère" de Hélène GILL



"Construction" de Daniel GILL



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JEAN PIERRE CHABROL

Aujourd'hui, la Bibliothèque est un peu le centre des équipes culturelles. C'est là que se trouve la Cyber Base, que viennent les écoles, que les associations culturelles se réunissent, que les artistes exposent leurs œuvres.

Evidemment, c'est d'abord le lieu du livre. Voici quelques chiffres pour cerner cette activité.

D'abord, il y a plusieurs bénévoles qui permettent des heures d'ouverture au public plus importantes. De plus, ils ont un rôle de tri, classement, entretien des livres. Il s'agit de Luce Dondarini, Marie Paule André, Monique Fiore, Michel Baudassé, Claudie Didier, Michèle Pelatant, Marthe Capeau.

Le nombre de livres en libre accès pour le prêt est de 5.500 livres pour adultes et 2500 pour les enfants, soit 8.000 ouvrages.

Fin 2008, 231 personnes étaient inscrites à la bibliothèque. Le mouvement des livres représente lui 3.000 sorties pour les adultes et 4.000 prêts pour les enfants.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : de 16 h à 18 h

Mercredi : de 09 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 09 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

La Cyber Base

2008 a vu l'ouverture de la Cyberbase.

Son ouverture est officielle depuis mai avec les services et horaires qui suivent.

Ouverture en accès libre les mercredis de 9h à 12h et 14h à 18h
Les mardis de 9h à 10h 30 : ateliers recherche d'emploi et téléchargements.

Les mercredis de 18 à 19h : et courrier électronique. Les jeudis de 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 17 h 30 : initiation. Les vendredis de 10 h 30 à 12 h : initiation traitement de texte, accès Internet et fonctionnement des tableurs. De 16 h à 17 h 30 : photo numérique et traitement de l'image.

Abonnement annuel individuel : 20 € pour les résidant barjacois, 40 € pour les non résidants. Pour les abonnés bibliothèque : 15 et 30 €

Depuis l'ouverture, ce sont une trentaine de personnes qui ont profité du savoir informatique d'Armand DEBLOCK, Pierre LOUVEL, Céline CARPIER, Paul MILLOT et maintenant Muriel VINCENT, bénévoles. Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la bibliothèque au 04 66 24 56 56.

LE CINEMA REGAIN

Le Cinéma Regain continue son petit bonhomme de chemin. Il est de plus en plus connu et on y vient de plus en plus loin.

Le nombre total des entrées 2008 est de 6.495 spectateurs, soit, pour 107 séances, une moyenne de 47.9 entrées par film projeté. L'événement de cette année est bien sûr les 11 séances de « Nos Enfants nous accuserons » qui ont accueilli 948 spectateurs.

Par ailleurs, la Commission Culturelle, en collaboration avec le Cinéma Le Navire d'Aubenas, a organisé au cinéma « Regain », du 1er au 3 février, les 6ème Rencontres hivernales « Randonnée en Chine ». Témoin de cette Chine immense et plurielle, le cinéma chinois est arrivé à Barjac sur nos écrans. Son savoir faire est souvent primé dans les grands festivals occidentaux. La programmation a comporté une sélection de sept films, sept « chinoiseries » présentées par Wong Cheyan, documentariste chinois, à savoir : « Le Mariage de Tuya » de Wang Quan An, « Lust, Caution » d'Ang Lee, « Impression de Montagne et d'Eau », « Blind

Shaft » (Le Puit aveugle) de Lee Yang, « Tai Ti Chan » (Tremblement de terre) de Wong Cheyan, « Kekexili » de Chuan Lu, « Une Jeunesse chinoise », de Lou Ye, « Le Dernier Voyage du Juge Feng » de Jie Liu.

Le samedi soir un repas « chinois », a été proposé sur place. Au menu, cuisses de poulet à la sauce d'huîtres, bambous, champignons parfumés, riz, salade des Bonzes, litchis et longan. « Ecole et Cinéma » a continué cette année d'accueillir les enfants des écoles primaires chaque trimestre. C'est un travail de collaboration avec les enseignants qui essaie d'ouvrir l'esprit des enfants au cinéma.

Programme cinéma :

disponible chez les commerçants,

sur répondeur : 04 66 24 55 03

sur Internet en envoyant un courriel à :

bibliotheque-municipale-de-barjac@wanadoo.fr,

pour le recevoir en début de mois.



Monsieur le Curé LLAPAS est accueilli par Monsieur le Maire et les paroissiens



A l'occasion de la traditionnelle fête de la vigne et du vin le 03 MAI, les représentants de la cave, les élus de BARJAC, et François TRIBOULET artiste peintre ont fait découvrir l'ADC Côtes du Vivarais rouge 2007, primé médaille d'or, au concours général agricole de PARIS 2008. C'est la récompense des viticulteurs impliqués dans leur travail de sélection au terroir, notamment sur la zone classée d'appellation contrôlée, associée à une technologie performante dans les chais de vinification.



Visite de Monsieur Philippe PORTAL, sous-préfet d'Ales.



Marche Bio, en juillet et en août à partir de 17 heures place de la Mairie



Baptême du Chemin Paul et Augusta Guillebert



Avant première du film réalisé par Jean-Paul JAUD « Nos enfants nous accuseront »

18 juillet 2008, embrasement du Château



ATELIER DE TRICOTAGE/ AMIS SANS FRONTIERE

L'Association a continué son action durant l'année 2008- Le jeudi après-midi tous les 15 jours les tricoteuses se retrouvent dans la salle du rez-de-chaussée du château pour confectionner des ouvrages (layette – pull- couvertures – écharpes et gants etc) qui sont ensuite distribués aux plus démunis et aux associations caritatives (Croix-Rouge – restos du cœur – relais bébés, mais aussi au Samu Social (Nîmes et Alès).

Cette Association n'est pas réservée aux « personnes âgées », toute personne désireuse de rencontres amicales tout en faisant une œuvre humanitaire peut se joindre à nous.

Une opération « Expo portes ouvertes » a eu lieu le JEUDI 9 OCTOBRE 2008 avec un grand succès.



RANDO-CEZE



La crise ?
RANDO-CEZE connaît pas : ça marche !
D o n c ,

d'aucuns ont « perdu » des milliers d'euros, ou de dollars. Mais pas ceux qui n'avaient rien... Et l'avenir ? Si ça continue ainsi, ça va pas durer longtemps. Que faire ? (slogan connu). D'abord, « positiver » (autre slogan) sereinement et naturellement, c'est à dire dans la nature.

RANDO-CEZE a pu éviter la crise et...marche bien. La preuve, son nouveau

CHŒUR DE BARJAC ASSOCIATION LASCIA FARE MI

Comme l'an passé, 2008 fut riche en activités, sur des répertoires très différents :

- le 30 mars, à la Cathédrale Saint Pierre de Montpellier, le chœur de Barjac a participé, dans le cadre du Festival des Voix, avec 200 autres choristes de l'Hérault et du Gard, à un spectacle musical « l'Europe des chemins de Saint Jacques » de et avec le ténor espagnol Ruben Velasquez, sous la direction de Michel Sotiropoulos, chef du chœur et de la maîtrise « Les Choréglens » de Montpellier.
- le 18 mai, à l'église ND des Clés d' Alès, concert organisé au profit de l'Unicef, en collaboration avec la chorale ALLEGRO d'Alès (musiques d'hier et d'aujourd'hui)
- les 24 et 30 mai et le 1er juin, concert à Saint-Ambroix, la Maison de l'Eau et Barjac, avec 2 autres chorales et l'orchestre de l'école de musique de Sol en Cèze, (airs d'opéras et reprise des œuvres de 2006 :the fantom of the opera)
- le 26 juillet, ouverture du Festival Chansons de Paroles de Barjac, par de nombreux choristes des chorales de Barjac, avec des chansons québécoises
- le 27 juillet, concert d'été à l'église de Montclus sur un répertoire varié.

A partir de septembre, le Chœur a repris le travail commencé en début d'année, sur son programme d'œuvres romantiques (psaumes de Mendelssohn et œuvres de Brahms) qui sera présenté en concert au printemps 2009.

NB les répétitions ont lieu, à la salle des Tentures-château de Barjac, le lundi de 20h30 à 22h30, de septembre à juin.

Contacts : Dominique Ruffier Présidente : 04 66 25 72 22

François-Xavier Nonnenmacher, chef de chœur : 04 66 24 72 03



siège social, dans le château de Barjac, devenu républicain, admirablement sauvegardé et ouvert à tous. Mais aussi, 70 adhérents très motivés et actifs, en majorité habitants de Barjac et de St Privat. Et surtout, RANDO-CEZE organise les

mercredi et samedi, une palette de randos variées de 3 niveaux, accessibles à tous sans distinction de sexe, race, religion, origine, etc. dans une ambiance chaleureuse, toujours amicale, et parfois gourmande. Mieux connaître les Cévennes, le Tanargue, l'Ardèche, le Vivarais... et autres merveilles de ce pays languedocien, c'est possible avec RANDO-CEZE.

A bientôt peut être.

CONTACTS

Alex NERI : 04 66 72 97 88

Barjac : Mairie - Office du tourisme

Yvette SAVOIE : 04 66 60 23 43

L'ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

Après une saison de transition pour les Seniors, l'équipe 1ère s'est renforcée par l'arrivée de 9 nouveaux joueurs (soit au total 25 joueurs) et de nouveaux dirigeants (soit au total pour le club 75 licenciés). Cette équipe, entraînée par Laurent Gilles, est donc repartie vers de nouvelles aventures en espérant atteindre son objectif c'est-à-dire la montée d'ici 2 ans.

Lors de la dernière AG, un nouveau bureau a été élu :

Président : Grégory Martin, vice-présidents : Farat Bénabbas et Christian Lolivrel, trésorier : Auguste Néroni, vice trésorier : Patrick Graffant, secrétaire : Laurent Gilles, vice secrétaire : Laurence Audu. L'ancien président Cyril Gilles, en poste depuis 15 ans a décidé de passer la main en raison de ces nouvelles fonctions au sein du Conseil municipal de Barjac. Nous le remercions pour tout son travail qu'il a mené au sein de notre association et nous lui souhaitons beaucoup de réussites dans son nouveau poste.

Au niveau sportif, la priorité du club reste la jeunesse. Notre école

de foot est riche de 40 jeunes licenciés répartis dans 4 équipes : une équipe de Débutant entraînée par Bruno Ferreira, une équipe de Poussin encadrée par Christian Divol et Thierry Gilles et entraînée par Fabrice Reboul mis à disposition par la Municipalité de Barjac le mercredi après-midi, une équipe de Benjamin entraînée par Christian Lolivrel et une équipe de 13 ans à 7 entraînée par Farat Bénabbas. A noter que tous nos éducateurs sont bénévoles et dévoués. Nous nous efforçons de proposer à nos jeunes ainsi qu'aux seniors, un encadrement de qualité. Les dirigeants restent concernés et motivés malgré l'étendue de leurs tâches. Il n'en demeure pas moins que les portes sont ouvertes, et que si vous vous sentez l'âme d'un dirigeant ou d'un joueur, dans un environnement convivial et joyeux, à l'intérieur d'une structure bien rodée, venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus (prenez contact au 06.70.26.85.78 avec le secrétaire).



Mayéko Création

Après avoir clôturé l'année 2007/2008 en beauté avec son spectacle « Volubilis », l'association Mayéko Création démarre l'année 2009 sur les chapeaux de roues en faisant son entrée au château de Barjac.

En deux temps, trois mouvements, la danse contemporaine et le théâtre ont repris de plus belles dans les nouveaux

locaux du 3^{ème} étage où se situe une magnifique salle de danse. Cerise sur le gâteau, perchée tout en haut du château, une vue splendide propice à l'inspiration s'ouvre à nous. Petits et grands sont enchantés par ce nouveau lieu.

Désormais, les murs du château vont vibrer au rythme de la musique et des pas de danse et surtout se remplir des rires des enfants. Un vent nouveau souffle sur l'association Mayéko Création et 2009 sera sans aucun doute une année de créativité et de plaisir.

Le prochain spectacle de danse contemporaine et de théâtre est prévu le samedi 6 juin 2009 à 21h au château de Barjac. Pour tous renseignements :

Danse : 06 15 12 07 02

Théâtre : 06 09 05 96 60



LA BELLE EPOQUE

2008 fut pour notre club une succession d'animations et de sorties. Pas de quoi s'ennuyer avec les anciens ! Gros succès pour nos soirées grillades aux Cèdres ainsi que de nos marches, lotos, boules. Nous avons passé un très agréable séjour en Alsace. Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux et nous aider à donner de notre Club, une image d'entente et de convivialité.

Edith EUZENNE, Présidente

OFFICE DE TOURISME

**Nouveau bureau, nouvelle ère**

La saison 2008 avait mal débuté pour l'Office de Tourisme. A partir du mois de mai, nombreux sont les barjacois et les touristes qui ont trouvé porte close. Le bénévolat des membres du bureau et des adhérents a tout de même permis d'assurer quelques heures d'ouverture, au moins les vendredi et samedi. Au cours d'une réunion du conseil d'administration, et devant l'urgence de pérenniser le fonctionnement de l'Office de Tourisme, la Mairie de Barjac a expliqué que désormais, elle prenait en charge le recrutement, la gestion du personnel et garantissait ainsi des horaires d'ouverture cohérents avec la structure et l'activité.

L'embauche de Mlle Elise VERDIER (pour une période de 3 mois) en fut la première étape. Suivirent Mlle Stella BAYLE et Mme Céline CARPIER.

Leur présence a permis une ouverture 7 jours sur 7 durant la saison estivale et 6 jours sur 7 à compter de septembre.

Les nouveaux objectifs de travail et de communication sont :

Mise à jour des fichiers des adhérents et diffusion de liste catégorielles des touristes de passage.

Organisation de randonnées et visites de villages (Barjac et St Privat de Champagnos) Améliorer la signalétique de l'Office de Tourisme.

Mise à jour du matériel informatique et création d'un 2^{sd} poste de travail

3 axes de communication : refonte du site Internet - création d'un nouveau guide (plus adapté) - Amélioration des partenariats.



L'amplitude des horaires d'ouverture a permis d'accueillir plus de 8 200 personnes (ce nombre ne comprend pas l'accueil téléphonique ni contacts Internet) juin : 1 271, juillet : 3 800, août 3 223. Durant la saison estivale, les hôtes et les adhérents mettaient à jour les disponibilités, en temps réel, afin de répondre au mieux aux demandes des touristes.

Une première enseigne figure désormais sur la façade du bâtiment.

Un nouveau site Internet est mis en ligne. Partenariat avec les associations R.P.O. (randonnées pédestres), Tennis Club de Barjac (location de courts, vente d'abonnements saisonniers ou annuels), pêche : vente de permis de pêche (journaliers, saisonniers ou annuels).

Il suffit aujourd'hui de consulter le site Internet pour constater que le nombre d'adhérents a augmenté, que les domaines d'activités proposés sont plus larges et le rayonnement géographique plus étendu.

F.N.A.T.H.

**F.N.A.T.H.
Efficaces & Solidaires**

La F.N.A.T.H., association des accidentés de la vie, est une association régie par la loi de 1901. Elle est organisée en 85 groupements départementaux avec leurs services juridiques et 1650 sections locales.

La F.N.A.T.H., c'est la force de ses 200 000 adhérents et 20 000 militants, reconnue d'utilité publique le 2 août 2005.

La F.N.A.T.H. : c'est l'expérience depuis 75 ans, elle est au service des accidentés et des handicapés, en menant une double action.

Action revendicative : auprès des Ministères, du Parlement, des Administrations et des Organismes sociaux, pour défendre des droits, des personnes malades ou handicapées.

Action juridique : elle est habilitée à représenter ses adhérents devant les juridictions de Sécurité Sociale, et de Mutualité Sociale Agricole devant les Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale, les COTOREP...

La F.N.A.T.H., c'est aussi la possibilité d'adhérer à une mutuelle (la M.A.T.H.), même après 70 ans, aux tarifs avantageux. (Pour les personnes en ALD).

Pour plus de renseignements sur la

F.N.A.T.H., vous pouvez :

Vous rendre à la permanence de la section de BARJAC

Le deuxième vendredi du mois au château - salle du 3^{ème} âge de 10 h 00 à 11 h 00

En présence de Bernadette LASHERMES (présidente de la section de Barjac)

Vous êtes en bonne santé, vous n'avez pas besoin de nos services, tant mieux ! Mais sachez qu'il existe, pour nous aider, cotisation « adhérent bienfaiteurs », donnant droit à une réduction d'impôt.

La Présidente
Bernadette LASHERMES

L'ECOLE DE TENNIS, UNE PRIORITE POUR LE TENNIS CLUB DE BARJAC

Pour cette nouvelle saison de tennis à Barjac, l'école de tennis voit son effectif progresser pour atteindre plus de 70 enfants. Basée sur une pédagogie ludique et technique, adaptée à tous les âges et à tous les niveaux, la pratique du tennis est ainsi un formidable outil d'apprentissage du sport.

Au-delà du nombre d'enfants présents au cours les mercredis, jeudis et samedis, c'est l'état d'esprit et la satisfaction des parents et surtout des enfants qui stigmatisent l'équipe dirigeante du tennis club de Barjac. En effet, cela fait près de 10 ans que le tennis club de Barjac à structurer son école de tennis de la sorte. Pour cela, elle s'appuie sur la compétence d'un professionnel de l'enseignement du tennis (Gilles Rey), tout en maintenant l'implication des membres du tennis club et notamment Andrée Ribard, qui en plus de donner des cours aux plus petits, assure la continuité de cette école de tennis en faisant le lien entre les parents et le club ; sans oublier le très bon travail réalisé par Fabrice Reboul, animateur sportif mis à disposition par la commune de Barjac.

En ce qui concerne l'enseignement des adultes, de nombreuses possibilités sont également offertes. En effet, que l'on soit

sportif dans l'âme, attiré par la compétition ou bien que l'on veuille pratiquer un tennis loisir, le club propose deux types d'enseignements adaptés à chacun des ces profils. Ces cours sont alors soit délivrés par Gilles Rey, soit par des membres du Tennis club, tel que peuvent le faire Guy Laurent et Bernard Bouchault.

Au niveau des compétitions, pour la saison 2008-2009, en plus de l'équipe féminine et des deux équipes masculines inscrites dans des championnats départementaux et régionaux, le tennis club voit naître ou plutôt renaître depuis deux ans une équipe de jeune.

Quelle satisfaction de voir de jeunes joueurs issus du club s'impliquer dans une compétition départementale. En espérant qu'ils puissent prendre le même chemin que certains de leurs copains plus âgés, comme Anguérand Devilliers et Franck Morin qui ont intégrés les équipes adultes. En souhaitant aussi qu'ils veuillent s'impliquer au sein de l'équipe dirigeante comme peut le faire Nicolas Gagne, un jeune « teacher » issu du club et qui joue un rôle primordial dans la vie du club en tant que capitaine et surtout en tant que secrétaire.

Depuis maintenant deux ans, Nicolas

Gagne et Olivier Moiko, font vivre le site Internet du tennis Club de Barjac (www.tcbarjac.fr). Ainsi, les adhérents du club peuvent consulter les plannings des matchs, les résultats des matchs, les activités sportives et tennistiques organisées par le club, les manifestations extra sportives, quelques images d' « archives » où chacun peut se reconnaître. De plus, le club possède sa propre adresse mail (tc-barjac@orange.fr). Ainsi, en plus du club house si apprécié des membres du tennis club mais aussi des joueurs que nous recevons lors des différentes compétitions, cet autre espace dédié au club, démontre la volonté de celui-ci de créer un dynamisme pour que chaque adhérent du club puisse échanger et s'identifier à un mouvement collectif sportif.

Mais au delà de l'enseignement ou de la pratique d'un sport, le club souhaite que cet esprit SPORTIF, basé sur la confiance mutuelle, le désir de bien faire et la convivialité puisse être maintenu et développé.

Le président
Bruno Borie

LES ARBOUSIERS RAYONNANTS

L'Association « les Arbousiers Rayonnants » composée de membres du personnel de la Résidence Saint Laurent, ainsi que de membres des familles des résidents œuvre activement pour recueillir des fonds destinés à l'animation des personnes âgées de l'établissement.

Plusieurs actions ont encore été menées cette année : gardiennage du parking lors des deux foires à la brocante, marché artisanal et loto de fin d'année. Cela a permis d'agrémenter la vie des résidents, en leur proposant au minimum un spectacle par mois, chanteur(se), chorale, cirque, sortie au restaurant, etc...



HARMONIE "LES ENFANTS DE BARJAC"

Pour 2008, fidèle au rendez-vous, 22 fois pour l'année à Barjac. L'événement le plus fort fût le mariage de Sandrine Sarrazin (ancienne saxophoniste) avec Yannick Lesage, accompagnés de leur fils Paco. Mariés à la Mairie par Patrick (le Papa) et par l'Abbé Saint Pierre à l'église au son de la trompette de Jérôme (le frère) suivi par toute l'harmonie dans « Amazing Grâce » et d'autres morceaux. La musique adoucit les mœurs, venez nous rejoindre soit le mardi, soit le jeudi dans une nouvelle salle du château de Barjac.

Renseignements : La Présidente : Mme Marie-France Sarrazin 04.75.38.66.00.



COLLECTIF CGT INTERPROFESSION NEL DES RETRAITES MINEURS BARJAC – SAINT JEAN DE MARUEJOLS

C'est avec beaucoup d'attention que nous présentons nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé en cette nouvelle année, en souhaitant aussi qu'elle soit la meilleure possible malgré le contexte de crise autant national qu'international.

B.A.C.N. - F.S.G.T.

Pour clôturer la saison 2007-2008, nos athlètes en herbe ont participé, en compagnie des parents, à des « Olympiades » au stade. Ils ont tous été récompensés selon leur participation et un barbecue a généreusement clôturé la manifestation. Depuis début septembre, le B.A.C.N. organise et gère chaque semaine, une activité gymnique en direction des enfants âgés de 2 à 6 ans. Signalons au passage que cette activité est unique dans le département du GARD. Les bambins accompagnés évidemment d'un responsable parental, s'adonnent avec plaisir et sans contraintes à de multiples exercices propres à éveiller leur psychomotricité, leur équilibre, leur perception de l'espace, leur adresse manuelle. Ces exercices sont facilités par l'installation, en début de matinée, d'accessoires spécifiques qui constituent un parcours complet. La séance est ouverte de 9h30 à 12 heures, mais chacun est libre de choisir son propre horaire d'évolution. Le B.A.C.N. organise aussi les Foulées de Vagnas et Cyclathlon.



CHORALE COL CANTO

Chorale et harmonie se sont succédées pendant toute l'année 2008. Son répertoire a permis un échange avec d'autres choristes sous la direction de Fiona Gibson. Courant mai et début juin 2008, la chorale COL CANTO a participé à des rencontres avec le chœur de Barjac, Cocagne de St Ambroix accompagnée par l'École de Musique "Sol en Cèze" à la Maison de l'eau aux Fumadas, à St Ambroix et à l'église de Barjac. Un programme varié comprenant des airs d'opéra a touché un large public. Notre concert du 6 juillet à la Chapelle Clos des Capucins à Barjac accompagné de M. Rémy Schule au piano et de M Georges Cointre au violon et dirigé par Fiona Gibson a permis d'interpréter des œuvres diverses et de faire découvrir notre chorale à différents vacanciers de passage dans notre région. La clôture de l'année s'est terminée par un concert pour Noël à Goudargues au profit de l'association "Rémy va à l'école". La chorale travaille actuellement sur un programme composé d'œuvres contemporaines et sacrées en vue des concerts de cette année prévus à Bessas, Beaulieu, St Sauveur de Cruzières et Barjac. Nos répétitions ont lieu tous les jeudis à 20h30 au Château Barjac. Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. D'autre part, nous tenons à remercier le Conseil Général ainsi que le Conseil Municipal pour le soutien qu'ils nous apportent.

Contacts : Mme Marie Claire AYMARD : 04 66 24 54 61

Mme Françoise MONNIER : 04 75 38 67 93



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Site internet : www.ecolepubliquebarjac.fr

Bureau : **Président :** Laurent GILLES, **Vice-Présidente :** Isabelle ICHTERTZ, **Vice – Présidente :** Florence DIVOL, **Vice-Président :** Cyril ANTERION, **Trésorière :** Marie-Christine PIEDALLU, **Vice Trésorière :** Véronique LANGLUME, **Secrétaire :** Virginie ROUVEYROL, **Vice Secrétaire :** Hélène DELATTRE



2008, encore une année chargée en événements et manifestations...

L'engagement et l'investissement des parents ont permis de mener à bien **une multitude de sorties et projets pédagogiques.**

Classe PS/MS : Visite de l'exposition « un toit une œuvre » au Martinet, Visite d'un Jardin et d'une serre.

Classe GS : Cycle Poneys

Classe CP : Classe de découverte à l'Espérou sur le thème du théâtre, Sortie au Cratère à Ales, Sortie au bord de la Cèze

Classe CE1/CE2 : Préhistorama, Pont du Gard, Défi science interclasse St Florent sur Auzonnet

Classe CM1/CM2 : Sortie découverte aux Châteaux de la Loire, Chorale départementale à Nîmes.

Les années se suivent les manifestations aussi.

Restent le dynamisme et la motivation des parents afin que chaque événement revête un caractère particulier.



Les enfants déguisés

Pour commencer l'année 2008, Le Carnaval : l'APE et l'APEL ont uni leur créativité afin de construire un Monsieur CARNAVAL aux couleurs chatoyantes (thème : La nature)

La fête de l'école

La fête commença avec la traditionnelle tournée de brioches. A 15 h eu lieu un concours de boule adultes et un concours gratuit pour les enfants avec de nombreux cadeaux à gagner.

A partir de 21 h, sur différentes musiques à travers le temps et le monde, les enfants ont réalisé plusieurs danses.



Danse des MS «Java des baskets»

Les Petites sections ouvrirent le spectacle avec **une danse africaine « Douléé »**, les Moyennes Sections effectuèrent une superbe **«Java des baskets»** et la classe

se regroupa pour chanter **« Bonjour »** et **« Merci »** d'Anne SYLVESTRE.

Ensuite les Toutes Petites Sections réalisèrent une **danse tahitienne**, du haut de leur 2 ans, ils dansèrent sans répit.

Puis vint les Grandes Sections qui se déhanchèrent sur un **twist** endiablé.

Un entracte permit aux personnes de se nourrir et se désaltérer.



La 2^{ème} partie fut ouverte par les CP qui nous firent une **démonstration** branchée de Tecktonik.

Les CE réalisèrent un super **medley disco**





et les CM, une splendide **danse de La Renaissance**.

A l'initiative de quelques CE2 nous eurent droit à une **démonstration de HIP-HOP**.

Plusieurs chants, sous la direction de Marie Pierre Brusselle, s'organisèrent tout au long de la soirée entre chaque représentation, «La pomme et



l'escargot » et « Petit bonhomme » par les CE, «Amstrong» et «Le blues des poux» par les CM.

Le spectacle se termina sur un chant de Bruno Ruiz « Nouvelle Route » interprété par les CE et CM. Le public nombreux a été ravi.



Le dimanche matin, des jeux étaient organisés dans la cour de l'école au grand plaisir des enfants et de nombreuses personnes se retrouvèrent sous les platanes autour d'un apéritif animé par les enfants de Barjac. Au menu « grillades et frites » (encore des vraies frites cette année, pommes de terre fraîches et blos épluchées par les parents) et Cocktail bio, jus de fruits naturels !

Et c'est avec beaucoup d'émotion que fut célébrée la remise des prix aux enfants qui partent en 6^{ème}. Après un beau discours du Maire Edouard Chaulat et de la Directrice Mélissa Blankendaal, les élus de Barjac, St Privat de Champclos et Bessas ont offert aux enfants un magnifique livre sur la protection de l'environnement.

Une bien belle fête qui marqua la fin de l'année scolaire 2007-2008.

La rentrée scolaire 2008/2009 s'est profilée sous les meilleurs auspices avec le maintien du 5^{ème} poste.

S'ensuivent les manifestations de l'A.P.E. :

Castagnade :

Pour la quatrième année consécutive, l'APE a mis à profit la semaine du goût pour renouveler ce grand goûter et organiser une

castagnade. Aussi, les parents avaient confectionné des spécialités de leurs régions ou pays d'origine en complément des traditionnelles mais toujours appréciées châtaignes.

Devant le restaurant scolaire, autour d'un vin chaud, parents, la Directrice, Mélissa Blankendaal et toute son équipe pédagogique, le Maire, Edouard Chaulat, avec quelques membres du Conseil Municipal se sont retrouvés dans la joie. Les enfants quant à eux pouvaient savourer de délicieux jus de fruits naturels offerts par l'APE. Conseils culinaires, échanges de recettes, recherche de saveurs, présentation des nouveaux parents : encore un moment de convivialité pour tous où la notion de mixité a montré tout son sens. Participation au marché de Noël des commerçants (vente d'oreillettes confectionnées par les parents, tombola...), Têlêthon, lâcher de ballons, tombola et dessins des enfants, Marché de Noël à l'école (vente d'objets de Noël fabriqués par les élèves),



Dépenses principales :

Occc (coopérative d'école) : **1 363,30 €** - Arbre de Noël : **1 000 €**
Participation APE aux projets pédagogiques : **734,50 €**
Subventions : Mairies, Barjac 4 273 € Bessas 500 € St Privat de Champclos 310 € - Conseil Général du Gard 1165 € -Comité d'expansion 1 000 €

Et pour finir l'année 2008, le traditionnel Arbre de Noël attendu avec impatience par les enfants. Le Père Noël a déchargé sa hotte dans chacune des classes sous le regard émerveillé des enfants. Il nous a ensuite retrouvé au Château où les enfants ont chanté Noël et partagé un superbe goûter. Cet événement est toujours un grand moment de convivialité pour tous.

Mais puisqu'il n'y a rien de plus parlant que les images, l'A.P.E. vous invite à consulter son site Internet : acolepubliquebarjac.fr dont les mises à jour vous permettront de découvrir les dates de nos manifestations, passées (si vous n'avez pas pu être des nôtres) et à venir (à ne plus manquer). Un grand merci à tous les parents, bienvenue aux nouveaux et bonne année à tous !

Le mot du président :

Depuis 2 ans que je suis président, il y a 3 choses qui m'ont vraiment marqué au sein de notre association :

- L'implication sans faille d'une superbe équipe de parents bénévoles avec comme objectifs tout d'abord de financer une grande partie de tous les projets pédagogiques décrits ci-dessus mais aussi d'essayer de créer des liens, des échanges, des expériences entre les parents au travers des projets éducatifs ;
- La réelle pertinence de l'organisation sans faille de notre association ;
- Et surtout, « l'esprit APE » que j'ai pris l'habitude de résumer en disant : **c'est 100% bénévole et 100% professionnel. A l'APE, le dévouement ne remplace pas le talent.**

Laurent GILLES

CLUB EL TORINO

Dès la moitié du XIV^{ème} siècle alors que l'élevage du taureau de course en était à ses débuts, certains manadiers camarguais déplaçaient leurs troupeaux plus à l'intérieur des terres et pouvaient faire paître leurs animaux sur des terrains communaux. En échange ils s'engageaient à fournir gratuitement une course de taureaux à la fête locale. Voilà le début de nos taureaux piscine et de nos abrivades. Réunir le village et ses alentours autour du taureau et du cheval ici, c'est le but d'« El Torino », de sa fête et de ses repas villageois : au printemps, cochon grillé aux Cèdres, 1^{er} week-end d'août : notre fête devenue le rendez-vous incontournable : 3 jours d'abrivades, de bandidos, de taureaux piscine, un grand repas animé à la manière feria, suivi d'un bal. Mais aussi la fameuse messe en provençal du dimanche matin. Retrouver la relation fusionnelle entre le



gardian et le taureau, c'est plonger au cœur des fêtes du terroir. Nous devons préserver le spectacle taurin pour le plaisir des touristes mais aussi pour les amateurs avertis. Rien de mieux que le mélange des générations pour motiver les uns et

sensibiliser les autres.

Merci aux fidèles et sponsors pour leur soutien.

Une culture ne meurt que de sa faiblesse, défendons nos fêtes, nos traditions.

BARJAC HISTOIRE LOCALE

Quatre bougies pour Barjac Histoire Locale.

Les cours de paléographie initiés par Laurent DELAUZUN en 2003 et qui sont à l'origine de l'association, continuent d'explorer les archives de Barjac, chaque mercredi de 17 heures 30 à 19 heures, dans la bibliothèque Jean-Pierre Chabrol.

Et nos journaux rendent compte des thèmes abordés et analysent les méthodes utilisées pour « faire parler » ces textes en français contemporain.

N'oublions pas que tous les Barjacois d'avant 1880 ne parlaient que l'occitan. Les greffiers et autres notaires écrivaient en « français » pour respecter l'obligation faite par l'Edit de Villers Cotterêts de 1539 d'uniformiser tous les actes officiels rédigés dans la langue du roi. Et les lecteurs de ces textes en « français », très peu nombreux, étaient habitués à toutes leurs conventions et fantaisies d'écriture.

Hélas, pas nous ! Mais au fil des difficultés, se développe dans le groupe des apprentis paléographes une amicale connivence fort

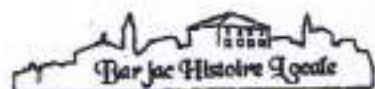


agréable. Quant aux autres membres de l'association, non paléographes mais tout autant passionnés d'histoire, ils ne sont pas laissés de côté. Nous nous retrouvons

souvent lors des conférences et des sorties. Cette année 2008, nous avons visité Alès le 26 janvier, le Musée du Colombier le matin et la ville « haute » l'après midi.

Le samedi 26 avril, l'association Barjac Histoire Locale proposait à ses adhérents une journée en Avignon. Par un temps estival, les trente trois participants se sont d'abord rendus à la Chartreuse de Villeneuve, splendeur architecturale, parfaitement restaurée, où on nous a détaillé, pendant deux heures, la vie quotidienne des pères et frères Chartreux, l'un des Ordres les plus stricts de la Chrétienté et explicité l'architecture complexe des lieux.

Après un sympathique repas au bord du Rhône, nous avons continué par la visite du haut lieu chrétien médiéval que constitue le Palais des Papes. Imposant par sa masse et par une foule très dense de visiteurs venus du monde entier, il nous a été parfaitement présenté par un guide conférencier qui fut impressionné par l'érudition de plusieurs membres de l'association. Une excellente



journée semble-t-il pour l'ensemble du groupe.

Le 7 juin nous avons découvert le site médiéval de Salavas et le château de La Bastide de Virac.

Le 2 juillet, une conférence in situ sur les tapisseries de la Mairie de Vallon Pont d'Arc a clos notre année « scolaire ».

Notre rentrée s'est faite à Vézenobres le 13 septembre, sur les traces de Jean Cavalier et des Camisards.

Le mois de novembre a vu à Barjac une commémoration exceptionnelle de l'armistice de 1918. Notre association y a pris toute sa place.

L'année 2009 a démarré par une visite « osée », en extérieur. Le 10 janvier, nous avons été accueillis sur les restes du château médiéval d'Allègre par les associations de préservation du site et nous y avons passé un après-midi agréable et enrichissant.

Quant aux projets 2009, ils ont été proposés lors de l'Assemblée Générale du 7 MARS dernier. Alors si le cœur vous en dit : 25 avril, Alba, 6 juin, Pont de Monvert-Grisac, 5 septembre, Jalès-Banne, 10 octobre, Joyeuse.

FAUT-IL COMMEMORER ?

Le débat a eu lieu cette année encore. Doit-on continuer de commémorer des événements dont les acteurs et témoins ont tous disparu, comme la « GRANDE GUERRE 1914-1918 » dont le dernier poilu français vient de décéder ? Ne faudrait-il pas mieux rassembler nos commémorations sur une ou deux dates ?

Mettant dans un « pot commun » tous les hommages ? Nous ne le pensons pas.

En août 2005, Barjac avait voulu évoquer la vie à Barjac, du désastre de juin 40 à la Libération, fin août 44. Un éclairage particulier avait été donné à la Résistance, aux Forces Françaises Libres et à l'Armée d'Afrique qui avaient libéré la région. Grâce à une masse de documents, de matériels exceptionnels, et pendant deux semaines, les centaines de participants aux manifestations, visiteurs des expositions, auditeurs des conférences, avaient été confrontés à un travail de mémoire exceptionnel.

En novembre 2008, quatre vingt dix ans après Rethondes, ce ne sont pas les faits d'armes que nous avons privilégiés mais les hommes, les « sacrifiés », cette pauvre chair à canon qui s'est parfois rebellée en fraternisant avec « l'ennemi », parfois révoltée en refusant les assauts suicidaires. Hommage leur a enfin été rendu.

Fait remarquable, les recherches ont souvent été enrichies par des membres des familles de « poilus » qui pouvaient ainsi expliciter les documents dont ils disposaient et qui étaient restés muets pendant des décennies.

Bien sûr, ce travail de « résurrection » n'est pas neutre et toute commémoration part d'un à priori. Et l'analyse contradictoire par les parties en présence en est le reflet : 1918, victoire de la Liberté sur la tyrannie pour les Français, les Anglais, les Italiens ; humiliation et injustice subies par les peuples germaniques, pour les Allemands et les Autrichiens.



BHL repas au bord du Rhône

1939 : victoire de la dictature franquiste. Quarante années, de plomb pour les uns, d'ordre et de discipline pour les autres, commencent pour l'Espagne. Sans la commémoration, entre autres, de la « retirada », la retraite à travers les Pyrénées, des armées et des civils républicains, que saurions nous des conditions dans lesquelles la France du sud a « accueilli » ces quelque trois cent mille réfugiés.

Et c'est le travail des historiens qui, mettant à jour les documents, les replaçant dans leur contexte, doit permettre de comprendre les analyses et discours qui accompagnent toute commémoration.

Et parce qu'elles suscitent des débats d'idées, des confrontations, ces commémorations doivent être maintenues, ne serait-ce que pour les « héros méconnus » dont les noms couvrent nos monuments aux morts.

Claude GIRAULT, Président

ART PLAISIR

L'année 2008 a été vécue un peu au ralenti, comme dans l'attente de nouveaux locaux ! Elle a cependant été marquée par une sortie à l'exposition Courbot au Musée Fabre à Montpellier et par son exposition annuelle à la Bibliothèque.

Nous espérons que l'emménagement au Château va donner un nouveau souffle de jeunesse à notre atelier où la joie, l'enthousiasme et la bonne humeur sont toujours à l'ordre du jour.
La Présidente, Anne Flandin



ACTIVITÉ DE R.P.O. POUR 2008

Sortie-découverte histoire et patrimoine

1^{er} mars, Bourg St. Andéol et Gorges de l'Ardèche (18 p.)

5 avril, Tresques (20 p.)

27 septembre, Domazan (Musée de la Moto), Beaucaire (Le Vieux Mas) (18 p.)

18 octobre, Domprnac (Village Miniature Occitan), Les Vans (Les Musées) (18 p.)

Conférences et animations diverses

19 janvier : St. Privat de Champclos, film sur l'Aigoual « La forêt retrouvée ».

10 février : Barjac, 21^e A.G. de R.P.O. et fougasse dels Reis.

1^{er} mai, 21^e Rallye Touristique de Découverte du Barjaquès.

21 et 22 juin, Barjac, exposition sur « La Mémoire Collective du Village ».

5 décembre, Barjac, « Ôtzi » par Élisabeth Héberard (en faveur du Téléthon).

Animations et présence occitanes

- 30 mars : Barjac, « Lo Doiré », théâtre occitan avec le groupe de la Faraça, des Vans.

- 22 septembre : réception à Bessas par la municipalité et R.P.O. des 7 marcheurs occitans italiens de la Caminada Occitana.

- 23 septembre : accompagné le groupe jusqu'à Comps.

- 24 octobre : Bessas, soirée occitane avec Roger Coudène et les Raiols, puis castanhada et vin nouveau.

- du 6 au 8 novembre, séjour au Val d'Aran pour réception de nos amis italiens au terme de la Caminada Occitana.

Randonnées pédestres

F.I.R.A. de printemps

- 2^e mai : St. Privat / Barjac « Sur les pas de Jean-Claude Guilborel » (lire en marchant entre champs de lavande et capitelles).

- 3 mai : Rochegude / St. Jean de Maruéjols « Sur les pas de Françoise Barry » (lire en marchant le long de la Cèze et de la Claisse).

- 4 mai : Bessas / Vagnas / Barjac « Sue les pas de Michel Lacombe » (lire en marchant le long de la Voie Antonine et des Cruzières).

F.I.R.A. d'Automne

- 1^{er} novembre : St. Privat de Champclos / château de Ferreyroles / Barjac.

- 2 novembre : chapelle de Maricamp / St. Sauveur de Cruzières / chapelle de Maricamp.

Conduite randos

- 24 octobre : St. Privat de Champclos / château de Ferreyroles (Sandra Ayme et Alex Béthune (Midi-Libre) pour reportage)

- 14 novembre : Barjac / les Dolmens, groupe de 15 randonneurs de Montélimar.

Marchés de solidarité

- 06 avril : Tornac, Journée départementale des Foyers Ruraux du Gard.

- 21 septembre : Chassiers, rando Béthanie (handicapés).

Chemin de St. Jacques de Compostelle

- 26 mai : départ de Barjac pour Najera.

- du 27 mai au 5 juin : 10 jours de marche sur le Chemin.

- 7 juin : retour à Barjac.

Randos accompagnées pour l'Office de Tourisme de Barjac

La nouvelle direction de l'Office de Tourisme a mis fin à la ségrégation dont était victime R.P.O. depuis des années. Parce que nous sommes des autochtones et que nous avons la prétention de connaître notre région mieux que quiconque, nous nous réjouissons d'apporter cette connaissance à l'Office, dans l'intérêt des vacanciers ou des habitants sur tous les plans pour faire découvrir en marchant la richesse de nos sites naturels, du patrimoine et de l'histoire de notre village et du Barjaquès

- 09 juillet 1^{er} rando
- 16 - 2^{ème} rando
- 23 - 3^{ème} rando
- 30 - 4^{ème} rando
- 06 août 5^{ème} rando
- 20 - 6^{ème} rando
- 27 - 7^{ème} rando
- 03 septembre 8^{ème} rando
- 10 -- 9^{ème} rando

Soit au total 90 personnes + de nombreux enfants qui ont participé à ces randos-découvertes.

Visite de Barjac

- 2 novembre, visite guidée du village à 22 randonneurs.



TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS.

VIE ASSOCIATIVE : SUBVENTIONS 2008

Association	Photocopies effectuées	VERSEMENT	Association	Photocopies effectuées	VERSEMENT
A.N.A.C.R. Roger PAUMEL	47	80	FNATH- MUTILE Bernadette LASHERMES		70
Amis Sans Frontières Ariette LAGORSSE	32	300	FNIRP- déportés		50
Amical Club Bouliste Cyril GELLES	780	650	Les Arbousiers Rayonnants		
Amicale des sapeurs Pompiers			Augustine BONNALRE	706	150
Volontaires Aurélie AUGER		300	MAYEKD Dany BALMELLE	713	100
APE Ecole Publique Laurant GILLES	1036	4273 classes de découverte	Médailles Militaires Claude PATELA		40
Arc Club Pascal WAUQUIER		500	Minors Retraités Gérard MONTEL		150
Art Plaisir Anne FLANDIN		100	Office de Tourisme Antoine AGAFITOS	830	15000
Association Art'tatouille - théâtre		1000	R.A.S.E.D.		200
BACN Jacques ALLIO	150	350	Racine et Patrimoine Occitan Alain BESSON		350
Barjac Histoire Locale Claude GIRALT		1000 exceptionnelle	Rando-Céze Michèle GAUSSIN	635	300
C.A.D.I.R TALOUARN		300	Section Locale des Déportés		
Centre Socio-Culturel Nicole MALLE		160	Jacqueline TALOUARN		50
Chant Libre Jean-Michel BOVY	900	150	Société de Chasse Serge EVESQUE	50	150
Chorale "Col Canto" Marie-Claire AYMARD	1743	12.000 festival	Société Musicale "Les Enfants de Barjac"		
Chorale Lascia Fare Mi René GUELIN	3765	700 déjà votés 2007	Marie-France SARRAZIN	51	2000
Club de l'Amitié Pascal BAEZA		4500 saison			dont 840 location
Club La Belle Epoque Edith EUZENNE	515	450	Sport Plaisir Simone MATHIS	72	100
Comité des Fêtes Cédric DONNÉE	990	450	Sté Chasseurs Sangliers Yves SOULIER	10	
Comité paroissial	120	40	Tennis Club Bruno BORE		1300
El Torino Jean-Luc DUMAS	220	250	UCIAP PL Ariène LIOTARD	634	
Espoir Cycliste Nimois René ALBOUY		11.500	UFAC André DE PONCELLE	24	80
Etoile Sportive Barjacoise Cyril GILLES	220	1500	Civam Bio		500
FNACA Louis RADUX		3000			
		4300			
		100			

A noter que le Conseil a également attribué sous forme de subventions 45€ à Familles Rurales cadeau Noël croche Méjannes le Clap, 100 € Prévention Routière Départementale, 1000 € au Réseau RESED et 1200 € à l' Ecole de Musique pour les rencontres languedociennes des haut-Bols

L'ETAT CIVIL 2008

En 2008, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

NAISSANCES

ANLAF Nassim Mohamed Jary (Donnée), le 10/10/2008 à ALES	COLIN Timéo Sébastien Jérôme, le 01/07/2008 à ALES	FOSELLE Aaron, le 25/12/2008 à AVIGNON	PELLET Lucas Lilián, le 06/07/2008 à ALES
ARLAUD Mael, le 02/10/2008 à ALES	DIVOL Axel, le 21/05/2008 à NIMES	LABARTHE Zoé Emma, le 13/08/2008 à BAGNOLS SUR CEZE	POUGNY—CHLOÉ Typhaine Elia Elissa, le 09/08/2008 à BAGNOLS SUR CEZE
CHAZOT Mathéo Eric Paul le 15/02/2008 à ALES	DIVOL Cléa Paula, le 20/04/2008 à ALES		

MARIAGES

CLAVIER Sylvain Max Joannes et GILBAS Emmanuelle Aurore, le 13/09/2008	GRAFFANT Damien Roger François et DUPRE Sabrina Pierrette, le 12/07/2008	PELLET Sylvain André et KERLOGOT Lydie Denise, le 18/04/2008
DEWYNTER Vincent Gabriel Joseph et FWAIDE Catherine Blanche, le 19/04/2008	MARTINEZ Benjamin Bernard Noël et GARRIGUES Géraldine Gilette Claudine, le 07/06/2008	WUBENGA Paul Michiel et TER AVEST Ross, le 02/05/2008
GILBAS Christophe Alain et LERON Anne Claire, le 28/06/2008	NAVARRO Jean-Baptiste Germain et ALEX CHAULET Elisabeth, le 20/09/2008	

DECES

BELLES Veuve VALENTIN Marie, 24 juin 2008, à NIMES (Gard)	BARJAC, Résidence Saint Laurent	IGON Arène Albert, 28 juin 2008 à ALES (Gard)	PRESLE Veuve HENRY Raymond Yvonne, 07 octobre 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent
BEWARD Lucien Eugène, 20 septembre 2008 à ALES (Gard)	DALZON Agnès Marie, Olympe le 23 avril 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	LAUPIES Epouse AMBLARD Christiane, 20 juillet 2008 à BARJAC, le Rieu	RAPPIN René André, 13 septembre 2008 à ALES (Gard)
BILLARD Veuve PIERWIDRE Jacqueline Eugénie Françoise, 13 juin 2008 à ALES (Gard)	DELAPORTE Jacqueline Jeanne Blanche, 25 juin 2008 à CORNILLON (Gard)	MALARTRE Veuve HILAIRE Juliette Thérèse, 30 juin 2008 à BARJAC, rue des Lilas	ROBERT Veuve LAITE Marguerite Yvette, 18 janvier 2008 à BARJAC, Mas de l'Aube
BOULLAY Blanche Georgette, 25 juillet 2008 à ALES (Gard)	DHÉLILY Veuve WION Jenny Micheline Angèle, 09 janvier 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	MARIN Joannès Marius, 08 janvier 2008 à BARJAC, Rue Aphonse Daudet	SIRUGUE Roger Henri Fernand, 16 février 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent
CASANADA Marcelle Josette Emma, 27 janvier 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	DIVOL Veuve DIVOL Jeanne Odette, 27 février 2008 à ALBENAS (Ardèche)	PAGES Veuve CLEMENCE Madeleine Gabrielle Jeanne, 25 février 2008 à BARJAC, Grand rue Jean Moulin	THIBAUD Veuve SERRE Germaine Augusta, 23 mai 2008 à ALES (Gard)
CHAREYRE Veuve GAUTHIER Marcelle Léonie, 25 avril 2008 à ALES (Gard)	FIOL Maurice Emile Paul, 10 mars 2008 à ALES (Gard)	PETIT Veuve AMELIN Jeanne, 28 novembre 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	VEDEL Veuve ROUQUETTE Yvonne Fernande, 03 août 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent
COMBES André Roger, 08 mai 2008 à - BARJAC, Résidence Saint Laurent	GALVIER Henri François, 05 décembre 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	PEYRIC Veuve GAILLARD Irène Noëlle, 10 septembre 2008 à BARJAC, Résidence Saint Laurent	
CORTINOWS Veuve THOULOUZE Caroline Agnès, 04 août 2008 à -			

Jofroi

“ QUAND IL N'Y AURA PLUS DE MISÈRE LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR ”

Je l'ai connu en 1992 pour le 1^{er} festival qui s'appelait «en chanson dans le texte».

Accouru des Cévennes où il « parpaillotait » auprès de Jean-Pierre CHABROL (ce grand notable de la littérature cévenole) chaque fois qu'il s'évadait de sa Belgique, il était enthousiaste de voir qu'un petit feu de mots et de notes venait de s'éclairer en garrigue barjacoise.

Ils trouvèrent avec Anne-Marie à côté, à Cabiac, une grande maison ancienne qu'ils firent revivre de plus belle...

Il y en a c'est la mer, d'autres c'est la montagne, eux c'est la chanson leur vrai environnement.

Ils soufflèrent sur les braises du festival qui repartit, nourri des bûches apportées par des centaines d'amis du « chant sensé ». Cela donna le bel incendie de maintenant, utile aux artistes et aux techniciens, aux



amateurs de chansons de paroles qui veulent dire quelque chose, utile au village. Jofroi, c'est parce qu'il a la même ambition et la même exigence pour son œuvre que pour le festival, qu'il a su le faire vivre, évoluer et grandir. Et son œuvre c'est 30 ans de chansons pour les enfants et pour les anciens enfants que nous sommes.

Une œuvre humaniste, belle et profonde, forêt de textes, de mélodies et de voix. Pénétrée des influences, des bonnes

amitiés venues à Barjac, elle a grandi et gagné en exigence poétique...

C'est pour l'ensemble de leurs combats pour la chanson d'hier, d'aujourd'hui, et de demain que le Conseil Municipal en 2007, et le nouveau l'a confirmé, a voulu les distinguer et les remercier comme citoyens d'honneur.

26 juillet 2008 – Ouverture du Festival
Edouard CHAULET

LE FESTIVAL, COTE SCENE ET COTE COULISSES

Le Festival Chansons de Parole est maintenant bien implanté dans la vie du village. Si nous, les organisateurs, regrettons le nombre peu important de Barjacois assistant au spectacle pendant l'été, nous savons aussi que pendant cette période, le travail passe avant tout. Mais il n'en est pas de même lors des trois concerts organisés l'hiver. Et le tout dernier week-end Brel en a fait la démonstration.



Mais cette année, je voudrais insister sur l'organisation du Festival côté coulisses. Pour faire tourner cette imposante « machine », il faut du monde. Artistes, musiciens et techniciens, la partie visible, représentent plus de soixante contrats de travail. Mais il y a la partie invisible et combien nécessaire.

D'abord, deux salariés, le Directeur artistique et la Coordinatrice : programmation, contacts avec les artistes, gestion des contrats, des logements, des transports,...

Ensuite, les « Bénévoles à l'année » : le Conseil d'Administration et son Bureau: les grandes orientations, les

relations avec les administrations et collectivités et un poste clé, la Trésorière, avec les comptes et ce n'est pas simple, parlez-lui des taux de TVA !!...

Et puis, les indispensables partenaires, les « cofinanceurs » : la Municipalité, les Conseils Général et Régional, les sociétés civiles, les mécènes.

Et enfin, il y a ceux des dix jours, ceux qui nous rejoignent l'été par convictions et dévouement.

Tout ce petit monde fait tourner ce « plus grand des petits festivals » comme a dit un jour Téliorama.

Ah, j'oubliais un partenaire et peut-être est-ce le fédérateur inconscient de tout cela : le Château et sa cour, lieu indispensable et indissociable à la bonne tenue de Chansons de Parole.

Le Président, Jean Michel Bovy.

François-Xavier NONNENMACHER

François Xavier Nonnenmacher est né à Sarrebourg en Moselle où il a vécu jusqu'à 25 ans. Il est le dernier d'une famille de 7 enfants, son père était artisan peintre mais tous étaient musiciens et pratiquaient soit le chant choral soit un instrument. Dès l'âge de 7 ans, François-Xavier fait partie d'une maîtrise d'enfants et c'est à 8 ans qu'il apprend le solfège et le piano.

Plus tard, garçon turbulent et même un peu « voyou », ses parents décident de l'inscrire en pension dans un collège jésuite, loin de son « cocon » familial. Pendant ces 3 ans de rigueur, il met cette période à profit pour se perfectionner dans le chant choral et notamment, le répertoire grégorien et cet art, devient déjà, une « bouée de sauvetage » !!

De retour à Sarrebourg, les bénéfices de ce travail méthodique lui permettent de poursuivre des études brillantes au lycée puis à l'université où il obtient une maîtrise d'histoire. C'est à cette période qu'il crée déjà une troupe de jeune théâtre dans sa ville « Les tréteaux des jeunes » (troupe qui existe encore aujourd'hui !!). Il pratique toujours le chant choral et apprend aussi à jouer de l'orgue à l'église paroissiale.

C'est en travaillant au lycée de SARREBOUG comme surveillant, qu'il fait la connaissance de Françoise, « la Parisienne », arrivée, elle aussi au lycée pour la même fonction. Ils y créent ensemble une nouvelle troupe de théâtre. C'est en 1968 qu'ils se marient et naissent ensuite leurs 3 enfants.

En 1973, c'est le départ pour Paris avec un emploi et une formation de cadre à la direction financière de la RATP, cette vie parisienne lui permet de rencontrer un chef de chœur de renom: Jean SOURISSE ; Il intègre donc les différentes formations que ce dernier dirige : chorale AUDITE NOVA, l'ensemble vocal Jean SOURISSE et le chœur d'oratorio de PARIS ; Commence alors une période riche en expériences musicales qui le conduit à travers l'Europe



(Suède, Norvège, Italie, Hongrie, Europe centrale...) pendant 20 ans il cultive donc sa passion pour le chant et se forme aussi à la direction d'un chœur. Une nouvelle fois, cette activité devient une véritable « thérapie » qui lui permet de « supporter » les responsabilités professionnelles et les tourments de la vie en banlieue parisienne (en Seine Saint-Denis).

En 1992, sa charge professionnelle lui impose d'arrêter momentanément cette activité musicale car il est nommé Directeur d'un centre bus de la RATP et ses lourdes responsabilités lui laissent beaucoup moins de temps pour ce loisir. Il va tout de même diriger une chorale à Montreuil puis à Mulhouse où le travail le conduit de 1997 à 2000.

C'est le hasard d'une panne de voiture, pendant les vacances, qui immobilise Françoise et François-Xavier pendant quelques heures à Barjac en mai 1996. Quelques mois après, déjà conquis par le village, ils achètent leur maison du Mas Lozard où ils se retirent en 2002. Dès leur installation, en recherche de liens et d'activités bénévoles pour ne pas faillir à leur fonctionnement habituel, ils deviennent responsables de l'antenne UNICEF d'Alès où ils œuvrent aux côtés d'une équipe de 25 bénévoles. Du fait de leur engagement de chrétiens, ils intègrent la Paroisse catholique et François-Xavier remplace l'organiste lors des offices religieux de Barjac et Saint Jean. Rapidement, le chant choral les rappelle et le « chœur de Barjac » s'enrichit d'un ténor et d'une soprane. C'est en septembre 2003, lorsque Fabrice Derthi

laisse le poste de chef de chœur vacant, pour des raisons de santé, que, timidement, François-Xavier se propose pour le remplacer « provisoirement » !!!

Le provisoire a bien duré depuis, et on a constaté, lors des derniers concerts à quel niveau cet ensemble a été conduit :

- « la messe solennelle en l'honneur de Sainte Cécile » de Charles Gounod, interprétée à Barjac, Bagnols sur Cèze, la Grand Combes, Nîmes

- « le miserere » d'ALLEGRI et autres pièces de Purcell et Morley, interprétées au temple de Vallon, à Barjac, à l'abbatiale de Saint Gilles.

- « les chœurs d'opéra » de Verdi, de Mozart et de Monteverdi chantés aux Mages, à Uzès. Et bien d'autres concerts.....

Ces prestations de grande qualité permettent, par le travail de tous, de faire connaître et rayonner notre village dans toute la région. Elles rendent possible l'accès des populations rurales, à une culture musicale classique de haut niveau, souvent réservée aux citadins et aux plus fortunés.

Par l'étude des partitions de ces grands maîtres de la musique classique, cette chorale apporte à ses 60 membres, l'opportunité d'une culture digne d'une Académie musicale.

Il faut rappeler aussi que Le chœur de Barjac fonctionne sous le nom de l'association « LASCIA FARE MI » (qui veut dire « laisse moi faire » en Italien), selon l'esprit de la loi 1901, sans but lucratif. Son chef de chœur et les 3 chefs de pupitres en sont des membres « à jour de leur cotisation » !! Les subventions et les revenus éventuels des concerts sont réinvestis dans l'achat de partitions ou de matériel musical.

Après la présentation de cet Ensemble que tu diriges avec « cœur » et talent, et au nom du Conseil Municipal, je te remercie pour ce travail et c'est avec émotion et une grande fierté que je te nomme, « Citoyen d'honneur de Barjac ».

Aline Guyonnaud

Monsieur le Curé Jean Saint Pierre

Fraïre !

T'en vas. Annan pa ploura. Per un exorcisto se faire manda au diablo de Vauvert es lou comble !

Lou service de Dieu t'á pas fa oblida lou service de l'ome. Sies dou cousta de toutes que patissou ou d'aquels que soun counten, toujours.

Ta forza ven dou ciel, belé, mai sie convaincu aussi que ven de ta terra, de tas racinas. Mai aquellos d'aquí t'empacho pas d'ana, de veire, de rencountra... As mai que de racino, as de ramo, de fieillos et forca oucels que piounton dedin ! Es per aquo que i sies per tot lo monde. Per iou tanbien, pamen siei defuoro. Sies vingu me soutenir forco quan ére à l'ospital per ma camba.

Aquí ton poull escriu, deve te lou rapela, fara un pou de precho au publi

« Acte III 6 : Saint Pierre dit au boiteux de la Belle Porte du temple « je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne... LEVE TOI et MARCHE . »

Saint Pierre de BARJAC voudrait bien cette solution rapide mais s'il n'a pas ces pouvoirs, il a la prudence et te dis « Plan, plan ! Moun ome ! laisse faire lou tems, perdes pas de tems en courant per n'en gagna. N'encagnes pas trop. E se as besoun de quicon, o mies de qu'aucun sarai toujours leu leu eme tu ! »

A d'autre momen : per ma mèro, per des pauvres dou país.

Benedicere : « dire de ben » aquo vou dire... et be te benedice et siei pas soulé. I a tout lou moundo daou Barjaques d'arriès !

Lou soureou soute lous platanos esperan que y vendras encora quouque cops.

Mai iou ende caou cantarai « la foun de Nimes » au repas daou anciens ?

Te dise aro de te sousta, de vivro lon et ben dins lou país de biou et de plans

Aou nom douan counseou de BARJAC te faou « citoyen d'honneur »



Frère

Tu t'en vas. Nous n'allons pas pleurer. Pour un exorciste, aller au diable Vauvert, c'est un comble.

Le service de dieu ne t'as pas fait oublier le service de l'homme. Tu es du côté de ceux qui souffrent et de ceux qui sont heureux, toujours.

Ta force vient du ciel, peut être, mais je suis convaincu aussi qu'elle vient de ta terre, de tes racines. Mais ces dernières t'empêchent pas d'aller, de voir et de rencontrer... Tu as plus que des racines, tu as des branches, des feuilles et beaucoup d'oiseaux qui chantent dedans. C'est pour cela que tu es là pour tout le monde. Pour moi aussi, même si je suis en marge. Tu es venu me soutenir quand j'étais à l'hôpital pour ma jambe.

Voici ta belle lettre, je dois te la rappeler, cela te fera un peu de supplément de prêche au public.

« Acte III 6 : Saint Pierre dit au boiteux de la Belle Porte du temple « je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne... LEVES TOI et MARCHES . »

Saint Pierre de BARJAC voudrait bien cette solution rapide mais s'il n'a pas ces pouvoirs, il a la prudence et te dis « doucement, doucement, Mon Homme, laisse faire le temps, perds pas de temps en courant pour en gagner. T'énerve pas. Et, si tu as besoin de quelque chose ou même de quelqu'un je serai toujours vite, vite avec toi. »

A d'autres moments : pour ma mère, pour des « déshérités » du pays.

Benedicere : « dire du bien » voilà ce que cela veut dire...et bien je te « benedice » et je ne suis pas le seul. Il y a tout le petit monde du Barjaques derrière moi !

Nous espérons que tu reviendras quelquefois goûter le soleil sous les platanes.

Mais moi, avec qui chanterais-je « la foun de Nimes » au repas des anciens ?

Je te dis donc maintenant de vivre longtemps et bien au pays des faureaux et des plaines. Et au nom du Conseil Municipal de BARJAC, je te fais citoyen d'honneur.

Eduard CHAULET- Maire de BARJAC Conseiller Général,
le 31 août 2008 au départ pour Vauvert de l'Abbé Saint Pierre



Café restaurant le Chêne Vert
Daniel Duparis



Hélène DIAZ et Cédric RANCHIN Géomètres
Rue St Michel



Tabac - Alain Carion



le Concept Espace Beauté Détente Planlong, Patrice Dicolangelo



SERMO Arlène SILHOL



Pizzeria LE SCAPIN, Pascale Ozil



Hôtel restaurant Le Rivet
Famille Douzalet



Perrin Patricia - Coiffeuse - place Joseph Coette

SERVICES PUBLICS - "Parlons en"

Après les fermetures en 2003 et 2004 des Perceptions de Laudun (Communauté de communes Rhône Cèze Languedoc), de Sumène (Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises), de Sauve (Communauté de communes Coutach - Vidourle), de St André de Valborgne (Communauté de communes de la Vallée Borgne) et de Salindres (agglo d'Alès), Valleraugue (Communauté de communes de l'Aigoual) et BARJAC (gestion de la communauté Pays de Cèze + les communes de Canton) ont vu la leur disparaître, après 216 ans d'existence !

La liste n'est hélas pas close pour autant puisque l'objectif est de regrouper partout dans le cadre de la fusion Direction générale des Impôts et direction générale de la comptabilité publique. Certains n'ont certainement pas entendu parler de la RGPP

(révision générale des politiques publiques) qui propose de supprimer 30.000 fonctionnaires par an. C'est qu'ils sont enfermés dans leur rancœur de Barjacois petits visant principalement à faire passer la Municipalité responsable de tous les dégâts (emplois, services publics, tourisme...) provoqués par la politique gouvernementale et libérale européenne.

**BARJAC a organisé l'enterrement de sa perception
«ni fleurs, ni couronnes».**

**La population du Canton, des élus et des syndicalistes
du Trésor s'étaient rassemblés pour dénoncer cet abandon
du service public en zone rurale.**

Une plaque a été posée.



Actu **reportage**

Barjac, le village 100% bio

En partenariat avec le WWF, le documentaire "Nos enfants nous accuseront", actuellement en salles, dénonce les dangers liés aux pesticides dans l'alimentation. Un cri d'alarme que le village de Barjac (Gard) n'a pas attendu pour réagir.



UN MAIRE PIONNIER
A la tête de Barjac depuis 1989, Edouard Chaulet est à l'origine de la conversion de la cantine scolaire au bio. L'école en proposait déjà de temps en temps aux enfants, notamment lors de la semaine du goût. Devant les réactions positives, l'équipe municipale a décidé de pérenniser le système.

Alexis, 5 ans, trépigne devant la porte de la cantine. Il est midi, et le petit garçon a faim. « Moi, j'aime la soupe aux épinards! », lance-t-il avec gourmandise. Pas de soupe au menu du jour mais une salade de concombre et de tomate, du poulet rôti avec des frites. « Les frites, ça plaît toujours aux enfants, souligne, fataliste, Thierry, le chef cuisinier. Mais celles-ci ne sont pas tout à fait comme les autres : elles proviennent de pommes de terre bio! » La cantine de Barjac, dans le Gard, s'est convertie, il y a trois ans. Et elle n'est pas la seule... Sur l'impulsion de son maire, Edouard Chaulet, l'ensemble des habitants a décidé de dire non à la malbouffe et de prôner une alimentation saine. Une initiative pionnière qui, selon Jean-Paul Jaud, le réalisateur de "Nos enfants nous accuseront", devrait faire école... Dans ce documentaire, il raconte combien les pesticides empoisonnent notre alimentation. « En choisissant Barjac comme toile de fond de mon film, je fais passer un message d'espoir, résume-t-il. Le film est un cri d'alerte sur l'impact sani-



PAS D'ÂGE POUR BIEN MANGER A Barjac, les personnes âgées profitent également des repas bio. La municipalité leur livre tous les jours, pour 7 euros, un déjeuner calqué sur le menu scolaire. Trente-cinq personnes, dans le village et ses alentours, sont concernées.

taire de toute cette pollution, mais il montre aussi que chacun peut, à son niveau, changer la donne. »

La France, premier utilisateur de pesticides en Europe

A Barjac, la mobilisation est générale. De l'épicerie du village au marché hebdomadaire, approvisionné par les agriculteurs locaux, en passant par l'école et les repas livrés aux personnes âgées, le label bio est omniprésent. Ce combat, le maire, élu depuis 1989, ne le porte pas par hasard. « Mon père a fondé en 1904 la première cantine du village à une époque où il en existait peu, raconte Edouard Chaulet. En la rénovant et en l'entraînant dans l'aventure du bio, je m'inscris dans la tradition

familiale. Je crois sincèrement dans l'importance du bien-manger, dès le plus jeune âge. » Cette exigence de qualité n'a absolument rien coûté aux Barjacois qui sont majoritairement non imposés : la mairie paie en effet le complément, sans avoir pour autant augmenté les impôts locaux.

En France, la situation est très préoccupante. Nous sommes les premiers utilisateurs européens de pesticides, le troisième au monde derrière les Etats-Unis et le Japon. Sans le savoir, nous en consommons tous les jours sous forme de résidus.

Selon une enquête de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), 40 % des fruits et légumes présentent des traces de pesticides, à des taux supérieurs aux limites autorisées dans 6 % des cas. Une exposition qui n'est pas sans risque pour notre santé. « Le lien direct est difficile à établir





GÉNÉRATION BIO Sur les 120 élèves de l'école de Barjac, 59 déjeunent à la cantine. Leur nombre a doublé depuis le passage au bio. Le prix du repas est de 2,30 € par enfant. La cuisine fournit également quatre autres établissements, dont l'école privée de Barjac, une autre dans le Gard et deux en Ardèche.



EN DIRECT DES ETALS Le marché de Barjac accueille plusieurs producteurs bio (fromage, pain, légumes, miel). Parmi eux, Marc Bruzard qui fait des légumes ainsi que de l'élevage de brebis et de poules pondeuses. Il s'est converti au bio il y a onze ans. Il fournit la cantine en légumes : « Ça m'assure un revenu toute l'année ! »



UN MÉTIER D'AVENIR

Vanessa Vedel, 30 ans, s'est installée à son compte en 2007, avec deux autres exploitants. Elle cultive 64 hectares de fruits et légumes bio et fournit la cantine du village. Un exemple à suivre pour les producteurs locaux, pas encore convertis.



mais des études montrent qu'on observe deux à trois fois plus de fausses couches chez les femmes exposées aux pesticides agricoles. En outre, les cancers ont augmenté de 35 à 45 % au cours des vingt-cinq dernières années, résume François Veillerette*, président du MDRGF (Mouvement pour les droits et le respect des générations futures). Dans huit cas de cancer sur neuf, l'Inserm cite les pesticides comme cause possible. « Face au danger, le bio offre une solution. Mais voilà, en France, cette agriculture-là ne représente que 2 % des surfaces cultivées. » Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif 20 % de terres bio à l'horizon 2020 et la réduction de moitié de notre consommation

de pesticides dans dix ans, précise François Veillerette. C'est louable mais c'est lointain... »

Les habitants privilégient les produits naturels et locaux

À Barjac, on a décidé de ne pas attendre. D'autant que le Gard est un département précurseur. En 1993, c'est lui qui lance les premiers repas bio à l'école primaire de Vauvert. Aujourd'hui, 50 % des collègues s'y sont mis. « Depuis que la cantine est bio, on consomme différemment à la maison, témoigne Virginie, une mère de 37 ans. Je ne vais plus en grande surface, je cuisine tous les jours avec des produits naturels et locaux. Mon frigo n'est plus plein comme avant, mais il contient l'essentiel. Et ça ne me coûte

pas plus cher. » Martine, l'épicière du village, voit la clientèle affluer, y compris des communes environnantes. Ce sont souvent les enfants qui viennent, avec la liste des courses. Les producteurs bio locaux se rejoignent aussi, comme Marc Bruzard qui est présent chaque semaine sur le marché : « J'ai autant de clients à Barjac qu'à Uzès, où il y a pourtant plus de monde et plus d'argent. On sent vraiment une prise de conscience de la population. » Reste à souhaiter que Barjac fasse des émules un peu partout en France. Pour que nos enfants ne nous accusent pas... ■

Reportage de Charlotte Foulleron

* Astuce avec Fabrice Nicolino de "Pesticides. Révolutions sur un scandale français", aux éditions Hachette Littéraire.

INTERVIEW DE L'EXPERT

STÉPHANE VEYAT

président d'« Un plus Bio » qui coordonne les communes en restauration collective bio.

F. A. : L'exemple de Barjac va-t-il faire école ?

S. V. : Tout à fait ! D'abord pour des raisons politiques. Avec les élections municipales, de nouvelles équipes sont arrivées et elles s'intéressent de près au bio. Il y a aussi une impulsion gouvernementale : le Grenelle de l'environnement a fixé à 20 % en 2012, la part du bio dans la restauration collective. Bref, il y a un courant global favorable. D'ailleurs, Barjac est très sollicité, on vient visiter sa cantine, le maire donne des conseils... Notre association, elle, agit de plus en plus au niveau national.

F. A. : Comment intervenez-vous auprès des communes ?

S. V. : Notre rôle consiste à leur proposer des actions qui prônent une restauration bio de qualité. Concrètement, on peut les aider à imaginer des menus de saison, ou à former leur personnel à travers des ateliers de cuisine. On a aussi dans l'équipe des diététiciens qui leur aident à gérer les coûts.

F. A. : Et ça marche ?

S. V. : Oui, les communes qui passent au bio ne reviennent plus en arrière. On est à une époque charnière. Le problème reste cependant l'approvisionnement : les collectivités ont du mal à se fournir car l'agriculture biologique est encore marginale par rapport à l'agriculture traditionnelle. C'est l'enjeu de demain.

EN FRANCE

Consommation

Un documentaire choc sur les dangers de la malbouffe

BARJAC (GARD)
de notre correspondant

POUR CHAQUE spectateur consommateur, il aura sans doute un avis et un avis. Nos enfants nous accablent. En salles à partir d'aujourd'hui, le documentaire de Jean-Paul Jaud ne devrait pas passer inaperçu et promet leur futur d'une horde dans le monde de l'agriculture et des grands groupes alimentaires.

« Nos enfants nous accablent » tout en ayant les relations entre la malbouffe, l'insécurité alimentaire de pesticides et l'augmentation de certaines maladies, notamment « les cas de cancer, 35 à 40 cas supplémentaires ». Le film choc, avec tout au long des images qui apprennent vite. Des images pourtant de notre consommation que nous avons à longueur d'année. Par exemple, ces lieux de commerce ou des paquets de biscuits emballés dans les supermarchés des distributeurs anonymes appelés E... sous des chiffres que la consommation moyenne arrive comment à appréhender. Des statistiques du monde médical montrant aussi, comme le professeur de la médecine vétérinaire, l'impact de la qualité de Montpelier, qui explique que près



BARJAC (GARD), SAMEDI. Jean-Paul Jaud, réalisateur du film « Nos enfants nous accablent », était présent lors de l'avant-première de son film, samedi seulement dans le cinéma de l'Éclat de ce petit village du Gard. (L. GARDIOL/LE CRIC)

de 300 produits toxiques sont dans le système alimentaire des premières jours de la vie et que « cela pose un problème pour l'avenir ».

« Il est urgent de faire évoluer les mentalités »

« Ce film est un hymne à la vie », assure Jean-Paul Jaud lors de l'avant-première projetée à Barjac, petit village du Gard où il a sauré pendant près de deux ans, devant des spectateurs tout accablés à sa cause. « Il est

urgent de faire évoluer les comportements alimentaires et les contraintes », affirme, en termes, le réalisateur dans de l'actualité internationale qui a suivi cette projection. « Il faut surtout agir de remplacer les pesticides par des molécules chimiques », expose un médecin dans le film qui multiplie les chiffres inquiétants... On y apprend notamment que les cas de cancer sont en augmentation de 35 % en vingt-cinq ans... 40 % de ces cancers seraient liés à un facteur environnemental. Sans compter qu'en vingt ans les problèmes d'obésité et de diabète ont triplé. En constatant ces cancers dans la jeunesse comme chronique et surtout dans l'adolescence, le cinéma est passé au bio, Jean-Paul Jaud a tenu l'espace de quelques mois de faire évoluer les mentalités sur place avant d'essayer de toucher le grand public.

Une demande qui avait pour but de sensibiliser les enfants pour que ces derniers à leur tour puissent de leur venir leurs parents à une autre alimentation. Si ce pari-là n'est pas gagné, le film, sans avoir les éléments de dresser pour la première fois,

des données scientifiques à l'appui, l'inquiétant constat de la drève de cette alimentation. De cette façon, en confrontant l'association des enfants et leur prise de conscience à la thèse scientifique scientifique des maladies et des chiffres dévastateurs. « L'enfance est en danger », affirme sans citer le cardiologue Dominique Bertrams dans le film. Le cri d'alarme est lancé.

Bien De la Santé « Nos enfants nous accablent », dont une cinquantaine de salles en France à partir d'aujourd'hui.

Barjac, un laboratoire pour le bio

C'EST NEST PAS un hasard si Jean-Paul Jaud, natif de ce petit village de la vallée de la Garonne au début de Canal, la série des « 4 Saisons », a planté ses caméras à Barjac (Gard) pour son premier long-métrage sur les dangers alimentaires. Pour essayer de goûter aux dangers et lutter contre la malbouffe, l'éducateur Chantal, maire de ce village de 1 400 habitants, a fait passer la routine scolaire au bio il y a deux ans.

Une décision qui répondait à de multiples exigences : d'abord sociales, c'est-à-dire servir des aliments de qualité à des enfants « donc on se convainc qu'ils ne mangent pas bien à la maison », explique l'éducateur Chantal. Puis des exigences de santé en « éliminant les pesticides des aliments », et, enfin, en voulant développer « l'éducation des parents », détaille-t-il. Le lancement de la cantine bio, qui fournit des écoles environnantes et les personnes âgées de Barjac, n'a pas eu 100 % d'adhésions sur le budget communal, assure-t-il. Le différentiel salé lui est de l'ordre de 20 centimes d'euro par repas.

L'inquiétant témoignage d'une femme d'agriculteur

BARJAC (GARD)
de notre correspondant

« **A** CHAQUE FOIS qu'il soit les arômes sucrés, ou les rigoles, il s'agit de son abominable et cela dans deux ou trois jours. Du coup même un agriculteur du coin qui n'arrive plus à croire après le traitement. C'est certain que ces produits sont très nocifs », assure Marie-Madeleine, une ancienne secrétaire agricole, épouse de l'éleveur de vaches de son compagnon. Elle est sûre que les produits phytosanitaires utilisés pour protéger les fruits et légumes sont toxiques. Son témoignage est un des moments forts du film de Jean-Paul Jaud. Le couple réside sur les bords du petit village de Barjac. Son époux, Hervé, ne se souvient pas d'un soufre de circonstance et méprise les propos de sa compagne. Il a l'impression d'être « le machin » d'un film où l'on évoque des milliers d'hectares morts chaque année en France de maladies liées à la dégradation de notre environnement. D'ailleurs, d'ailleurs, il insiste : « Attention ! Il faut dire que les consommateurs ne s'inquiètent pas, pas du tout. Les produits que l'on passe sur les fruits, par exemple pour permettre une meilleure conservation, se retrouvent sur l'arbre au bout

de quelques jours et avant qu'ils ne soient commercialisés ».

« Les paysans préfèrent minimiser les effets de ces produits »

A ses côtés, Marie-Madeleine dit une chose délicate. « Tous les agriculteurs savent que les pesticides sont dangereux pour la santé. La Mutualité sociale agricole a fait une enquête il y a plusieurs années, qui confirme les suspicions. Aujourd'hui

les paysans préfèrent minimiser les effets et les impacts de ces produits. Il y a une véritable amertume sur le sujet, on s'en parle pas entre agriculteurs », insiste cette femme, qui confirme son discours courageux et alarmiste de « Nos enfants nous accablent ». En finit son mari droit dans les yeux, elle ajoute : « D'ailleurs, si je suis certain que les produits n'étaient pas dangereux, je n'aurais pas eu besoin de parler des risques ». Hervé réplique, stupéfait : « C'est juste une imitation... » **R.D.L.C.**



BARJAC (GARD), LE 17 OCTOBRE. Hervé et sa femme inquiètent des produits dangereux utilisés dans l'agriculture (L. GARDIOL/LE CRIC)

« Le film a changé notre façon de vivre »



BARJAC (GARD), LE 17 OCTOBRE. Catherine et sa fille qui est l'une des héroïnes du film ne mangent plus que du bio. (L. GARDIOL/LE CRIC)

« **A**U DÉBUT », ce n'était qu'une sorte de jeu. Aujourd'hui, c'est notre façon de vivre », témoigne après la projection Catherine, une mère de famille d'une trentaine d'années, dont le fils est l'un des jeunes héros du film. A leur domicile, il est de constater que le bio n'est l'agriculture dite associée à toute sa place... « Des produits laitiers sans fruits et légumes en passant par les pâtes et les biscuits, tout est bio », affirme la jeune femme qui a même supprimé les sucro-aliments industriels dont elle raffolait sous la consommation. « Avant le documentaire, j'étais déjà assez intéressée par une autre

manière, car j'ai été malade - au cancer dans l'origine en l'occurrence. Pour moi, les relations nous en avons par le film entre l'alimentation et l'augmentation des maladies sont une évidence », assure Catherine. « Ça va bien, ça était une réaction d'instinct. Il y a que des gens », complète en souriant Marie, 12 ans, qui a eu du mal à s'adapter à ce changement alimentaire. Mais dans ce village perché, « volume » argumente le film de Jean-Paul et où, depuis deux ans, elle et ses parents âgés ne mangent que du bio, personne ne songeait plus à s'en plaindre. **R.D.L.C.**

NOS CAMPAGNES ENVIRONNEMENT

À Barjac, on aime le bio

Gard. Pour en finir avec l'alimentation pleine de pesticides que l'on fait ingurgiter à nos enfants, la mairie de Barjac a choisi de mettre la cantine scolaire au bio. Un documentaire actuellement en salles relate l'expérience.

Au menu de ce lundi : lentilles ou salade, gratin de légumes secs, fromage frais frais. « C'est bon, ça vient du jardin, c'est naturel, sans produit chimique, quel ? », explique simplement cette élève de CM2. Coccuz chaque jour, le maire de Barjac distribue 250 repas. Particulièrement ici, au menu bio. Les élèves de l'école publique, ceux de l'école privée, mais aussi les personnes âgées et les personnes handicapées de Méjean-de-Cap, Orgnac-l'Aven et Salers bénéficient de repas équilibrés, garantis sans pesticides.

L'expérience, menée depuis plus de deux ans dans ce village perché de 1 400 habitants, véritable cité nouvelle née dans une partie des Cévennes, a été filmée par Jean-Paul Jaul, le réalisateur du Mondial 1998 et collaborateur régulier de Canal+ à partir de sa création durant un an. Sa suite est un documentaire engagé, contre les effets dévastateurs des pesticides sur la santé. Nos enfants nous envoient en salles depuis le 3 novembre, dénonçant les effets de la malbouffe, mais aussi l'empoisonnement des campagnes par la « chimie agricole ». « Chaque année en France, 10 000 enfants meurent de maladies liées à la dégradation de l'environnement », introduit le film. Chiffre terrifiant. En contre-pied, plein d'espoir à ce ministre des Jeunes : Barjac.

UNE VOLONTÉ SOCIALE ET ÉDUCATIVE

C'est à la rentrée 2006 que la restauration scolaire de ce village est devenue entièrement bio. Un passage qui n'a pas été imposé, ou plutôt qui l'est imposé naturellement. « Avant notre élection en 1999, le maire élu présentait des pouvoirs d'élèves le soir de rentrer les enfants », se souvient Édouard Chazlet, maire communiste de Barjac et conseiller général. La nouvelle équipe décide de la création d'une petite cuisine centrale pour faire le restaurant scolaire. Les deux premières sont subventionnées et financées et des cuisiniers qualifiés viennent



La mairie de Barjac distribue quotidiennement 250 repas bio.

compléter l'équipe. « Au départ, notre finalité était sociale. Conscient de la malbouffe, nous voulions offrir des repas équilibrés », poursuit le maire, fin gastronome lui-même. La mairie organise des semaines du goût, des repas à thème, avec des spécialités étrangères, des menus bio... « L'arrivée d'Alain Guyonnard, diététicien, au conseil municipal, le renforcement de l'équipe de cuisine, une sensibilité accrue aux problèmes de l'environnement et aux pesticides permirent que soit le projet, nous ont permis d'entendre l'association Un plus bio du Gard qui nous a convaincu », explique Édouard Chazlet.

Au même moment, Jean-Paul Jaul était à la recherche d'un groupe d'enfants qui mangent à la cantine tous les jours. « Je cherchais un lieu où la restauration collective jusqu'à être conventionnelle souhaitait passer au bio. En 2006, avec l'aide de Stéphane Veyrat, de l'association Un plus bio, j'ai rencontré Édouard Chazlet, Alain Guyonnard et certaines mairies

d'élèves de l'école publique de Barjac », relate le réalisateur. Pas de doute, c'est ici que débute son film. Le caméra prend le temps de décrire l'univers des enfants, solides et foyaux. « Car pour moi, explique-t-il, l'enfant de temps d'une année est parfait pour montrer l'évolution d'un univers. »

Le film insiste aussi sur l'impact profondément éducatif de la bio. « La proximité des cultures et du restaurant scolaire ont donné une nouvelle place au repas », explique le maire. Sans des menus, du partage, du respect de l'élève animal et végétal... À Barjac, les enfants sont incoléables. Et les enseignants jouent le jeu également. Les cantines innovent. Un jardin d'école apprend concrètement aux enfants la patience, le respect du temps, des saisons. Et le repas, lui, prend des airs de sacré. « C'est fait pour servir ce qui est mangé, d'où cela vient, par quel chemin c'est fait. » Pour ces bonnes raisons d'une famille nombreuse sept enfants où « manger, c'est devenir à manger », « le repas des enfants

ne doit pas être le variable d'ajustement du budget des familles et des communes ».

Alors, trop cher, le bio ? Barjac prouve le contraire. Le repas revient à 5,84 euros pour la commune et 2,60 euros pour les parents. « Nous avons quité nos réseaux d'approvisionnement. Nous avons, quand ce fut possible, acheté nos légumes bio pour le Semaine du goût, ça nous coûtait très cher ! Aujourd'hui, on négocie », argumente le maire. Le différentiel, selon lui, est de l'ordre de 20 centimes d'euros par repas. Et surtout, l'Als, devenu défendeur du service public, explique haut et fort : « Ce n'est pas des marchands ni des industriels ».

DES ENFANTS ONT INITIÉ LEURS PARENTS AU BIO

À travers les discussions entre le maire et ses administrés, ou entre les agriculteurs et les consommateurs, le documentaire de Jean-Paul Jaul pose également la question de la faisabilité d'une agriculture qui colle du marché, du productivisme et de la vitesse à court terme. Édouard Chazlet, le

depuis vingt ans dans la commune qui l'a vu naître, dénonce « une agriculture productiviste qui cherche à couvrir le planisphère » et qui « se situe dans le tiers », « un troisième mondial qui doit dépasser les agricultures familiales » dans les pays occidentaux et « les agricultures vivrières » des pays en voie de développement.

Le Gard accueille 2 000 agriculteurs, dont 800 en bio. Ce qui place le département en troisième position en France. Et 1 500 agriculteurs sont en voie d'agriculture raisonnée. « Le bio, constate le maire de Barjac, ça demande de la main d'œuvre, et nous ne l'avons plus. Les agriculteurs respectent les campagnes, mais pas les paysans. Pourtant, ils sont notre dernière chance ! Les lieux d'agriculture sont remplis de jeunes en attente d'installation. L'habitat en zone agricole ne se justifie que par le bio ». La politique européenne est à l'origine de cette crise paysanne ?

Selon Un plus bio, qui est notamment pour avoir été le plus à lancer leur projet de restauration collective bio, « nous de quinze villes en France font du bio tous les jours ». Pour Stéphane Veyrat, le directeur de l'association, le paradoxe est flagrant. « Beaucoup de villes ont tenté de se lancer dans un tel projet mais finissent des pieds devant les difficultés ».

Barjac ouvre finalement le chemin au moment que tout est possible. En ce département, Édouard Chazlet se bagarre à saut pour convaincre. À Barjac, des enfants ont initié leurs parents au bio. Un agriculteur bio vend ses produits aux familles locales, notamment à la poterie cévenole. Une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) vient de se créer. Une vingtaine de familles en bénéficie. Aujourd'hui, le maire – qui se dit un rural écologiste – cesse le droit bio que les agriculteurs locaux se lèvent pour les bénéfices du bio. Après tout, les enfants du bio ne convainquent pas leurs parents.

Nathalie Dubouey

Le film est en vente chez les libraires.

Le pays d'Orange | 39

Autour du film «Nos enfants nous accuseront»

Le bio fait des émules



Michel Blanc du Syndicat des producteurs de Châteaufort du Puy; Michel Dubois du château La Forêt et Sébastien Chérel, maire de Naves et conseiller général du Gard.

Un effort est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.

Et cela rassure

Lors de la première projection du film, nos enfants nous accuseront, au château La Forêt, à Châteaufort, le 17 décembre.



Louis Mallier, député socialiste. «C'est la culture de nos vignerons et de nos vignes».

«C'est un effort qui est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.»

Pour Michel Dubois, président du Syndicat des producteurs de Châteaufort du Puy, «C'est un effort qui est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.»

Pour Louis Mallier, député socialiste de Castelnaudary, «C'est un effort qui est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.»

Le film de ce film demande à approfondir le problème et fait un appel à la nature et au naturel.

«C'est le monde qui est en train de changer»

Nous avons eu beaucoup de visiteurs, Sébastien Chérel, conseiller général du Gard et maire de Naves, qui a permis d'ouvrir le film à la commune de Naves. C'est un effort qui est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.

Secours catholique
Soupe de l'amitié

Les premières soupes de l'amitié ont commencé pour le Secours catholique.

Les premières soupes de l'amitié ont commencé le 2 janvier au Café. Les bénévoles, Sébastien Chérel, François, André et Lucienne ont préparé pour un repas réconfortant, soupe verte, soupe de légumes, pain, et accompagnement à la provençale, pain de chou-fleur, fromage blanc de lait aigre et confiture d'agave et j'ai fait une cuisson de pommes.

C'est un effort qui est en cours dans le monde de l'agriculture biologique. C'est-à-dire, ne pas utiliser des produits chimiques de synthèse. Au lieu d'être nuisibles, l'énergie française de sécurité sanitaire des aliments a permis dans un rapport daté de mai 2007 que les données disponibles ont montré, de manière générale, pour des produits bio, peu de résidus agricoles, et reproductibles avec la composition chimique des matières premières issues d'agriculture biologique et celles issues d'agriculture conventionnelle, mais dans le cas où les résidus seraient présents, ils seraient, en moyenne, moins élevés. J'ai des produits issus de l'agriculture biologique. Je n'ai pas de résidus de pesticides qui me rendent plus malade que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut savoir que l'absence de résidus de pesticides est une garantie de l'absence de produits qui nous aident à nous développer.

VIE
QUOTIDIENNE

INITIATIVES

À l'école du bon goût !

Barjac - Gard (1 498 habitants). La cuisine centrale fournit 220 repas bio aux cantines de l'école municipale et des repas à domicile pour personnes âgées.

Depuis la sortie sur grand écran du documentaire « Nos enfants nous accusent », en novembre 2008, vu au cinéma par plus de 60 000 personnes, le téléphone d'Édouard Chaulet, maire de Barjac et conseiller général, ne cesse de retentir : élus et associations le sollicitent de toutes parts de l'hexagone pour des réunions publiques. « J'ai du mal à faire front et je dois même malheureusement refuser des invitations. Cet engouement prouve combien est fort le besoin d'un débat de fond sur la question de notre alimentation et sur les manières de trouver des alternatives à la "malbouffe". »

Le bio prend racine

Il est vrai que le film de Jean-Paul Jaud, à la fois informatif et émouvant, interroge sérieusement et sonne aussi le tocsin : il entend montrer que l'agriculture conventionnelle mène à une impasse. L'emploi à outrance des pesticides, des conservateurs et des ajusteurs de goût conduisent à une multiplication de drames sanitaires comme l'attestent dans le film bon nombre de sommités du milieu médical.

Le réalisateur a choisi de poser sa caméra pendant plusieurs mois à Barjac (Gard), commune exemplaire en matière de restauration scolaire bio. À la tête de ce village de 1 498 âmes, Édouard Chaulet, un

maire combatif, attachant, iconoclaste à souhait, qui ne supporte pas que nos assiettes se transforment en un cocktail de molécules chimiques : « Deux enfants de la commune sont décédés ces dernières années. Leurs disparitions, vraisemblablement imputables à des causes environnementales, selon les médecins, ont bouleversé tout le monde à Barjac. J'ai alors voulu m'investir à fond dans la cause "du manger sain" à travers l'école publique. »

Cette bascule du conventionnel vers le bio ne s'est pas faite dans la précipitation. La mairie de Barjac a pris conseil auprès de l'association gardoise « Un plus bio », puis a formé son personnel de cuisine : « C'est une équipe motivée et volontaire. Et je mets un point d'honneur à ce que le chef cuisinier prenne quelques minutes avant chaque repas pour expliquer solennellement aux enfants ce qu'ils mangent, d'où proviennent les aliments et comment ils ont été préparés dans notre cuisine centrale. Je suis très sensible à cette dimension éducative. »

Le bio fait des émules. La cuisine centrale de Barjac, qui prépare 220 repas bios par jour, fournit aussi l'école privée de la commune, une quarantaine de personnes âgées (service de portage à domicile de la commune) ainsi que trois autres écoles des communes environnantes (Orgnac, Salavas et Méjannes-le-Clap) :

« 220 repas par jour, c'est encore raisonnable mais nous n'irons pas



au-delà pour des raisons de qualité et d'éthique », reconnaît Édouard Chaulet.

Les fruits et légumes sont issus de productions locales dans un rayon de 15 à 30 kilomètres alors que la viande et la volaille proviennent d'exploitations bios du Massif Central. Pour le maire de Barjac, « il est nécessaire que le législateur assouplisse les règles en matière de commandes publiques des produits alimentaires. C'est une des conditions pour que les circuits courts soient privilégiés et que le bio puisse vraiment prendre son envol au sein des restaurations collectives. »

Même tarif qu'un repas traditionnel

Les conséquences pour le portemonnaie des familles de Barjac ? Aucune. Le coût du repas, 2,50 euros (et gratuit à partir du troisième enfant), ne diffère guère de celui d'un repas traditionnel. Le prix de revient est de 5,84 euros pour la mairie : « La municipalité prend en charge la différence. Budgetairement aussi, nous avons fait de cette question alimentaire la priorité des priorités », précise

le maire « à vous s'investir à fond dans la cause du "manger sain" à travers l'école publique »

Édouard Chaulet. À tel point que la mairie aimerait bien profiter de l'engouement provoqué par le documentaire de Jean-Paul Jaud pour susciter de nouvelles vocations sur la commune. Peut-être y parviendra-t-elle à travers les 120 hectares prochainement mis entre les mains de la SAFER (1) : « La commune compte se positionner avec l'ambition d'installer trois ou quatre agriculteurs bios et, pourquoi pas, un centre de formation. Je sais que la chambre d'agriculture et le conseil général du Gard encouragent et soutiennent de plus en plus ce type de démarches. »

La municipalité de Barjac verrait aussi d'un bon œil la coopérative céréalière de la commune se lancer dans la production bio « qui aurait notamment pour effet de mettre sur orbite une filière dans le domaine de la volaille ». Au nom du développement durable, de la santé et d'une certaine idée de la vie.

Thierry GUERRAZ

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

CONTACT Maire. Tél. 04 66 24 50 03.

PERMANENCES EN MAIRIE

- **Secrétariat ouvert au public** du lundi au vendredi.
le matin : de 08 h 00 à 12 h 00
l'après-midi : de 14 h 00 à 16 h 30
- **Le Maire, Conseiller Général**, reçoit le mardi matin, sur rendez-vous.
Tél : 04.66.24.50.09
Fax : 04.66.24.54.36
Mail mairie.barjac@wanadoo.fr
Site internet <http://www.mairiedebarjac.com>

- **Assistante sociale** :
2^{ème}, 4^{ème} jeudis matins de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30 (Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)

- **Conciliateur de justice** :
1^{er} vendredi du mois à 10 h 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- **mardi** : de 17 h 00 à 19 h 00
- **mercredi** : de 10 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 17 h 00
- **jeudi** : de 09 h 00 à 12 h 00
- **vendredi** : de 09 h 00 à 12 h 00
- **samedi** : de 10 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

Séances le vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.
Pour obtenir le programme du mois : 04.66.24.55.03
ou www.mairiedebarjac.com

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

- **tous les mercredis et vacances scolaires** : de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h à 18 h – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

- **les mercredis** de 15 h 30 à 18 h 15 **et les samedis** de 14 h 00 à 18 h 30.
- **Aide aux devoirs pour les ados** : les mercredis de 17h15 à 18h50 (à la cantine scolaire)
- **Relais assistantes maternelles** : 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12 heures (à l'exclusion des vacances scolaires).

OFFICE DE TOURISME

- **horaires d'hiver** :
du lundi au samedi de 09 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 18 h 00.
- **période estivale** :
du lundi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00
et le dimanche de 10 h 00 à 13 h 00.

DECHETTERIE

- **du lundi au samedi** :
de 9 h 00 à 12 h 30

UN LIVRE SUR BARJAC

« **BARJAC au fil du temps** » : textes de Michel LACOMBE, édité chez Mot Passant – Une balade dans BARJAC, au fil d'hier et d'aujourd'hui.

R E V U E M U N I C I P A L E

BARJAC 2008

- Parution annuelle -

Direction de la publication : Edouard CHAULET

Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRE – Jean TALOUARN – Jean-Michel BOVY – Edouard CHAULET - Christian DEBARD

Conception et réalisation :  Public Imprim 8 quai de la fontaine
30900 Nîmes -
Tel : 04 66 67 00 22

Une, deux et troisième de couverture : Jean-Michel ANDRE, photographie



Ronde champêtre et frises "les sacrifices"

Peintures restaurées du Château (XVII^e s) par Anne RIGAUD avec l'aide de la DRAC, du Conseil Général et de la Fondation du Crédit Agricole.

Réalisation Jean Michel André

J+B SÉQUENCES PRÉSENTE

NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT

UN FILM DE
JEAN-PAUL JAUD



MUSIQUE ORIGINALE DE GABRIEL YARED

CBC

CANAL+

ARTE

ARTE

ARTE

ARTE

ARTE

ARTE

ARTE

ARTE



www.lesenfantsnousaccuseront-lefilm.com

